

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur  Google play

SANTE PUBLIQUE

03

INFRASTRUCTURE

02

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

01

EDUCATION

04

ADMINISTRATION

10

ECONOMIE

01

RURAL

05

GOVERNANCE PUBLIQUE

01

TELECOMMUNICATION

02

N° 2335

25 Juin 2021

25 June 2021

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél. (*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres) (*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

#	RESUME DES CONSULTATIONS
1	Reference 12/DC/CMNE-KLE/CIPM/BEC/2021 Lire Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF N°09 AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°12/DC/CMNE-KLE/CIPM/BEC/2021 DU 09/06/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE DOUMROU GROUPE 1 DANS LA COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DU MAYO-KANI, REGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINEDUB, EXERCICE 2021 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
2	Reference 238/ D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IE2 /GKE/2021 Lire Titre/objet DECISION N° 238/ D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IE2 /GKE/2021 DU 24/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 001756/L/ MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 19/04/2021, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE NATIONALE N° 1, TRONÇON MORA – DABANGA - KOUSSERI DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. LOT 6 : TILDE -KOUSSERI (DU PK 168+000 AU PK 205+000). FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP - EXERCICE 2021.IMPUTATION : 36 468 01 981310 2250 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
3	Reference 010 du 24 juin 2021 Lire Titre/objet APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 010 DU 24 JUIN 2021 RELATIF À LA PRÉSÉLECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES (BET) EN VUE DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE COMPLÈTE POUR LA RÉALISATION DES PROJETS DE DÉSENCLAVEMENT DES BASSINS DE PRODUCTION AGRICOLE DANS LE CADRE DU PNDP AGROPASTORAL « SITE 3 » DÉPARTEMENTS DE LA BOUMBA ET NGOKO, DU HAUT-NYONG, DE LA KADEY ET DU LOM ET DJEREM, RÉGION DE L'ESTSECTEUR : DÉSENCLAVEMENT DES BASSINS DE PRODUCTION AGRICOLETYPE D'INFRASTRUCTURES : ROUTES AGRICOLES ET OUVRAGES D'ART. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 16-07-2021
4	Reference 999/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IE2/GKE/2021 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 999/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IE2/GKE/2021 DU 24/06/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 001756/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 19 AVRIL 2021, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE NATIONALE N° 1, TRONÇON MORA – DABANGA - KOUSSERI DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. LOT 4 : SALÉ – DABANGA (DU PK 102+000 AU PK132+500). FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP - EXERCICES 2021.IMPUTATION : 36 468 01 981310 2250 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
5	Reference 009/AONO/RC/CMBMO/CIPM/2021 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°009/AONO/RC/CMBMO/CIPM/2021 DU 22/06//2021, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CLOTURE POUR LA FOURIERE MUNICIPALE DANS LA COMMUNE DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL - EXERCICE 2021 Nature de prestation N/A Date de cloture 20-07-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference [008 du 24 juin 2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 008 DU 24 JUIN 2021 RELATIF À LA PRÉSÉLECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES (BET) EN VUE DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE COMPLÈTE POUR LA RÉALISATION DES PROJETS D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGROPASTORALES DANS LE CADRE DU PNDP AGROPASTORAL « SITE 2 » DÉPARTEMENTS DE LA BÉNOUÉ, DU FARO, DU MAYO-LOUTI, ET DU MAYO-REY, RÉGION DU NORDET DÉPARTEMENT DE LA VINA, RÉGION DE L'ADAMAOUA SECTEUR : DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGROPASTORALES TYPE D'INFRASTRUCTURES : BÂTIMENTS AGRICOLES, HYDRAULIQUE AGROPASTORALE ET AUTRES

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 16-07-2021

7

Reference [ADDITIF N°22](#) [Lire](#)

Titre/objet

ADDITIF N°22 DU 24 JUIN 2021 DE LA DEMANDE DE COTATION N°04/DC/C-MATOMB/CIPM/2021 DU 18 MAI 2021 POUR L'EXECUTION DE LA SURVEILLANCE ET DU CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART FINANCEMENT FONDS ROUTIER DANS LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

8

Reference [N° 21-0014 /C/APME/DG/DRHFM/SDFB/SMPA/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N° 21-0014 /C/APME/DG/DRHFM/SDFB/SMPA/2021 DU 23 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 21-0004 /ASMI/APME/DG/DRHFM/SMPA/2021 DU 29 MARS 2021 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ELABORATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PME A L'HORIZON 2021-2025 (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

9

Reference [009/DC/MINESUP/CIPM/2021 DU 25 JUIN 2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 009/DC/MINESUP/CIPM/2021 DU 25 JUIN 2021 POUR L'ENTRETIEN ORDINAIRE DES BATIMENTS AU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.

Nature de prestation N/A

Date de cloture 20-07-2021

10

Reference [995/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IE2/GKE/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N° 995/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IE2/GKE/2021 DU 24/06/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 001756/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 19 AVRIL 2021, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE NATIONALE N° 1, TRONÇON MORA – DABANGA - KOUSSERI DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. LOT 6 : TILDE -KOUSSERI (DU PK 168+000 AU PK 205+000). FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP - EXERCICES 2021.IMPUTATION : 36 468 01 981310 2250

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

11

Reference [007 du 24 juin 2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 007 DU 24 JUIN 2021 RELATIF À LA PRÉSÉLECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES (BET) EN VUE DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE COMPLÈTE POUR LA RÉALISATION DES PROJETS DE DÉSENCLAVEMENT DES BASSINS DE PRODUCTION AGRICOLE DANS LE CADRE DU PNDP AGROPASTORAL « SITE 1 » DÉPARTEMENTS DU DIAMARÉ, DU MAYO DANAY ET DU MAYO KANI, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD SECTEUR : DÉSENCLAVEMENT DES BASSINS DE PRODUCTION AGRICOLE TYPE D'INFRASTRUCTURES : ROUTES AGRICOLES ET OUVRAGES D'ART

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 16-07-2021

12

Reference [005/AOIO/HGY/CIPM/21](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 005/AOINO/HGY/CIPM/21 DU 18 JUIN 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DE CERTAINS MEDICAMENTS A L'HOPITAL GENERAL DE YAOUNDE FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE YAOUNDÉ, EXERCICE 2021 IMPUTATION BUDGETAIRE : 610300 ET 610301

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 23-07-2021

13

Reference [21001239 /DM/MINDEF/01](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION MINISTERIELLE N° 21001239 /DM/MINDEF/01 PORTANT ATTRIBUTION AUX ETS CHATOL, DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE À LA BRIGADE DE GENDARMERIE DE FONGO-TONGO, PASSÉE APRÈS L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 212562/AONO/MINDEF/CIPM/2021 DU 26/04/2021.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

14

Reference [242 / D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IE2 /GKE/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N° 242 / D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IE2 /GKE/2021 DU 24/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 001756/L/ MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 19/04/2021, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE NATIONALE N° 1, TRONÇON MORA – DABANGA - KOUSSERI DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. LOT 4 : WAZA-SALÉ (DU PK 62 + 000 AU PK 102 + 000). FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP - EXERCICE 2021. IMPUTATION : 36 468 01 981310 2250

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

15

Reference [ADDITIF N° 01](#) [Lire](#)

Titre/objet

ADDITIF N° 01 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AONO/ CRTV/CIPM/2021 DU 28 MAI 2021 RELATIF A LA POUR L'ACQUISITION DE SYSTEMES DE MONITORING TV ET RADIO A LA CRTV MARKETING AND COMMUNICATION AGENCY (CMCA) / EXERCICE 2021

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

16	Reference	ADDITIF N°24 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°24 DU 24 JUIN 2021 DE LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/CMAT/CIPM/2021 DU 18 MAI 2021 POUR L'ACHAT DE DES TRICYCLES ET CASQUES DE PROTECTION, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

17	Reference	012/AONO/CAY5/CIPM/ 2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/CAY5/CIPM/ 2021 DU 23 JUIN 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE DE NGOUSSO-NGOULMEKONG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	22-07-2021

18	Reference	N° 000060/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/TJT Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 000060/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/TJT PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° 001/AOIR/CRTV/CIPM/2021 DU 27 MAI 2021 POUR LA TRANSMISSION ET LA DIFFUSION DU SIGNAL DE LA CAMEROON RADIO TELEVISION (CRTV) PAR SATELLITE EN BANDES C ET KU, EXERCICES 2021-2023
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

19	Reference	011 du 24 juin 2021 Lire
	Titre/objet	APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°011 DU 24 JUIN 2021 RELATIF À LA PRÉSÉLECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES (BET) EN VUE DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE COMPLÈTE POUR LA RÉALISATION DES PROJETS D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGROPASTORALES DANS LE CADRE DU PNDP AGROPASTORAL « SITE 3 » DÉPARTEMENTS DE LA BOUMBA ET NGOKO, DU HAUT-NYONG, DE LA KADEY ET DU LOM ET DJEREM, RÉGION DE L'ESTSECTEUR : DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGROPASTORALES TYPE D'INFRASTRUCTURES : BÂTIMENTS AGRICOLES, HYDRAULIQUE AGROPASTORALE ET AUTRES
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	16-07-2021

20	Reference	03524 /DV/MINDEF/01 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 03524 /DV/MINDEF/01 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°212562/AONO/MINDEF/CIPM/2021 DU 26 AVRIL 2021 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE À LA BRIGADE DE GENDARMERIE DE FONGO-TONGO, DÉPARTEMENT DE LA MENOUA, RÉGION DE L'OUEST.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

21	Reference	12/DC/CMNE-KLE/CIPM/BEC/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°12/DC/CMNE-KLE/CIPM/BEC/2021 DU 09 JUIN 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE SALLE DE CLASSE A L'EP DE DOUMROU GROUPE I DANS LA COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	13-07-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

22

Reference	010/DC/MINESUP/CIPM/2021 DU 25 JUIN 2021 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°010/DC/MINESUP/CIPM/2021 DU 25 JUIN 2021 POUR L'ENTRETIEN ORDINAIRE DU BATIMENT ABRITANT PROVISOIREMENT LE SIEGE DU RECTORAT DE L'UNIVERSITE PANAFRICAIN.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	20-07-2021

23

Reference	N° 001/DC/CMBMO/CIPM/2021 Lire
Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/CMBMO/CIPM/2021 DU 22/06/2021 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM A LA MAIRIE DE MBANKOMO DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU AKONO, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	20-07-2021

24

Reference	997/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IE2/GKE/2021 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 997/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IE2/GKE/2021 DU 24/06/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 001756/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 19 AVRIL 2021, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE NATIONALE N° 1, TRONÇON MORA – DABANGA - KOUSSERI DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. LOT 2 : MORA – WAZA (PK 25+000- AU PK 62+000). FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP - EXERCICES 2021.IMPUTATION : 36 468 01 981310 2250
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

25

Reference	3695/DM/MINDEF/01 Lire
Titre/objet	DECISION MINISTERIELLE N°3695/DM/MINDEF/01PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ GREAT TRADING HOUSE, DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE (CONSTRUCTION D'UN FORAGE, D'UN CHÂTEAU D'EAU DE 15M DE HAUTEUR ET D'UNE CAPACITÉ DE 12M3) À LA 12E BRIGADE D'INFANTERIE MOTORISÉE À BERTOUA, PASSÉE APRÈS L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°212270/AONO/MINDEF/CIPM/2021 DU 12/04/2021.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

26

Reference	007/AONO/CMBMO/CiPM/2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CMBMO/CIPM/2021 DU 22 JUIN 2021, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINES ROUTES COMMUNALES DANS LA COMMUNE DE MBANKOMO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE. LOT 1 : REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE MBADOUMOU-BIYE AYAT
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	20-07-2021

27

Reference	Décision N°074/D/MEADEN/2021 Lire
Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N°02/DC/MEADEN/CIPM/2021 DU 24/05/2021 RELATIVE A LA FOURNITURE DU MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU POUR LE COMPTE DE LA MEADEN EN PROCEDURE D'URGENCE
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

28

Reference [008/AONO/CMBMO/CiPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/CMBMO/CIPM/2021 DU 22 JUIN 2021, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINES ROUTES COMMUNALES DANS LA COMMUNE DE MBANKOMO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE LOT 1 : RÉHABILITATION DE LA ROUTE BIYAN-NKONDOUNGOU II LOT 2 : RÉHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE COMMUNALE RN3 (TRADEX NOMAYOS) -INTER ROUTE ARAB-CARREFOUR OWOUNDI-CHEFFERIE BIBONG BIDOUN

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 20-07-2021

29

Reference [N°076-21/C/MSP/HGY/CIPM/ 21](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N°076-21/C/MSP/HGY/CIPM/ 21 A/S L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/HGY/CIPM/21 DU 08 AVRIL 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'EQUIPEMENTS MEDICAUX, CONSOMMABLES ET REACTIFS DE LABORATOIRE AU SERVICE DE LABORATOIRE CENTRAL DE L'HÔPITAL GENERAL DE YAOUNDE

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

30

Reference [241 / D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IE2 /GKE/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N° 241 / D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IE2 /GKE/2021 DU 24/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 001756/L/ MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 19/04/2021, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE NATIONALE N° 1, TRONÇON MORA – DABANGA - KOUSSERI DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. LOT 1 : MORA – WAZA (DU PK 0+000 AU PK 62+000). FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP - EXERCICES 2021.IMPUTATION : 36 468 01 981310 2250

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

31

Reference [996/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IE2/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N° 996/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IE2/2021 DU 24/06/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 001756/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 19 AVRIL 2021, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE NATIONALE N° 1, TRONÇON MORA – DABANGA - KOUSSERI DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. LOT 1 : MORA – WAZA (DU PK 0+000 AU PK 25+000). FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP - EXERCICES 2021.IMPUTATION : 36 468 01 981310 2250

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

32

Reference [ADDITIF](#) [Lire](#)

Titre/objet

ADDITIF LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOBDOMBO, MAÎTRE D'OUVRAGE, INFORME LES SOUSMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES N°006(BIS/BIS), 007(BIS/BIS) ET 009(BIS/BIS) CI-DESSUS CITÉS DES MODIFICATIONS CI-APRÈS :

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

33	Reference	006 du 24 juin 2021 Lire
	Titre/objet	APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 006 DU 24 JUIN 2021 RELATIF À LA PRÉSÉLECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES (BET) EN VUE DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE COMPLÈTE POUR LA RÉALISATION DES PROJETS DE DÉSENCLAVEMENT DES BASSINS DE PRODUCTION AGRICOLE DANS LE CADRE DU PNDP AGROPASTORAL « SITE 2 » DÉPARTEMENTS DE LA BÉNOUÉ, DU FARO, DU MAYO-LOUTI ET DU MAYO-REY, RÉGION DU NORDET DÉPARTEMENT DE LA VINA, RÉGION DE L'ADAMAOUA SECTEUR : DÉSENCLAVEMENT DES BASSINS DE PRODUCTION AGRICOLE TYPE D'INFRASTRUCTURES : ROUTES AGRICOLES ET OUVRAGES D'ART
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	16-07-2021

34	Reference	ADDITIF N°23 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°23 DU 24 JUIN 2021 DE LA DEMANDE DE COTATION N°05/DC/C-MATOMB/CIPM/2021 DU 18 MAI ,2021 RELATIF A LA FOURNITURE DES PRODUITS ET MATÉRIELS DE LUTTE CONTRE LA COVID 19 DANS LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

35	Reference	240 / D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IE2 /2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 240 / D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IE2 /2021 DU 24/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 001756/L/ MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 19/04/2021, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE NATIONALE N° 1, TRONÇON MORA – DABANGA - KOUSSERI DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. LOT 1 : MORA – WAZA (DU PK 0+000 AU PK 25+000). FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP - EXERCICES 2021.IMPUTATION : 36 468 01 981310 2250
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

36	Reference	998/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IE2/GKE/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 998/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IE2/GKE/2021 DU 24/06/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 001756/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 19 AVRIL 2021, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE NATIONALE N° 1, TRONÇON MORA – DABANGA - KOUSSERI DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. LOT 3 : WAZA-SALÉ (DU PK 62 + 000 AU PK 102 +000). FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP - EXERCICE 2021.IMPUTATION : 36 468 01 981310 2250
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

37	Reference	243 / D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IE2 /GKE/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 243 / D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IE2 /GKE/2021 DU 24/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 001756/L/ MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 19/04/2021, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE NATIONALE N° 1, TRONÇON MORA – DABANGA - KOUSSERI DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. LOT 4 : SALÉ – DABANGA (DU PK 102+000 AU PK132+500). FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP - EXERCICE 2021.IMPUTATION : 36 468 01 981310 2250
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

38

Reference	N°_000061/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/TJT Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°_000061/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/TJT PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 001/AOIO/CRTV/CIPM/2021 DU 27 MAI 2021 POUR LA LOCATION DE SATELLITE A LA CRTV : CONTRIBUTION EN BANDE C, EXERCICES 2021-2023 – EN PROCEDURE D'URGENCE
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

39

Reference	N°_000060/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/TJT Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°_000060/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/TJT PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° 001/AOIR/CRTV/CIPM/2021 DU 27 MAI 2021 POUR LA TRANSMISSION ET LA DIFFUSION DU SIGNAL DE LA CAMEROON RADIO TELEVISION (CRTV) PAR SATELLITE EN BANDES C ET KU, EXERCICES 2021-2023
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

40

Reference	009 du 24 juin 2021 Lire
Titre/objet	APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 009 DU 24 JUIN 2021 RELATIF À LA PRÉSÉLECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES (BET) EN VUE DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE COMPLÈTE POUR LA RÉALISATION DES PROJETS D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGROPASTORALES DANS LE CADRE DU PNDP AGROPASTORAL « SITE 1 » DÉPARTEMENTS DU DIAMARÉ, DU MAYO-DANAY ET DU MAYO-KANI, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORDSECTEUR : DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGROPASTORALES TYPE D'INFRASTRUCTURES : BÂTIMENTS AGRICOLES, HYDRAULIQUE AGROPASTORALE ET AUTRES
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	16-07-2021

41

Reference	N°_000061/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/TJT Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°_000061/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/TJT PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 001/AOIO/CRTV/CIPM/2021 DU 27 MAI 2021 POUR LA LOCATION DE SATELLITE A LA CRTV : CONTRIBUTION EN BANDE C, EXERCICES 2021-2023 – EN PROCEDURE D'URGENCE
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

42

Reference	3694/DV/MINDEF/01 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 3694/DV/MINDEF/01 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°212270/AONO/MINDEF/CIPM/2020 DU 12 AVRIL 2021 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE (CONSTRUCTION D'UN FORAGE, D'UN CHÂTEAU D'EAU DE 15M DE HAUTEUR ET D'UNE CAPACITÉ DE 12M3) À LA 12E BRIGADE D'INFANTERIE MOTORISÉE À BERTOUA, DÉPARTEMENT DU LOM ET DJÉREM, RÉGION DE L'EST.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A



#	RESUME DES CONSULTATIONS	
43	Reference	N°002DC/C/LDO/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N°002DC/C/LDO/CIPM/2021 DU 31 MAI 2021 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIELMEDICAL DE CERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRES (CSI) DE LA COMMUNE DE LAGDO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD EN DEUX (02) LOTS
	Nature de prestation	Fournitures
	Date de cloture	25-06-2021
44	Reference	1000/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IE2/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 1000/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IE2/2021 DU 24/06/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 001756/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 19 AVRIL 2021, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE NATIONALE N° 1, TRONÇON MORA – DABANGA - KOUSSERI DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. LOT 5 : DABANGA - TILDE (DU PK 132 +500 AU PK 168+000). FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP - EXERCICES 2021.IMPUTATION : 36 468 01 981310 2250
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
45	Reference	244 / D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IE2 /2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 244 / D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IE2 /2021 DU 24/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 001756/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 19/04/2021, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE NATIONALE N° 1, TRONÇON MORA – DABANGA - KOUSSERI DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. LOT 5 : DABANGA - TILDE (DU PK 132 +500 AU PK 168+000). FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP - EXERCICES 2021.IMPUTATION : 36 468 01 981310 2250
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
46	Reference	024/AONO/PDVIR/CUD/CIPM/2021 DU 24/06/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°024/AONO/PDVIR/CUD/CIPM/2021 DU 24/06/2021 RÉALISATION DES TRAVAUX DE VOIRIES STRUCTURANTES DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5ÈME AU CAMEROUN: TRONÇON : PK 11-FIN GOUDRON LOGPOMPAYS : REPUBLIQUE DU CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET DE DEVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RESILIENTES (PDVIR)NUMÉRO DU PRÊT CRÉDIT IDA NO 6132-CM
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	29-07-2021
47	Reference	01 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°01 PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DE L'AVISDE CONSULTATION
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
48	Reference	05/AONO/E.31/SAEF/CDPM/2021 Lire
	Titre/objet	(EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA CLOTURE DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE BAMESSINGUE DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS. LINÉAIRE : 330 ML (PHASE 2).FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	30-06-2021

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
49	Reference	22/DM/C-NGO/SG-021 Lire
	Titre/objet	PORTANT ANNULATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C-NGO/CIPM/2021 DU 05 MARS 2021 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DE CERTAINES STRUCTURES SANITAIRES DE LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE : LOT 2 : EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE NYAMONGO
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
50	Reference	23/DM/C-NGO/SG-021 Lire
	Titre/objet	PORTANT ANNULATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C-NGO/CIPM/2021 DU 05 MARS 2021 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DE CERTAINES STRUCTURES SANITAIRES DE LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE : LOT 3 : EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE NYAMOKO
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
51	Reference	24/DM/C-NGO/SG-021 Lire
	Titre/objet	PORTANT ANNULATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AAONO/C-NGO/CIPM/2021 DU 03 MARS 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ECLOSERIE A NGORO DANS LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINEPIA EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
52	Reference	03/AOIO/SPE/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°03/AOIO/SPE/CIPM/2021 DU 25 JUIN 2021 POUR LA FOURNITURE DU PAPIER IMPRESSION EN FEUILLES (EN TROIS LOTS) A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	26-07-2021
53	Reference	03/C/CD/04/2020 du 18 Avril 2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°03/C/CD/04/2020 DU 18 AVRIL 2021 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE NO3/AONO/C-DI13/CIPM/2021 DU 08/03/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES CLASSE AU GOVERNMENT ENGLISH NURSERY SCHOOL DE MISSOLE II DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA , DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME , RÉGION DU LITTORAL .MAITRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBAMBAFINANCEMENT : BIP 2021
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

54

Reference [21/DM/C-NGO/SG-021](#) [Lire](#)

Titre/objet

PORTANT ANNULATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C-NGO/CIPM/2021 DU 05 MARS 2021 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DE CERTAINES STRUCTURES SANITAIRES DE LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE : LOT 1 : EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE NGOROFINANCEMENT : BIP MINSANTE EXERCICE 2021

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

55

Reference [ADDENDUM N°07 /AD /C-MKO /SP/CIPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

ADDENDUM N°07 /AD /C-MKO /SP/CIPM/2021 TO THE NATIONAL CALL FOR TENDERS OPENED IN EMERGENCY PROCEDURE N ° 011 /ONIT/ C-MOUANKO / CIPM / 2021 OF 05/28/2021 FOR THE EXTENSION PROJECT OF THE DRINKING WATER SUPPLY NETWORK (AEP) IN THE LOCALITIES OF NKAGANZOK, YAPENDA AND BEDALE IN THE COMMUNE OF MOUANKO, DEAPRTEMENT OF SANAGA MARITIME, COASTAL REGION. THE MAYOR OF THE MUNICIPALITY OF MOUANKO, CONTRACTING AUTHORITY, BRINGS TO THE ATTENTION OF COMPANIES THAT HAVE SUBMITTED TO THE NATIONAL CALL FOR TENDERS OPENED UNDER EMERGENCY PROCEDURE N ° 011 /ONIT/ C-MOUANKO / CIPM / 2021 OF 05/28/2021 FOR THE EXTENSION PROJECT OF THE DRINKING WATER SUPPLY NETWORK (AEP) IN THE LOCALITIES OF NKAGANZOK, YAPENDA AND BEDALE IN THE MOUANKO MUNICIPALITY, DEAPRTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, COASTAL REGION, THAT SAID INVITATION TO TENDER IS AMENDED AS FOLLOWING : POSTPONEMENT OF OFFERS THE OPENING OF BIDS INITIALLY SCHEDULED FOR JUNE 21, 2021 IS POSTPONED TO JUNE 25, 2021 IN THE DEPARTMENTS OF THE INTERNAL PROCUREMENT COMMISSION OF THE MUNICIPALITY OF MOUANKO.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

56

Reference [N° 003/06/2021/MAGZI/DG/CT2/DAF/SM](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 003/06/2021/MAGZI/DG/CT2/DAF/SM

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

57

Reference [01/DM/CAN2/SG/UPE/2021 du 0 8 JUIN 2021](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°01/DM/CAN2/SG/UPE/2021 DU 0 8 JUIN 2021 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

58

Reference [18/D/CBKA/SIGAM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER DE D'APPEL N°12/AONO/CBKA/SIGAM/CIPM/PI/2021 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ÉTUDES TECHNIQUES AUX FINS D'ASSURER LA M'AITRISE D'OUVRAGE ET D'OEUVRE AUPRÈS DE LA MAIRIE DE BANKA DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINES ROUTES COMMUNALES, EN PROCÉDURE D'URGENCE. LE MAIRE,

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

59

Reference [089_/SNI/DG/DOI/DOLA](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°050/AONO/SNI/CIPM/21 DU 16 AVRIL 2021 POUR L'EXECUTION DES SERVICES DE GARDIENNAGE DES PROPRIETES IMMOBILIERES DE LA SNI

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

60

Reference [0000](#) [Lire](#)

Titre/objet LISTE DES MARCHES DU MINISTERE DE L'ELEVAGE, DES PECHE ET DES INDUSTRIES ANIMALES LIES A LACOVID-19

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

61

Reference [00000015/AONO/MPT/CIPM/2021 DU 23 JUIN 2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00000015/AONO/MPT/CIPM/2021 DU 23 JUIN 2021 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DANS LES BUREAUX DE POSTE DE MEYO CENTRE ET MBOMA.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 16-07-2021

62

Reference [002/AONO/C/DK/SG/SPM/CIPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C/DK/SG/SPM/CIPM/2021 DU 14 JUIN 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE DEUX ROUTES RURALES DANS LA COMMUNE DE DEUK, COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCELOT 1 : TRONÇON : DIOMA – BORD DE GAH (22 KM)LOT 2 : MPOUGA- MPAGNE-NYAMZOM – BORD DE GAH (16KM) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC – (MINTP) EXERCICE 2021LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DEUK, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT UN AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 08-07-2021

63

Reference [N°00119/06/2021/MAGZI SA/DG/CT2/DAF/SM](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°00119/06/2021/MAGZI SA/DG/CT2/DAF/SMIMPORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 250 ML DE ROUTE EN PAVÉS DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE BONABERI

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

64

Reference [01/C/CD/04/2020 du 18 Avril 2021](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°01/C/CD/04/2020 DU 18 AVRIL 2021 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N01/AONO/C-DIB/CIPM/2021 DU 08/03/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE À MISSOLE IL PK 32 ET PK 36 DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA , DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME , RÉGION DU LITTORAL .MAITRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBAMBAFINANCEMENT:BIP 2021

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

65

Reference [0032/APQ/MINH DU/SG/C2D-CR/CCS/ADCR2/21](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE PRÉQUALIFICATION N°0032/APQ/MINH DU/SG/C2D-CR/CCS/ADCR2/2021 DU 21 JUIN 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE VOIRIE ET DE DRAINAGE DANS LES VILLES DE BAMENDA ET MAROUA DANS LE CADRE DU PROGRAMME C2D - URBAIN « CAPITALES RÉGIONALES »

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 27-07-2021

66

Reference [001/AONO/JAPSSO/DE/DAF/CPM/21](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/JAPSSO/DE/DAF/CPM/21 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI) POUR LES ACTEURS COMMUNAUTAIRES ET PRESTATAIRES COMMUNAUTAIRES DES TROIS PATHOLOGIES EN CONTEXTE COVID-19 : LOT N° ____ (À PRÉCISER PAR LE SOUSMISSIONNAIRE)

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 30-06-2021

67

Reference [007/D/MINEP?A/MIDEPECAM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°007/D/MINEP?A/MIDEPECAM/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 001/AONO/IMINEPIA IMIDEPECAM/CIPM12021 DU 14/05/2021 RELATIF A L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT DE L'USINE A GLACE DE KRIBI.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

68

Reference [09DM/CNE/D8A/SG/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet DÉCISION MUNICIPALE N°09DM/CNE/D8A/SG/2021 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE DC NO3/LC/RLT/DSM/CDIB/2021 DU 28/05/2021 PASSÉ APRÈS DEMANDE DE COTATION OUVERT N°03/DC/C-D18/CIPM/2021 DU 04/05/2021 DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

69

Reference [07 /AD /C-MKO /SP/CIPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°07 /AD /C-MKO /SP/CIPM/2021 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°012/AONO/C-MOUANKO/CIPM /2021 DU 28.05.2021 POUR LE PROJET D'EXTENSION DU RESEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (AEP) DANS LES LOCALITES DE NKAGANZOK, YAPENDA ET BEDALE DANS LA COMMUNE DE MOUANKO, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOUANKO, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES AYANT SOUSMISSIONNÉ À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°012/AONO/C-MOUANKO/CIPM /2021 DU 28.05.2021 POUR LE PROJET D'EXTENSION DU RESEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (AEP) DANS LES LOCALITES DE NKAGANZOK, YAPENDA ET BEDALE DANS LA COMMUNE DE MOUANKO, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL, QUE LEDIT APPEL D'OFFRES EST MODIFIÉ COMME SUIT :

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

70

Reference	01/LC/RLT/DSM/CDIB/2021 Lire
Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N01/LC/RLT/DSM/CDIB/2021 DU 18/04/2021 PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C-D18/CIPM/2021 DU 08/03/2021 DONS LA COMMUNE DE D18AMBA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

71

Reference	150DM/CNE/DBA/SG/2021 Lire
Titre/objet	DÉCISION MUNICIPALE N°150DM/CNE/DBA/SG/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE NO3/LC/RLT/DSM/CD18/2021 DU 18/05/2021 PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°03/AONO/C-D18/CIPM/2021 DU 08/03/2021 DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA , DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME , RÉGION DU LITTORAL
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

72

Reference	018/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°018/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'ANALYSE DES PROPOSITIONS TECHNIQUES DE LA DEMANDE DE PROPOSITION N° 006/DP/CUD/PDVIR/UTL/CIPM/CCCM-TR/2021 DU 05 MAI 2021MAITRISE D'ŒUVRE COMPLETE (ETUDE ET CONTROLE) POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE VOIRIES ET EQUIPEMENT DE PROXIMITE DANS LES ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3EME ET 5EME FINANCEMENT : CREDIT IDA NO 6132-CM
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

73

Reference	02/AMI/CES/SG/CSPM/2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°02/AMI/CES/SG/CSPM/2021 DU 22 JUIN 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE EN VUE DE LA GESTION DE LA CUISINE, DES CAFÉTÉRIAS, ET DU RESTAURANT DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL (CES).
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	06-08-2021

74

Reference	00003705/DAG/DG/PAD DU 18/06/2021 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°00003705/DAG/DG/PAD DU 18/06/2021 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 085/AONR/CIPM-AS/PAD/2021 DU 07 AVRIL 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE L'IMPLÉMENTATION DE LA COMPTABILITÉ ANALYTIQUE AU PORT AUTONOME DE DOUALA.-
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

75

Reference	010DM/CNE/DBA/SG/2021 Lire
Titre/objet	LCISION MUNICIPALE N°010DM/CNE/DBA/SG/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ N08/M/RLT/DSM/C018/2021 DU 28/05/2021 PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°0 8/AONO/C-D18/CIPM/2021 DU 15/04/2021 DANS LA COMMUNE DE DIBAMRA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

76

Reference [07/C/CNDAUSG/STADU/2021 DU 31 MAI 2021](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°07/C/CNDAL/SG/STADU/2021 DU 31 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DES AVIS D'APPEL D'OFFRE ISSUS DE CERTAINS DOSSIERS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

77

Reference [09/C/CD/04/2020 du 28 Mai 2021](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°09/C/CD/04/2020 DU 28 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION » EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 03/DC/C-DIE/CIPM/SM/SG/2021 DU 04/05/2021 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DE CERTAINES FORMATIONS SANITAIRES DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA , DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME , RÉGION DU LITTORAL .MAITRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBAMBAFINANCEMENT : BIP 2021

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

78

Reference [011/AONO/CAD6/CIPM/2021 DU 23 JUIN 2021](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/CAD6/CIPM/2021 DU 23 JUIN 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE(PMH) À SANDJE II DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 6EME,DEPARTEMENT DU WOURI, REGION DU LITTORAL.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 16-07-2021

79

Reference [012/AONO/CAD6/CIPM/2021 DU 23 JUIN 2021](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°012/AONO/CAD6/CIPM/2021 DU 23 JUIN 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE À SANDJE II DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 6EME,DEPARTEMENT DU WOURI, REGION DU LITTORAL.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 16-07-2021

80

Reference [00000016/AONO/MPT/CIPM/2021 DU 23 JUIN 2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 00000016/AONO/MPT/CIPM/2021 DU 23 JUIN 2021 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES HOTELS DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS DE MAROUA BAFUSSAM ET BERTOUAPHASE 1 : GROS ŒUVRES.FINANCEMENT : CAS FST, EXERCICE 2021

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 16-07-2021

81

Reference [00000013/AMI/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA/2021 DU 14/06/21](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 00000013/AMI/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA/2021 DU 14 JUIN 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGÉ DE MENER DES ÉTUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES DU DATACENTER DE YAOUNDE DANS LE CADRE DU PROJET E-GOVERNMENT

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 16-07-2021



RESUME DES CONSULTATIONS

82

Reference	018/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°018/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'ANALYSE DES PROPOSITIONS TECHNIQUES DE LA DEMANDE DE PROPOSITION N° 006/DP/CUD/PDVIR/UTL/CIPM/CCCM-TR/2021 DU 05 MAI 2021 MAITRISE D'ŒUVRE COMPLETE (ETUDE ET CONTROLE) POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE VOIRIES ET EQUIPEMENT DE PROXIMITE DANS LES ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3EME ET 5EME FINANCEMENT : CREDIT IDA NO 6132-CM
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

83

Reference	N° 21-00094/APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2021 Lire
Titre/objet	DECISION N° 21-00094/APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2021 DU 22 JUIN 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°003/AONR/MINPMEESA/APME/CIPM/2021 DU 06 AVRIL 2021 POUR L'ASSURANCE MALADIE TRANSFAGRI
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

84

Reference	002/AONO/JAPSSO/DE/DAF/CPM/21 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/JAPSSO/DE/DAF/CPM/21 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DES KITS ALIMENTAIRES POUR LES DETENUS EN CONTEXTE COVID-19: LOT N° ____ (À PRÉCISER PAR LE SOUSMISSIONNAIRE)
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	30-06-2021

85

Reference	13/AONO/C-MDBA-BTOS/CIPM/AI/21 Lire
Titre/objet	POUR LA FOURNITURE D'UNE PELLE CHARGEUSE SUR PNEUS SEWI 655D (NEUVE) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	12-07-2021

86

Reference	001/C/CAN2/SG/UPE/2021 du 08 JUIN 2021 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°001/C/CAN2/SG/UPE/2021 DU 08 JUIN 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N°01 /CAN-2 /CIPM/2021 DU 22 MARS 2021 POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ D'EKANGTE, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2ÈME, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL,
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

87

Reference	D13-141/AONO/MINSANTE/CSPM- PC /2021 du 08/06 2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° D13-141/AONO/MINSANTE/CSPM- PC /2021 DU 08/06 2021 POUR LA MISE EN PLACE D'UNE STRATÉGIE D'ÉCOUTE CITOYENNE, ET D'UN MÉCANISME DE CONTRÔLE CITOYEN / GESTION DES PLAINTES À L'INTENTION DES USAGERS DU PROJET « CHEQUE SANTE ».
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	20-07-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

88

Reference [N° 003/06/2021/MAGZI/DG/CT2/DAF/SM](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 003/06/2021/MAGZI/DG/CT2/DAF/SM

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

89

Reference [00000011/AMI/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA/2021 DU 14/06/21](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 00000011/AMI/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA/2021 DU 14 JUIN 2021, POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ETUDES EN VUE DE L'ELABORATION DU START UP ACT

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 16-07-2021

90

Reference [N° 21-0013/C/APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 21-0013/C/APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2021 DU 22 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°003/AONR/MINPMEESA/APME/CIPM/2021 DU 06 AVRIL 2021 POUR L'ASSURANCE MALADIE TRANSFAGRI

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

91

Reference [018/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2021 DU 23 JUIN 2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2021 DU 23 JUIN 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE REALISER L'ETUDE TECHNIQUE D'ALIMENTATION EN ENERGIE SOLAIRE DES CENTRES SECONDAIRESMAITRE D'OUVRAGE : DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATERFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA CAMWATEREXERCICES : 2021

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 22-07-2021

92

Reference [019/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2021 DU 23 JUIN 2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2021 DU 23 JUIN 2021EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE L'ASSISTANCE ET DU CONSEIL FISCAL A LA CAMWATERMAITRE D'OUVRAGE : DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA CAMWATEREXERCICES : 2021

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 22-07-2021

93

Reference [01/AONO/CIPM-UDs/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE AU CAMPUS PRINCIPAL DE L'UNIVERSITE DE DSCHANG (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 16-07-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

94

Reference	1167-21/DAG/DG/PAD DU 18/06/2021 Lire
Titre/objet	DÉCISION N°1167-21/DAG/DG/PAD DU 18/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ BRIDGEO SARL BP. 4942 DOUALA, DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 085/AONR/CIPM-AS/PAD/2021 DU 07 AVRIL 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE L'IMPLÉMENTATION DE LA COMPTABILITÉ ANALYTIQUE AU PORT AUTONOME DE DOUALA. -
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

95

Reference	0056/C/MINEPIA/MIDEPECAM/2021 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°0056/C/MINEPIA/MIDEPECAM/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 001/AONO/MINEPIA/MIDEPECAM/CIPM/2021 DU 14/05/2021 RELATIF A L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT DE L'USINE A GLACE DE KRIBI
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

96

Reference	056_/SNI/DG/DOI/DOIA Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°050/AONO/SNI/CIPM/20 DU 16 AVRIL 2021 POUR L'EXECUTION DES SERVICES DE GARDIENNAGE DES PROPRIETES IMMOBILIERES DE LA SNI
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

97

Reference	017/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2021 DU 23 JUIN 2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2021 DU 23 JUIN 2021 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ASSISTANCE A LA CAMWATER A L'ETUDE DE RECONFIGURATION DU SYSTEME D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE DOUALAMAITRE D'OUVRAGE : DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA CAMWATEREXERCICES : 2021
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	22-07-2021

98

Reference	00003705/DAG/DG/PAD DU 18/06/2021 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°00003705/DAG/DG/PAD DU 18/06/2021 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 085/AONR/CIPM-AS/PAD/2021 DU 07 AVRIL 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE L'IMPLÉMENTATION DE LA COMPTABILITÉ ANALYTIQUE AU PORT AUTONOME DE DOUALA.-
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

99

Reference	00000014/AONO/MPT/CIPM/2021 DU 23 JUIN 2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00000014/AONO/MPT/CIPM/2021 DU 23 JUIN 2021, LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE DANS LES BUREAUX DE POSTE DE MEYO CENTRE ET MBOMA.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	16-07-2021



#

RESUME DES CONSULTATIONS

100

Reference	N° 21-0013/C/APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2021 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 21-0013/C/APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2021 DU 22 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°003/AONR/MINPMEEESA/APME/CIPM/2021 DU 06 AVRIL 2021 POUR L'ASSURANCE MALADIE TRANSFAGRI
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

COMMUNE DE KAÉLÉ

**ADDITIF RECTIFICATIF N°09 AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION
 N°12/DC/CMNE-KLE/CIPM/BEC/2021 DU 09/06/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE
 SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE DOUMROU GROUPE 1 DANS LA COMMUNE DE KAELE,
 DEPARTEMENT DU MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : BUDGET
 D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINEDUB, EXERCICE 2021**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra être déposée à la Commune de Kaélé au Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux, au plus tard le **30 JUIN 2021 à 10 Heures** et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION

**N°12/DC/CMNE-KLE/CIPM/BEC/2021 DU 09 JUIN 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE
 SALLE DE CLASSE A L'EP DE DOUMROU GROUPE 1 DANS LA COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE
 MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD.**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

Lire plutôt

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra être déposée à la Commune de Kaélé au Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux, au plus tard le **13 JUILLET 2021 à 10 Heures** et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION

**N°12/DC/CMNE-KLE/CIPM/BEC/2021 DU 09 JUIN 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE
 SALLE DE CLASSE A L'EP DE DOUMROU GROUPE 1 DANS LA COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE
 MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD.**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

Les plis seront ouverts en séance de dépouillement par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kaélé, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées ci-dessous :

Date et heure d'ouverture des plis	Le 30 JUIN 2021 à 11 Heures
Lieu d'ouverture des plis	Salle de Dépouillement de la Commune de Kaélé

2 Ouverture des Plis**Lire plutôt**

Les plis seront ouverts en séance de dépouillement par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kaélé, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées ci-dessous :

Date et heure d'ouverture des plis	Le 13 JUILLET 2021 à 11 Heures
Lieu d'ouverture des plis	Salle de Dépouillement de la Commune de Kaélé

KAELE le 24 Juin 2021

Le MAIRE

NKRUMAH Jean

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION N° 238/ D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IE2 /GKE/2021 DU 24/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 001756/L/ MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 19/04/2021, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE NATIONALE N° 1, TRONÇON MORA – DABANGA - KOUSSERI DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. LOT 6 : TILDE -KOUSSÉRI (DU PK 168+000 AU PK 205+000). FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP - EXERCICE 2021.IMPUTATION : 36 468 01 981310 2250

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°

2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de

Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels;

Vu la Décision N°154/D/MINTP/CAB du 16 juillet 2019 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics

Vu la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2021 ;

Vu l'autorisation de gré à gré N° 001756/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 19 avril 2021 autorisant la passation du Marché sus-mentionné par la procédure de gré à gré ;

Vu le dossier de consultation de gré à gré suivant autorisation N° 001756/L/MINMAP/SG/ DGMI/DMTR/EECA du 19 avril 2021, pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route nationale N° 1, tronçon Mora – Dabanga - Kousseri dans la région de l'Extrême-Nord.

Lot 6 : Tilde -Kousseri (du PK 168+000 au PK 205+000);

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu Le rapport du Comité d'Analyse des pièces administratives, des offres techniques et financières ;

Vu Le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures.

DECIDE:

Article 1: L'entreprise dont le nom suit est retenu pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route nationale N° 1, tronçon Mora – Dabanga - Kousseri dans la région de l'Extrême-Nord. Lot 6 : Tilde -Kousseri (du PK 168+000 au PK 205+000) :

N° Lot	Type d'intervention	Tronçon	Linéaire (Km)	Nom et Adresse du l'entreprise retenue	Montant TTC Corrigé en chiffre (en FCFA)	Montant TTC corrigé en lettre (en FCFA)	Délai d'exécution
Lot 6	Travaux de réhabilitation de la route nationale N° 1	Tilde – Kousseri (du PK 168+000 au PK 205+000)	37,00	SOBMTI B.P. : 46 k&libi Bayez-4280 Tunisie, Tél. : 697 08 54 94	433 279 027	Quatre cent trente trois millions deux cent soixante dix neuf mille vingt sept	06 mois.

Article 2: Le mandataire de l'entreprise attributaire est invité à se présenter à la Direction

des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de Marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée

partout où besoin sera.

YAOUNDE le 24 Juin 2021

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 010 DU 24 JUIN 2021 RELATIF À LA PRÉSÉLECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES (BET) EN VUE DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE COMPLÈTE POUR LA RÉALISATION DES PROJETS DE DÉSENCLAVEMENT DES BASSINS DE PRODUCTION AGRICOLE DANS LE CADRE DU PNDP AGROPASTORAL « SITE 3 » DÉPARTEMENTS DE LA BOUMBA ET NGOKO, DU HAUT-NYONG, DE LA KADEY ET DU LOM ET DJEREM, RÉGION DE L'EST SECTEUR : DÉSENCLAVEMENT DES BASSINS DE PRODUCTION AGRICOLE TYPE D'INFRASTRUCTURES : ROUTES AGRICOLES ET OUVRAGES D'ART.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Considéré aujourd'hui comme un des principaux outils effectifs d'appui à la décentralisation et au Développement local au Cameroun, le PNDP est mis en œuvre depuis 2004 par le Gouvernement avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers.

Ce programme a, sur la base des Plans Communaux de Développement (PCD) élaborés, financé plus de 6 000 microprojets qui sont surtout identifiés sur une base sectorielle. Ces microprojets disséminés sur l'étendue du territoire de chaque commune, ne tiennent pas compte des effets de levier que peut constituer une implantation des projets visant à résoudre une problématique de développement économique dans un bassin de production des filières porteuses en vue de la création des richesses et d'emplois sur une chaîne de valeur agricole bien établie.

Dans cet objectif et compte tenu du contexte actuel du Cameroun, notamment le processus d'élaboration du schéma national et des schémas régionaux d'aménagement et de développement durable du territoire, l'élaboration du plan de zonage, l'accélération du processus de décentralisation, et le processus de réforme foncière, le Conseil d'Administration de l'AFD a octroyé un financement de 50M€ dont 20 M€ du 3ème C2D et 30M€ du 11ème Fonds Européen pour le Développement (FED) par délégation de gestion à l'AFD.

Il est prévu qu'une partie des financements délégués du FED soit dédiée à la mise en œuvre d'un Volet Agropastoral au sein du PNDP, plus spécifiquement dans treize (13) départements des quatre (04) régions à savoir : l'Extrême-Nord, le Nord, l'Adamaoua et l'Est.

Cette nouvelle démarche s'inscrit dans le cadre de : la stratégie de développement à l'horizon 2030 (SND-30), notamment dans son pilier relatif à la transformation structurelle de l'économie, à travers singulièrement le développement de la production et de la productivité agricoles et le développement des infrastructures productives (particulièrement les infrastructures routières) ; la continuité des transferts de compétences aux communes en matière de services agropastoraux et d'aménagement routier. La nouvelle démarche permettra le financement (i) du désenclavement des zones d'intervention prioritaires à travers la mise en place d'infrastructures structurantes et (ii) l'appui aux filières agropastorales à travers la réalisation des investissements à la demande des Professions Agricoles et des Communes.

Fort de ce qui précède, les Syndicats de communes des Départements de la Boumba et Ngoko, du Haut-Nyong, de la Kadéy et du Lom et Djerem qui assurent la Maîtrise d'Ouvrage de ces projets de désenclavement des bassins de production, envisagent de recruter à travers le Programme National de Développement Participatif (PNDP), un Bureau d'Etudes Techniques (BET) pour la conduite des prestations de Maîtrise d'Œuvre Complète dans le cadre de la mise en œuvre des activités liées à la réalisation desdits projets.

2. Objet

Cette prestation vise la réalisation de la Maitrise d'Œuvre complète dans la mise en œuvre des projets comportant les études de rentabilité économique, de faisabilité technique, socio-environnementale des idées de projets de désenclavement des bassins de production d'une part, et la mission de contrôle et de surveillance se rapportant à la réalisation desdits projets d'autre part.

La liste des projets objet de la présente prestation est annexe 03.

1 Objet de la prestation

Pour chaque projet, cette consultation a pour objectifs spécifiques de :

- Mener des études de faisabilité sectorielle, technique, socio-environnementale et de rentabilité économique. Ces études doivent conduire à :

- l'établissement de l'Avant-Projet Détaillé (APD) ou requête de financement, l'établissement de l'Avant-Projet d'exécution (APE) ;

- l'élaboration d'un dossier de consultation des entreprises (DAO ou DC) pour la réalisation des travaux ;

- l'évaluation sommaire de la rentabilité économique du projet ;

- L'élaboration de l'évaluation environnementale, et notamment la Notice d'Impact Environnementale (le cas échéant).

- Conduire les activités de contrôle et de surveillance des travaux. Cette activité consistera à veiller à la réalisation des ouvrages suivant les normes en vigueur prise en compte dans le cahier des charges du prestataire conformément au budget alloué au projet.

Le Coordonnateur National du PNDP invite les Candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

3. Consistance des prestations

La prestation sera constituée en deux phases :

Une phase 1

Cette phase se décline ainsi qu'il suit :

- La réalisation des activités préliminaires à la prestation notamment : le chronogramme des activités ; la Participation au renforcement des capacités sur « l'élaboration d'une Etude de Faisabilité Technique, Environnementale et Financière (EFTEF) conformément au mode opératoire du PNDP » ; la participation aux réunions préparatoires et de démarrage avec tous les acteurs impliqués etc. ;

- La réalisation d'une EFTEF et de rentabilité économique pour chaque projet du site 3 ;

- La réalisation de la Notice d'Impact Environnemental (NIE) de chacun des projets concernés ;

- La production d'un avant-projet d'exécution (APE) et du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) ;

- La participation aux différentes séances de suivi de l'évolution de l'étude organisée par le PNDP ;

- La participation à l'atelier pour la rédaction des requêtes, qui sera organisé vingt-cinq (25) jours après la signature des contrats, au terme de la collecte des données et de la disponibilité des études spécifiques, le cas échéant ;

- La participation aux activités de clôture de la prestation à savoir : la séance de restitution régionale des études de faisabilité en présence du PNDP ;

- L'évaluation de la prestation indispensable pour le déclenchement de la phase 2 ;

Une phase 2 de la prestation relative au suivi-contrôle des travaux

Elle se décline de la manière suivante :

- La mise en œuvre des activités d'avant-démarrage du chantier : la réunion de démarrage ; l'approbation du projet d'exécution ; l'implantation des ouvrages ; etc. ;

- L'assistance à l'entreprise adjudicataire des travaux de chantier à travers : la validation des chronogrammes hebdomadaires et manuels des travaux ; le suivi/contrôle des travaux ; le suivi de la mise en œuvre des mesures socio-environnementales et des violences basées sur le genre (VBG) ; la validation des attachements et la signature des décomptes ; etc. ;

- L'assistance au Maître d'Ouvrage par le rapportage des activités de terrain ainsi qu'à la participation à la réception des travaux ;

- La participation aux activités annexes à savoir : les réunions périodiques de cadrage et de mise au point ; les travaux de guichets uniques pour la période décomptée ; etc ;

- L'implication (formation aux opérations de suivi et de veille dans l'exécution des travaux, mobilisation autour des projets) du comité de suivi dans les opérations de suivi et de contrôle des différentes phases des travaux pour faciliter la pérennisation des ouvrages.

4. Participation et origine

Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'article 1.3 des « Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers » (édition d'octobre 2019), disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD www.afd.fr.

5. Remises des offres

Les Manifestations d'Intérêt écrites (en un (01) original et six (06) copies) accompagnées d'une version « scannée et ordonnée en un seul fichier » de l'originale dans une clé USB, doivent être déposées à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 16 juillet 2021 à 15h30 : Cellule de Passation des Marchés de la Cellule Nationale de Coordination du PNDP, porte 212, sise au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD, Boite Postale : 660 Yaoundé – Cameroun, Téléphone : +237 692 80 75 41, Email : pndp_cameroun@yahoo.fr, cpmnpndp@yahoo.com ou cpmnpndp@gmail.com.ou

Déposées dans les Cellules Régionales Coordination du PNDP de la Région de l'Est au plus tard 07 jours avant le **16 juillet 2021** à 15h30 : Au secrétariat du Coordonnateur Régional du PNDP.

L'enveloppe contenant la manifestation d'intérêt doit porter la mention suivante :

« A l'attention de Madame le Coordonnateur National du PNDP

Appel à Manifestation d'Intérêt N° 010 du 24 juin 2021 relatif à la présélection des Bureaux d'Etudes Techniques (BET) en vue de la maîtrise d'œuvre complète pour la réalisation des projets de désenclavement des bassins de production agricole dans le cadre du PNDP Agropastoral « Site 3 »

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

6. Composition du dossier

Les Candidats intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations similaires (justifiées au moins par (i) les copies des 1er et dernières pages du contrat desdites prestations et (ii) les Procès-verbaux de réception correspondant).

Le caractère similaire des références sera analysé en fonction :

1. De l'ampleur des marchés : Prestations d'Etudes de Faisabilité Techniques et financière et/ou de suivi contrôle de l'exécution des travaux routiers d'un montant supérieur ou égal à Cinquante-millions (50 000 000) de francs CFA ;
2. De la nature des Services : Etudes techniques, financière et socio-environnementales et/ou de suivi contrôle de l'exécution des travaux routiers ;
3. Du domaine et de l'expertise technique : Etude de faisabilité technique, financière et socio-environnementale des projets d'infrastructures (secteurs du Batiment et des Travaux Publics « BTP ») et/ou de suivi contrôle de l'exécution des travaux routiers ;
4. Du contexte géographique : Régions du Cameroun et/ou région du bassin du lac Tchad.

Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure :

- Une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres, ou
- Une lettre d'intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé.

En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme « Sous-traitants ». Les références et qualifications des Sous-traitants ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des candidatures.

7. Critères d'évaluation

Le Consultant doit être un Bureau d'études, il devra avoir au moins deux (02) ans dans la conduite des prestations d'Etudes de faisabilité technique, environnementale et financière et/ou de suivi contrôle de l'exécution des travaux routiers. Il devra mobiliser pour conduire la prestation dans les quatre (04) Départements concernés, une équipe pluridisciplinaire constituée au minimum du personnel ci-après :

- Pour la phase 01 : 10 Personnels-clé et 12 Personnels d'appui ;
- Pour la phase 02 : 09 Personnels-clé et 38 Personnels d'appui.

N.B : Les CV du personnel clé ne seront pas évalués à cette étape et sont demandés à titre indicatif.

6. Méthode de sélection

Il est porté à l'attention des Consultants que le Bureau d'études sera sélectionné selon la Méthode « Sélection Basée sur la Qualité et le Coût » (SBQC) telle que décrite dans les « Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers » (édition d'octobre 2019).

Après analyse des manifestes, le PNDP dressera une liste restreinte de six (6) Candidats maximum, présélectionnés sur la base des dossiers de candidatures reçus. Pendant la phase de sélection, chaque candidat présélectionné recevra du PNDP, la Demande de Propositions pour la réalisation des services requis.

Cet Appel à Manifestations d'intérêt (AMI) s'adresse aux :

X Bureaux d'études Consultants individuels

ONG ONG et bureau(x) d'études seuls ou en Groupement

8. Renseignements Complémentaires

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures suivantes : **07h30 – 12h30 et 14h – 17h** ; Cellule de Passation des Marchés de la Cellule Nationale de Coordination du PNDP, porte 213, sise au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD, Téléphone : +237 692 80 75 41, Email : pndp_cameroun@yahoo.fr, cpmpndp@yahoo.com ou cpmpndp@gmail.com.

YAOUNDE le 24 Juin 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 999/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IE2/GKE/2021 DU 24/06/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 001756/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 19 AVRIL 2021, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE NATIONALE N° 1, TRONÇON MORA – DABANGA - KOUSSERI DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. LOT 4 : SALÉ – DABANGA (DU PK 102+000 AU PK132+500). FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP - EXERCICES 2021.IMPUTATION : 36 468 01 981310 2250

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de la Consultation de gré à gré suivant autorisation N° 001756/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 19/04/2021, pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route nationale N° 1, tronçon Mora – Dabanga - Kousseri dans la région de l'Extrême-Nord. Lot 4 : Salé – Dabanga (du PK 102+000 au PK132+500), le résultat de ladite Consultation se présente comme suit :

SOUMISSIONNAIRE RETENU							
N° Lot	Type d'intervention	Tronçon	Linéaire (Km)	Nom et Adresse du soumissionnaire retenu	Montant TTC lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC Corrigé (en FCFA)	Observations
Lot 4	Travaux de réhabilitation de la route nationale N° 1	Salé – Dabanga (du PK 102+000 au PK132+500)	30,50	SOBMTI B.P. : 46 k&libi Bayez-4280 Tunisie, Tél. : 697 08 54 94	584 812 017	584 812 017	Délai d'exécution : 06 mois. Offre la moins disante

SOUMISSIONNAIRES NON RETENUS		
N°	Nom et adresse du soumissionnaire	Motif de l'élimination
1	COISIER SARL	Non satisfaction des critères essentiels du Dossier de Consultation
2	ETS LA COLOMBE	Non satisfaction des critères essentiels du Dossier de Consultation

Le mandataire de l'entreprise attributaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de Marché.

Le soumissionnaire invité, ayant postulé pour la consultation ci-dessus mentionnée et qui n'a pas été retenu peut passer sous quinzaine retirer son offre à la Direction des Contrats. Passé ce délai, cette offre sera détruite.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

COMMUNE DE MBANKOMO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/RC/CMBMO/CIPM/2021 DU 22/06//2021, POUR
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CLOTURE POUR LA FOURIERE MUNICIPALE DANS LA
COMMUNE DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU
CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL - EXERCICE 2021**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Le Maire de la Commune de Mbankomo, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Mbankomo, un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de construction de la clôture de la fourrière municipale de la Commune de Mbankomo, département de la Méfou et Akono.

N°	Désignation	Montant prévisionnel (F CFA TTC)	Financement
1	Construction de la clôture pour la fourrière municipale de Mbankomo.	20 000 000	Budget Communal

2. Consistance des prestations**CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE**

- .. Lot 100 : Les travaux préparatoires ;
- .. Lot 200 : Les terrassements et l'implantation;
- .. Lot 300 : Les fondations ;
- .. Lot 400 : Les maçonneries et élévation ;
- .. Lot 500 : La charpente, la couverture et le plafond ;
- .. Lot 600 : Les menuiseries bois ;
- .. Lot 700 : Les menuiseries métalliques;
- .. Lot 800 : L'électricité ;
- .. Lot 900 : La peinture ;
- .. Lot 1000 : Les VRD;

3. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises installées en territoire camerounais.

4. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de la commune de Mbankomo, Exercice 2021.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie de Mbankomo, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **Trente mille (30 000) francs CFA à la Recette Municipal de Mbankomo.**

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie de Mbankomo, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **Trente mille (30 000) francs CFA à la Recette Municipal de Mbankomo.**

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de MBANKOMO, au plus tard le 20/07/2021 à 12 heures précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°009/AONO/RC/CMB/CIPM-CMB/2021 du 22/06/202, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE la CLOTURE DE LA FOURRIERE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE.

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

8. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **Trois (03) mois**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

9. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel TTC, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre ou compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances, soit :

N°	Désignation	Montant prévisionnel (F CFA TTC)	Montant de la caution
1	Construction de la clôture de la fourrière Municipale de la Commune de Mbankomo.	20 000 000	400 000

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel TTC, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre ou une Assurance agréé par le Ministère des Finances.

La caution devra rester valable **trente (30) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations émettrices des pièces originales. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps dans la salle de réunion de la commune de Mbankomo le 20/07/2021 à 13 heures précises par la Commission interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Mbankomo, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

12. Critères d'évaluation**A. Critères éliminatoires :****a. Offre Administrative**

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Pièce administrative falsifiée ;
- 3) Absence ou Non-conformité de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification ;

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence d'une pièce financière ;
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 10% du nombre total des Sous-détail des Prix unitaires ;
- 4) Sous-détail des Prix unitaires non conforme au modèle.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Méthodologie d'exécution de chaque lot de travaux Oui/Non
- 4) Planning d'approvisionnement en matériaux et planning d'exécution
des travaux Oui/Non
- 5) L'expérience du personnel d'encadrement..... Oui/Non
- 6) Le matériel et les équipements essentiels..... Oui/Non
- 7) Compréhension du projet Oui/Non
- 8) Une attestation de visite de site signée par l'autorité communale

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 5 « oui » sur 8) seront examinées.

13. Attribution

Chacune des Lettres-Commandes à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Mbankomo.

YAOUNDE le 22 Juin 2021

Le MAIRE

FOUDA FOU DA Junior Pierre

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 008 DU 24 JUIN 2021 RELATIF À LA PRÉSÉLECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES (BET) EN VUE DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE COMPLÈTE POUR LA RÉALISATION DES PROJETS D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGROPASTORALES DANS LE CADRE DU PNDP AGROPASTORAL « SITE 2 » DÉPARTEMENTS DE LA BÉNOUÉ, DU FARO, DU MAYO-LOUTI, ET DU MAYO-REY, RÉGION DU NORD DÉPARTEMENT DE LA VINA, RÉGION DE L'ADAMAOUA SECTEUR : DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGROPASTORALES TYPE D'INFRASTRUCTURES : BÂTIMENTS AGRICOLES, HYDRAULIQUE AGROPASTORALE ET AUTRES

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Considéré aujourd'hui comme un des principaux outils effectifs d'appui à la décentralisation et au Développement local au Cameroun, le PNDP est mis en œuvre depuis 2004 par le Gouvernement avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers.

Ce programme a, sur la base des Plans Communaux de Développement (PCD) élaborés, financé plus de 6 000 projets qui sont surtout identifiés sur une base sectorielle. Ces projets disséminés sur l'étendue du territoire de chaque commune, ne tiennent pas compte des effets de levier que peut constituer une implantation des projets visant à résoudre une problématique de développement économique dans un bassin de production des filières porteuses en vue de la création des richesses et d'emplois sur une chaîne de valeur agricole bien établie.

Dans cet objectif et compte tenu du contexte actuel du Cameroun, notamment le processus d'élaboration du schéma national et des schémas régionaux d'aménagement et de développement durable du territoire, l'élaboration du plan de zonage, l'accélération du processus de décentralisation, et le processus de réforme foncière, le Conseil d'Administration de l'AFD a octroyé un financement de 50M€ dont 20 M€ du 3ème C2D et 30M€ du 11^{ème} Fonds Européen pour le Développement (FED) par délégation de gestion à l'AFD.

Il est prévu qu'une partie des financements délégués du FED soit dédiée à la mise en œuvre d'un Volet Agropastoral au sein du PNDP, plus spécifiquement dans treize (13) départements des quatre (04) régions à savoir : l'Extrême-Nord, le Nord, l'Adamaoua et l'Est.

Cette nouvelle démarche s'inscrit dans le cadre de : la stratégie de développement à l'horizon 2030 (SND-30), notamment dans son pilier relatif à la transformation structurelle de l'économie, à travers singulièrement le développement de la production et de la productivité agricoles et le développement des infrastructures productives (particulièrement les infrastructures routières) ; la continuité des transferts de compétences aux communes en matière de services agropastoraux et d'aménagement routier. La nouvelle démarche permettra le financement (i) du désenclavement des zones d'intervention prioritaires à travers la mise en place d'infrastructures structurantes et (ii) l'appui aux filières agropastorales à travers la réalisation des investissements à la demande des Professions Agricoles et des Communes.

Fort de ce qui précède, les Syndicats de communes des Départements de la Bénoué, du Faro, du Mayo-Louti, du Mayo-Rey et de la Vina qui assurent la Maîtrise d'Ouvrage de ces projets d'appui au développement des filières agropastorales, envisagent de recruter à travers le Programme National de Développement Participatif (PNDP), un Bureau d'Etudes Techniques (BET) pour la conduite des prestations de Maîtrise d'Œuvre Complète dans le cadre de la mise en œuvre des activités liées à la réalisation desdits projets.

2. Objet

Cette prestation vise la réalisation de la maîtrise d'œuvre complète dans la mise en œuvre des projets comportant les études de rentabilité financière et économique, de faisabilité technique, socio-environnementale des idées de projets de développement des filières agropastorales d'une part, et la mission de contrôle et surveillance se rapportant à la réalisation desdits projets d'autre part.

La liste des projets objet de la présente prestation est annexe 03.

1 Objet de la prestation

Pour chaque projet, cette consultation a pour objectifs spécifiques de :

- Conduire les Etudes de Faisabilité Technique, Environnementale et Financière (EFTEF) pour :
 - l'établissement de l'Avant-Projet Détaillé (APD) ou requête de financement ;
 - l'établissement de l'Avant-Projet d'Exécution (APE) ;
 - l'élaboration d'un dossier de consultation des entreprises (Dossier d'Appel d'Offres (DAO) ou Demande de Cotation (DC)) pour la réalisation des travaux ;
 - l'élaboration du Business Plan du projet ;
 - l'élaboration de la Notice d'Impact Environnemental (NIE) ou le formulaire de screening environnemental le cas échéant.
- Conduire les activités de contrôle et de surveillance des travaux. Cette activité consistera à veiller à la réalisation des ouvrages suivant les normes en vigueur prises en compte dans le cahier des charges du prestataire, conformément au budget alloué au projet.

Le Coordonnateur National du PNDP invite les Candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

3. Consistance des prestations

La prestation sera constituée en deux phases :

Une phase 1 de la prestation relative aux études

Cette phase se décline ainsi qu'il suit :

- La réalisation des activités préliminaires à la prestation notamment : la participation à la réunion de démarrage, la production du chronogramme des activités et d'un plan d'action ; la participation au renforcement des capacités sur « l'élaboration d'une Étude de Faisabilité Technique, Environnementale et Financière (EFTEF) conformément au mode opératoire du PNDP » ; la participation aux réunions préparatoires et de démarrage avec tous les acteurs impliqués etc. ;
- La réalisation d'une EFTEF et de rentabilité économique pour chaque projet ;
- La production d'un avant-projet d'exécution (APE) et du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) ;
- La participation aux différentes séances de suivi de l'évolution de l'étude organisée par le PNDP ;
- La participation à l'atelier pour la rédaction des requêtes, qui sera organisé vingt-cinq (25) jours après la signature des contrats, au terme de la collecte des données et de la disponibilité des études spécifiques, le cas échéant ;
- La participation aux activités de clôture de la prestation à savoir : la séance de restitution régionale des études de faisabilité en présence du PNDP ;
- L'évaluation de la prestation indispensable pour le déclenchement de la phase 2.

Une phase 2 de la prestation relative au suivi-contrôle des travaux

Elle se décline de la manière suivante :

- La mise en œuvre des activités d'avant démarrage du chantier : la réunion de démarrage ; l'approbation du projet d'exécution ; l'implantation des ouvrages ; etc. ;
- L'assistance à l'entreprise adjudicataire des travaux de chantier à travers : la validation des chronogrammes hebdomadaires et manuels des travaux ; le suivi/contrôle des travaux ; le suivi de la mise en œuvre des mesures socio-environnementales et des violences basées sur le genre (VBG) ; la validation des attachements et la signature des décomptes ; etc. ;
- L'assistance au Maître d'Ouvrage par le rapportage des activités de terrain ainsi qu'à la participation à la réception des travaux ;
- L'implication (formation aux opérations de suivi et de veille dans l'exécution des travaux, mobilisation autour des projets) du comité de suivi dans les opérations de suivi et de contrôle des différentes phases des travaux pour faciliter la pérennisation des ouvrages.

La participation aux activités annexes à savoir : les réunions périodiques de cadrage et de mise au point ; les travaux de guichet unique pour la période décomptée.

4. Participation et origine

Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'article 1.3 des « Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers » (édition d'octobre 2019), disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD www.afd.fr.

5. Remises des offres

Les Manifestations d'Intérêt écrites (en un (01) original et six (06) copies) accompagnées d'une version « scannée et ordonnée en un seul fichier » de l'originale dans une clé USB, doivent être déposées à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 16 juillet 2021 à 15h30 : Cellule de Passation des Marchés de la Cellule Nationale de Coordination du PNDP, porte 212, sise au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD, Boite Postale : 660 Yaoundé – Cameroun, Téléphone : +237 692 80 75 41, Email : pndp_cameroun@yahoo.fr, cpmpndp@yahoo.com ou cpmpndp@gmail.com

ou

Déposées dans les Cellules Régionales Coordination du PNDP des Régions du Nord et de l'Adamaoua au plus tard 07 jours avant le 16 juillet 2021 à 15h30 : Au secrétariat du Coordonnateur Régional du PNDP.

L'enveloppe contenant la manifestation d'intérêt doit porter la mention suivante :

« A l'attention de Madame le Coordonnateur National du PNDP

Appel à Manifestation d'Intérêt N° 008 du 24 juin 2021 relatif à la présélection des Bureaux d'Études Techniques (BET) en vue de la maîtrise d'œuvre complète pour la réalisation des projets d'appui au développement des filières agropastorales dans le cadre du PNDP Agropastoral « Site 2 »

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

6. Composition du dossier

Les Candidats intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations similaires (justifiées au moins par (i) les copies des 1er et dernières pages du contrat desdites prestations et (ii) les Procès-verbaux de réception correspondant).

Le caractère similaire des références sera analysé en fonction :

1. De l'ampleur des marchés : Prestations d'Etudes de Faisabilité Techniques et financière et/ou de suivi contrôle de l'exécution des travaux de Construction / Réhabilitation des Bâtiments et des ouvrages hydrauliques d'un montant supérieur ou égal à Cinquante-millions (50 000 000) de francs CFA ;
2. De la nature des Services : Etudes techniques, financière et socio-environnementales et/ou de suivi contrôle de l'exécution des travaux de Construction / Réhabilitation des Bâtiments et des ouvrages hydrauliques ;
3. Du domaine et de l'expertise technique : Etude de faisabilité technique, financière et socio-environnementale des projets d'infrastructures (secteurs du Batiment et des Travaux Publics « BTP ») et/ou de suivi contrôle de l'exécution des travaux de Construction / Réhabilitation des Bâtiments et des ouvrages hydrauliques, etc ;
4. Du contexte géographique : Régions du Cameroun et/ou région du bassin du lac Tchad.

Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure :

- Une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres, ou
- Une lettre d'intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé.

En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme « Sous-traitants ». Les références et qualifications des Sous-traitants ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des candidatures.

7. Critères d'évaluation

Le Consultant doit être un Bureau d'études, il devra avoir au moins deux (02) ans dans la conduite des prestations d'Études de faisabilité technique, environnementale et financière et/ou de suivi contrôle de l'exécution des travaux de Construction/ Réhabilitation des Bâtiments et ouvrages hydrauliques.... Il devra mobiliser pour conduire la prestation dans les cinq (05) Départements concernés, une équipe pluridisciplinaire constituée au minimum du personnel ci-après :

- Pour la phase 01 : 06 Personnels-clé et 06 Personnels d'appui ;
- Pour la phase 02 : 05 Personnels-clé.

N.B : Les CV du personnel clé ne seront pas évalués à cette étape et sont demandés à titre indicatif.

6. Méthode de sélection

Il est porté à l'attention des Consultants que le Bureau d'études sera sélectionné selon la Méthode de « Sélection Basée sur la Qualité et le Coût » (SBQC) telle que décrite dans les « Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers » (édition d'octobre 2019).

Après analyse des manifestes, le PNDP dressera une liste restreinte de six (6) Candidats maximum, présélectionnés sur la base des dossiers de candidatures reçus. Pendant la phase de sélection, chaque candidat présélectionné recevra du PNDP, la Demande de Propositions pour la réalisation des services requis.

Cet Appel à Manifestations d'intérêt (AMI) s'adresse aux :

X Bureaux d'études Consultants individuels

ONG ONG et bureau(x) d'études seuls ou en Groupement

8. Renseignements Complémentaires

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures suivantes : 07h30 – 12h30 et 14h – 17h ; Cellule de Passation des Marchés de la Cellule Nationale de Coordination du PNDP, porte 213, sise au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD, Boîte Postale : 660 Yaoundé – Cameroun, Email : pndp_cameroun@yahoo.fr.

YAOUNDE le 24 Juin 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

COMMUNE DE MATOMB

ADDITIF N°22 DU 24 JUIN 2021 DE LA DEMANDE DE COTATION N°04/DC/C-MATOMB/CIPM/2021 DU 18 MAI 2021 POUR L'EXECUTION DE LA SURVEILLANCE ET DU CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART FINANCEMENT FONDS ROUTIER DANS LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels devront parvenir sous plis fermés au Service des marchés de la Commune de MATOMB, au plus tard le. 1er juillet 2021 à 10 heures et déposée contre récépissé. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention
	Lire plutot Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels devront parvenir sous plis fermés au Service des marchés de la Commune de MATOMB, au plus tard le. 1er juillet 2021 à 10 heures et déposée contre récépissé. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le 1^{er} juillet 2021 à partir de 11 heures, heure locale, par la Commissions CIPM MATOMB. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant déposé leurs offres peuvent assister à cette séance d'ouverture. Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.
	Lire plutot L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le 1^{er} juillet 2021 à partir de 11 heures, heure locale, par la Commissions CIPM MATOMB. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant déposé leurs offres peuvent assister à cette séance d'ouverture. Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

MATOMB le 24 Juin 2021

Le MAIRE

NYOBE Fils Hubert

AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

COMMUNIQUE N° 21-0014 /C/APME/DG/DRHFM/SDFB/SMPA/2021 DU 23 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 21-0004 /ASMI/APME/DG/DRHFM/SMPA/2021 DU 29 MARS 2021 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ELABORATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PME A L'HORIZON 2021-2025 (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, COMMUNIQUE :

Article 1^{er} – les soumissionnairessuivants sont pré qualifiés à l'Appel à Manifestation d'Intérêt suscité :

N°	CONSULTANTS	ADRESSES
1	AGORA CONSULTING	B.P : 6 583 Yaoundé, Tél : 222 21 09 45/ 242 01 10 82
2	BMC GROUP	B.P : 1 413 Douala, Tél : 677 73 98 74/ 233 43 16 91
3	CRESI SARL	BP : 5 440 Yaoundé, Tél : 677 61 97 54/ 222 80 98 17
4	INGENIERIE CONSEIL/BEM INGENIERING	BP : 317 Yaoundé, TEL : 675 16 08 84/ 691 77 51 42

Lesdits Cabinets sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué pour la suite des procédures.

YAOUNDE le 23 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BADGA JEAN MARIE LOUIS

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 009/DC/MINESUP/CIPM/2021 DU 25 JUIN 2021 POUR L'ENTRETIEN ORDINAIRE DES BATIMENTS AU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
55 244 02 18 3900 00 6161

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Sans nettoyage ou entretien régulier, les locaux, les surfaces et les ambiances sont très rapidement salies, à la fois par leur usage quotidien mais aussi par les activités qui s'y déroulent. Dans l'optique de garantir le confort et d'offrir à ses collaborateurs un cadre de travail agréable, le Ministre de l'Enseignement Supérieur envisage de recruter un prestataire pour la fourniture des services d'entretien et de maintenance des locaux abritant le département ministériel dont il a la charge.

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent, en fonction des éléments à nettoyer, à tenir en état constant de propreté les locaux, les couloirs, les sanitaires. Notamment à réaliser différents travaux dans les couloirs, les paliers et les bureaux du Ministère de l'Enseignement Supérieur (9^e, 10^e, 13^e, 14^e, 15^e et 16^e étage).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **9 400 000 (neuf millions quatre cent mille) Francs CFA.**

4. Participation et origine

La participation à cette consultation s'adresse à toutes les entreprises/sociétés installées au Cameroun et œuvrant dans ce domaine d'activité.

5. Financement

Le financement de ces prestations sera assuré par le **Budget de fonctionnement du MINESUP - Exercice 2021 Imputation :55 244 02 18 3900 00 6161.**

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Enseignement Supérieur, porte 1403, Immeuble Ministériel n°2, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès de la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Enseignement Supérieur, porte 1403, Immeuble Ministériel n°2, dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de 25 000 (vingt-cinq mille) francs CFA à titre de frais d'achat du dossier de Demande de Cotation payable au trésor public.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Enseignement Supérieur, Service des Marchés Publics, porte 1403, Immeuble Ministériel N°2, au plus tard **le 20 Juillet 2021 à 13 Heures** et devra porter la mention :

« DEMANDE DE COTATION N°009/DC/MINESUP/CIPM/2021 DU 25 JUIN 2021
POUR L'ENTRETIEN ORDINAIRE DES BATIMENTS AU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet de la présente demande de cotation est de **six (06) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire de premier degré ou une compagnie d'assurance autorisés à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics et dont la liste figure dans le Dossier de Consultation d'un montant de **188 000 (Cent quatre huit mille) FCFA** et valable pendant trente **(30) jours** au-delà de la date limite de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire de premier degré ou un organisme financier autorisé à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics et dont la liste figure dans le Dossier de Consultation d'un montant de **188 000 (Cent quatre huit mille) FCFA** et valable pendant trente **(30) jours** au-delà de la date limite de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises précisées dans la pièce n°II (article 1er) de la présente demande de cotation (en cours de validité) doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, datant de moins de trois **(03) mois** ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de Consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé (e) par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Consultation, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

NB : Les pièces ci-dessus énumérées devront être datées de moins de trois **(03) mois** au jour de l'ouverture des plis. Elles seront produites en original ou en copies certifiées par l'Administration qui les a délivrés.

L'offre financière devra être chiffrée hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnée du modèle de soumission signé.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **20 Juillet 2021 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés à l'immeuble ministériel n°2 abritant les Services du Ministère de l'Enseignement Supérieur.

Les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou s'y font représenter par une personne de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48 heures ;

Absence de la caution de soumission ;

Fausse déclaration ou documents (pièces) falsifiés ;

Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché attribué au cours des trois **(03) dernières années** ;

Absence de l'attestation de visite du site signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;

Absence du bordereau des prix unitaires, paraphé, signé et rempli de manière lisible.

14. Attribution

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur, Autorité Contractante, attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier de Consultation.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Enseignement Supérieur, Direction des Affaires Générales, Service du Matériel et de la Maintenance, porte 1441, au 14^{ème} étage de l'immeuble ministériel N°2, tel : 222 22 66 90, dès publication du présent avis.

YAOUNDE le 25 Juin 2021

Le MINISTRE D'ÉTAT

FAME NDONGO Jacques

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 995/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IE2/GKE/2021 DU 24/06/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 001756/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 19 AVRIL 2021, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE NATIONALE N° 1, TRONÇON MORA – DABANGA - KOUSSERI DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. LOT 6 : TILDE -KOUSSERI (DU PK 168+000 AU PK 205+000). FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP - EXERCICES 2021. IMPUTATION : 36 468 01 981310 2250

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de la Consultation de gré à gré suivant autorisation N° 001756/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 19/04/2021, pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route nationale N° 1, tronçon Mora – Dabanga - Kousseri dans la région de l'Extrême-Nord. Lot 6 : Tilde -Kousseri (du PK 168+000 au PK 205+000), le résultat de ladite Consultation se présente comme suit :

SOUMISSIONNAIRE RETENU							
N° Lot	Type d'intervention	Tronçon	Linéaire (Km)	Nom et Adresse du soumissionnaire retenu	Montant TTC lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC Corrigé (en FCFA)	Observations
Lot 6	Travaux de réhabilitation de la route nationale N° 1	Tilde – Kousseri (du PK 168+000 au PK 205+000).	37,00	SOBMTI B.P. : 46 k&libi Bayez-4280 Tunisie, Tél. : 697 08 54 94	433 279 027	433 279 027	Délai d'exécution : 06 mois. Offre la moins disante

SOUMISSIONNAIRES NON RETENUS		
N°	Nom et adresse du soumissionnaire	Motif de l'élimination
1	ETS I.J.K & FILS	Non satisfaction des critères essentiels du Dossier de Consultation
2	CIEPO ENGINEERING	Non satisfaction des critères essentiels du Dossier de Consultation

Le mandataire de l'entreprise attributaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de Marché.

Le soumissionnaire invité, ayant postulé pour la consultation ci-dessus mentionnée et qui n'a pas été retenu peut passer sous quinzaine retirer son offre à la Direction des Contrats. Passé ce délai, cette offre sera détruite.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 24 Juin 2021

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel



PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 007 DU 24 JUIN 2021 RELATIF À LA PRÉSÉLECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES (BET) EN VUE DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE COMPLÈTE POUR LA RÉALISATION DES PROJETS DE DÉSENCLAVEMENT DES BASSINS DE PRODUCTION AGRICOLE DANS LE CADRE DU PNDP AGROPASTORAL « SITE 1 » DÉPARTEMENTS DU DIAMARÉ, DU MAYO DANAY ET DU MAYO KANI, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORDSECTEUR : DÉSENCLAVEMENT DES BASSINS DE PRODUCTION AGRICOLETYPE D'INFRASTRUCTURES : ROUTES AGRICOLES ET OUVRAGES D'ART

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Considéré aujourd'hui comme un des principaux outils effectifs d'appui à la décentralisation et au Développement local au Cameroun, le PNDP est mis en œuvre depuis 2004 par le Gouvernement avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers.

Ce programme a, sur la base des Plans Communaux de Développement (PCD) élaborés, financé plus de 6 000 projets qui sont surtout identifiés sur une base sectorielle. Ces projets disséminés sur l'étendue du territoire de chaque commune, ne tiennent pas compte des effets de levier que peut constituer une implantation des projets visant à résoudre une problématique de développement économique dans un bassin de production des filières porteuses en vue de la création des richesses et d'emplois sur une chaîne de valeur agricole bien établie.

Dans cet objectif et compte tenu du contexte actuel du Cameroun, notamment le processus d'élaboration du schéma national et des schémas régionaux d'aménagement et de développement durable du territoire, l'élaboration du plan de zonage, l'accélération du processus de décentralisation, et le processus de réforme foncière, le Conseil d'Administration de l'AFD a octroyé un financement de 50M€ dont 20 M€ du 3^{ème} C2D et 30M€ du 11ème Fonds Européen pour le Développement (FED) par délégation de gestion à l'AFD.

Il est prévu qu'une partie des financements délégués du FED soit dédiée à la mise en œuvre d'un Volet Agropastoral au sein du PNDP, plus spécifiquement dans treize (13) départements des quatre (04) régions à savoir : l'Extrême-Nord, le Nord, l'Adamaoua et l'Est.

Cette nouvelle démarche s'inscrit dans le cadre de : la stratégie de développement à l'horizon 2030 (SND-30), notamment dans son pilier relatif à la transformation structurelle de l'économie, à travers singulièrement le développement de la production et de la productivité agricoles et le développement des infrastructures productives (particulièrement les infrastructures routières) ; la continuité des transferts de compétences aux communes en matière de services agropastoraux et d'aménagement routier. La nouvelle démarche permettra le financement (i) du désenclavement des zones d'intervention prioritaires à travers la mise en place d'infrastructures structurantes et (ii) l'appui aux filières agropastorales à travers la réalisation des investissements à la demande des Professions Agricoles et des Communes.

Fort de ce qui précède, les Syndicats de communes des Départements du Diamaré, du Mayo-Danay et du Mayo-Kani qui assurent la Maîtrise d'Ouvrage de ces projets de désenclavement des bassins de production, envisagent de recruter à travers le Programme National de Développement Participatif (PNDP), un Bureau d'Etudes Techniques (BET) pour la conduite des prestations de Maîtrise d'Œuvre Complète dans le cadre de la mise en œuvre des activités liées à la réalisation desdits projets.

2. Objet

Cette prestation vise la réalisation de la Maitrise d'Œuvre Complète dans la mise en œuvre des projets comportant les études de rentabilité économique, de faisabilité technique, socio-environnementale des idées de projets de désenclavement des bassins de production d'une part, et la mission de contrôle et de surveillance se rapportant à la réalisation desdits projets d'autre part.

La liste des projets objet de la présente prestation est annexe 03.

2.1 Objet de la prestation

Pour chaque projet, cette consultation a pour objectifs spécifiques de :

- Mener des études de faisabilité sectorielle, technique, socio-environnementale et de rentabilité économique. Ces études doivent conduire à :

- l'établissement de l'Avant-Projet Détaillé (APD) ou requête de financement, l'établissement de l'Avant-Projet d'exécution (APE) ;

- l'élaboration d'un dossier de consultation des entreprises (DAO ou DC) pour la réalisation des travaux ;

- l'évaluation sommaire de la rentabilité économique du projet ;

- l'évaluation environnementale, et notamment la Notice d'Impact Environnementale (le cas échéant).

- Conduire les activités de contrôle et de surveillance des travaux. Cette activité consistera à veiller à la réalisation des ouvrages suivant les normes en vigueur prise en compte dans le cahier des charges du prestataire, conformément au budget alloué au projet.

Le Coordonnateur National du PNDP invite les Candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

3. Consistance des prestations

La prestation sera constituée en deux phases :

Une phase 1 de la prestation relative aux études

Cette phase se décline ainsi qu'il suit :

- La réalisation des activités préliminaires à la prestation notamment : le chronogramme des activités ; la Participation au renforcement des capacités sur « l'élaboration d'une Etude de Faisabilité Technique, Environnementale et Financière (EFTEF) conformément au mode opératoire du PNDP » ; la participation aux réunions préparatoires et de démarrage avec tous les acteurs impliqués etc. ;

- La réalisation d'une EFTEF et de rentabilité économique pour chaque projet du site 1 ;

- La réalisation de la Notice d'Impact Environnemental (NIE) de chacun des projets concernés ;

- La production d'un avant-projet d'exécution (APE) et du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) ;

- La participation aux différentes séances de suivi de l'évolution de l'étude organisée par le PNDP ;

- La participation à l'atelier pour la rédaction des requêtes, qui sera organisé vingt-cinq (25) jours après la signature des contrats, au terme de la collecte des données et de la disponibilité des études spécifiques, le cas échéant ;

- La participation aux activités de clôture de la prestation à savoir : la séance de restitution régionale des études de faisabilité en présence du PNDP ;

- L'évaluation de la prestation indispensable pour le déclenchement de la phase 2.

Une phase 2 de la prestation relative au suivi-contrôle des travaux

Elle se décline de la manière suivante :

- La mise en œuvre des activités d'avant-démarrage du chantier : la réunion de démarrage ; l'approbation du projet d'exécution ; l'implantation des ouvrages ; etc. ;

- L'assistance à l'entreprise adjudicataire des travaux de chantier à travers : la validation des chronogrammes hebdomadaires et manuels des travaux ; le suivi/contrôle des travaux ; le suivi de la mise en œuvre des mesures socio-environnementales et des violences basées sur le genre (VBG) ; la validation des attachements et la signature des décomptes ; etc. ;

- L'assistance au Maître d'Ouvrage par le rapportage des activités de terrain ainsi qu'à la participation à la réception des travaux ;

- La participation aux activités annexes à savoir : les réunions périodiques de cadrage et de mise au point ; les travaux de guichets uniques pour la période décomptée ; etc ;

- L'implication (formation aux opérations de suivi et de veille dans l'exécution des travaux, mobilisation autour des projets) du comité de suivi dans les opérations de suivi et de contrôle des différentes phases des travaux pour faciliter la pérennisation des ouvrages.

4. Participation et origine

Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'article 1.3 des « Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers » (édition d'octobre 2019), disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD www.afd.fr.

5. Remises des offres

Les Manifestations d'Intérêt écrites (en un (01) original et six (06) copies) accompagnées d'une version « scannée et ordonnée en un seul fichier » de l'originale dans une clé USB, doivent être déposées à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 16 juillet 2021 à 15h30 : Cellule de Passation des Marchés de la Cellule Nationale de Coordination du PNDP, porte 212, sise au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD, Boite Postale : 660 Yaoundé – Cameroun, Téléphone : +237 692 80 75 41, Email : pndp_cameroun@yahoo.fr, cpmnpdp@yahoo.com ou cpmnpdp@gmail.com.

ou

Déposées dans les Cellules Régionales Coordination du PNDP des Régions de l'Extrême-nord au plus tard 07 jours avant **le 16 juillet 2021 à 15h30** : Au secrétariat du Coordonnateur Régional du PNDP.

L'enveloppe contenant la manifestation d'intérêt doit porter la mention suivante :

« A l'attention de Madame le Coordonnateur National du PNDP »

Appel à Manifestation d'Intérêt N° 007 du 24 juin 2021 relatif à la présélection des Bureaux d'Etudes Techniques (BET) en vue de la maîtrise d'œuvre complète pour la réalisation des projets de désenclavement des bassins de production agricole dans le cadre du PNDP Agropastoral « Site 1 »

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

6. Composition du dossier

Les Candidats intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations similaires (justifiées au moins par (i) les copies des 1ère et dernière pages du contrat desdites prestations et (ii) les Procès-verbaux de réception correspondant).

Le caractère similaire des références sera analysé en fonction :

1. De l'ampleur des marchés : Prestations d'Etudes de Faisabilité Techniques et financière et/ou de suivi contrôle de l'exécution des travaux routiers d'un montant supérieur ou égal à Cinquante-millions (50 000 000) de francs CFA ;
2. De la nature des Services : Etudes techniques, financière et socio-environnementales et/ou de suivi contrôle de l'exécution des travaux routiers ;
3. Du domaine et de l'expertise technique : Etude de faisabilité technique, financière et socio-environnementale des projets d'infrastructures (secteurs du Batiment et des Travaux Publics « BTP ») et/ou de suivi contrôle de l'exécution des travaux routiers ;
4. Du contexte géographique : Régions du Cameroun et/ou région du bassin du lac Tchad.

Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure :

- Une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres, ou
- Une lettre d'intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé.

En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme « Sous-traitants ». Les références et qualifications des Sous-traitants ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des candidatures.

7. Critères d'évaluation

Le Consultant doit être un Bureau d'études, il devra avoir au moins deux (02) ans dans la conduite des prestations d'Etudes de faisabilité technique, environnementale et financière et/ou de suivi contrôle de l'exécution des travaux routiers. Il devra mobiliser pour conduire la prestation dans les **trois (03) Départements** concernés, **une équipe pluridisciplinaire constituée au minimum du personnel ci-après** :

- **Pour la phase 01** : 10 Personnels-clé et 08 Personnels d'appui ;
- **Pour la phase 02** : 07 Personnels-clé et 23 Personnels d'appui.

N.B : Les CV du personnel clé ne seront pas évalués à cette étape et sont demandés à titre indicatif.

8. Renseignements Complémentaires

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures suivantes : 07h30 – 12h30 et 14h – 17h ; Cellule de Passation des Marchés de la Cellule Nationale de Coordination du PNDP, porte 213, sise au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD, Boite Postale : 660 Yaoundé – Cameroun, Email : pndp_cameroun@yahoo.fr.

YAOUNDE le 24 Juin 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

HOPITAL GENERAL DE YAOUNDE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 005/AOINO/HGY/CIPM/21DU 18 JUIN 2021 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DE CERTAINS MEDICAMENTS A L'HOPITAL
GENERAL DE YAOUNDE FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE
YAOUNDE, EXERCICE 2021 IMPUTATION BUDGETAIRE : 610300 ET 610301**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
610300 ET 610301

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Yaoundé lance un Appel d'Offres International Ouvert en Procédure d'Urgence pour la fourniture de certains médicaments à l'Hôpital Général de Yaoundé tels que détaillés au point 2.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent appel d'offres comprennent la fourniture de certains médicaments.

3. Cout Prévisionnel

Le budget prévisionnel est de **F CFA 400 503 000 (Quatre cent millions cinq cent trois mille)** repartit ainsi qu'il suit.

ALLOTISSEMENT	Montant prévisionnel
Lot n° 1 : Fourniture des produits de contraste	49 728 000 FCFA
Lot n° 2 : Fourniture d'antibiotiques et antiparasitaires	75 850 000 FCFA
Lot n° 3 : Fourniture d'antalgique et autres	24 925 000 FCFA
Lot N° 4 : Fourniture de médicaments anticancéreux	250 000 000 FCFA

4. Allotissement

Le présent appel d'offres est regroupé en quatre lots repartis ainsi qu'il suit :

Lot n° 1 : Fourniture des produits de contraste
Lot n° 2 : Fourniture d'antibiotiques et antiparasitaires
Lot n° 3 : Fourniture d'antalgique et autres
Lot N° 4: Fourniture de médicaments anticancéreux

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est réservée aux entreprises installées au Cameroun et à l'étranger ayant une expérience dans la fourniture de ce type de biens. Tout soumissionnaire peut être attributaire des quatre (04) lots ci-dessus listés.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget de fonctionnement de l'Hôpital Général de Yaoundé, Imputation : **610300 et 610301-Exercice 2021**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la Direction des Affaires Administratives, Techniques et Financières de l'Hôpital Général de Yaoundé, B.P. : 5408 Yaoundé, Tél. : 222 20 39 53, fax : 222 21 20 15 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat de la Direction des Affaires Administrative Techniques et Financières de l'Hôpital Général de Yaoundé, Tél. : 222 20 39 53, fax : 222 21 20 15 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **deux cent mille (200 000) FCFA** payable au compte n°335988 ouvert au nom de « Compte Spécial CAS- ARMP » à la BICEC de Yaoundé.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont un original et six (6) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Secrétariat de la Direction des Affaires Administrative Techniques et Financières de l'Hôpital Général de Yaoundé, Tél. : 222 2039 53, fax : 222 21 20 15 au plus tard le **23 Juillet 2021 à 13 heures précises**, heure locale et portant la mention :

**« Avis d'Appel d'Offres INTERNATIONAL OUVERT N°005/ AOIO/ HGY/CIPM/21 Du 18 JUIN 2021 POUR LA FOURNITURE DE CERTAINS MEDICAMENTS A L'HOPITAL GENERAL DE YAOUNDE »
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison des fournitures prévu par le Maître d'Ouvrage est de deux (02) mois à partir de la date de notification de l'ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Les montants des cautions sont répartis en lot et selon ce qui suit :

Lot n° 1 : Fourniture des produits de contraste	994 000 FCFA
Lot n° 2 : Fourniture d'antibiotiques et antiparasitaires	1 517 000 FCFA
Lot n° 3 : Fourniture d'antalgique et autres	498 000 FCFA
Lot N° 4 : Fourniture de médicaments anticancéreux	5 000 000 FCFA

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres (administratives, techniques et financières) aura lieu le **23 Juillet 2021 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Yaoundé dans la Salle des réunions de la Direction Générale de l'Hôpital Général de Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

- Fausse déclaration et/ou falsification d'une des pièces constitutives de l'offre.
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après épuisement de délai de rattrapage de 48h;
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'agrément de commercialisation de produits pharmaceutiques délivré par le Ministre de La Santé Publique ; agrément en cours de validité et précisant le nom du Pharmacien Responsable.
- Absence d'autorisation de mise sur le marché camerounais de produits pharmaceutiques délivré par le Ministre de La Santé Publique ;
- Absence d'au moins un des échantillons demandés.
- Absence de liste de colisage pour échantillons ou sa non-conformité par rapport au modèle du DAO.
- Absence de notice ou fiche descriptive rédigée en français et/ou en anglais d'au moins un des produits demandés.
- Absence de la Dénomination Commune Internationale des fournitures (DCI).
- Absence de dosage et de la formule inscrits sur chacun des emballages primaires du produit,
- Défaut de présentation de chaque produit dans son emballage d'origine,
- Non-conformité des produits à une Pharmacopée Internationale. (Joindre les certificats d'analyse et résumé des caractéristiques des produits).
- Absence de numéro de lot de fabrication sur les produits livrés,
- Absence de la date de péremption,
- Absence du nom et l'adresse complète du laboratoire fabricant du produit,
- Non-respect de la durée de vie restante pour les produits livrés (24 mois minimum) ;
- Certificat d'analyse pour chaque produit ;
- Certificat de mise sur le marché d'un pays tiers
- Non atteinte d'au moins 70% des OUI requis pour être techniquement qualifié

Principaux critères de qualification

L'évaluation des offres technique sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières;
- L'expérience du soumissionnaire dans les prestations similaires;
- Attestation de la surface financière
- Délai et planning d'exécution;
- Certificat de bonnes pratiques de fabrication ou de distribution de produits pharmaceutiques en cours de validité et délivré par le Ministre de la Santé Publique et précisant le nom du pharmacien responsable
- La présentation générale de l'offre.

Seuls les soumissionnaires qui auront obtenu au moins 70% OUI seront jugés techniquement qualifiés pour ce lot et admis à l'analyse financière

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres, techniquement qualifiée et évaluée la moins disante. Chaque soumissionnaire sera attributaire de tous les lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant *120 jours* à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat de la Direction des Affaires Administratives Techniques et Financières de l'Hôpital Général de Yaoundé, Tél. : 222 20 39 53, fax : 222 21 20 15

YAOUNDE le 24 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DJIENTCHEU VINCENT DE PAUL

MINISTÈRE DE LA DEFENSE

DECISION MINISTERIELLE N° 21001239 /DM/MINDEF/01PORTANT ATTRIBUTION AUX ETS CHATOL, DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE À LA BRIGADE DE GENDARMERIE DE FONGO-TONGO, PASSÉE APRÈS L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°212562/AONO/MINDEF/CIPM/2021 DU 26/04/2021.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE CHARGE DE LA DEFENSE

VU la Constitution ;

VU la Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018, portant Régime financier de l'Etat et des autres entités publiques;

VU le Décret n°2013/066 du 28/02/2013 portant organisation du Ministère des Finances;

VU le Décret n°1977/041 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers ;

VU le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU le Décret n°2011/410 du 09/12/2011 portant formation du Gouvernement ;

VU le Décret n°2018/190 du 02/03/2018 complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant

organisation du Gouvernement ;

VU le décret n°2013/159 du 15 mai 2013 fixant le régime particulier du contrôle administratif des finances publiques ;

VU le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012, modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2011/048 du 23 février

2011 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

VU le Décret n°2019/002 du 04/01/2019 portant réaménagement du Gouvernement;

VU la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 10 juin 2019 portant nomination de Présidents des Commissions Internes de

Passation des Marchés Publics auprès des Départements Ministériels ;

VU la Circulaire n°2020/018 /C/MINFI du 17/12/2020 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de finances, au suivi

et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, et des autres Entités Publics pour l'Exercice 2021 ;

VU la Lettre-Circulaire n°005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres N°212562/AONO/MINDEF/CIPM/2021 du 26/04/2021 relatif aux travaux de construction d'une adduction d'eau à la Brigade de Gendarmerie de Fongo-Tongo, Département de la Menoua, Région de l'Ouest en procédure d'urgence ;

D E C I D E :

Article 1^{er} : Est, pour compter de la date de signature de la présente décision, attribuée aux ETS CHATOL, B.P :34 415 Yaoundé, Tél : 699 83 15 91/673 93 83 88 la Lettre-commande relative aux travaux de construction d'une adduction d'eau potable à la Brigade de Gendarmerie de Fongo-Tongo, passée après l'Appel d'Offre National Ouvert N°212562/AONO/MINDEF/CIPM/2021 du 26/04/2021, selon les conditions suivantes :

Montant de la Lettre-commande : Dix huit millions huit cent trois mille quatre cent cinquante neuf (18 803 459) FCFA TTC.

Délai d'exécution : Trois (03) mois

Lieu de livraison : Brigade de gendarmerie de Fongo-Tongo

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée en anglais et en français puis insérée au journal des Marchés Publics de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP)./-

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION N° 242 / D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IE2 /GKE/2021 DU 24/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 001756/L/ MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 19/04/2021, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE NATIONALE N° 1, TRONÇON MORA – DABANGA - KOUSSERI DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. LOT 4 : WAZA-SALÉ (DU PK 62 + 000 AU PK 102 +000). FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP - EXERCICE 2021.IMPUTATION : 36 468 01 981310 2250

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels;

Vu la Décision N°154/D/MINTP/CAB du 16 juillet 2019 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics

Vu la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2021 ;

Vu l'autorisation de gré à gré N° 001756/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 19 avril 2021 autorisant la passation du Marché sus-mentionné par la procédure de gré à gré ;

Vu le dossier de consultation de gré à gré suivant autorisation N° 001756/L/MINMAP/SG/ DGMI/DMTR/EECA du 19 avril 2021, pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route nationale N° 1, tronçon Mora – Dabanga - Kousséri dans la région de l'Extrême-Nord.

Lot 3 : Waza–Salé (du Pk 62 + 000 au Pk 102 +000);

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu Le rapport du Comité d'Analyse des pièces administratives, des offres techniques et financières ;

Vu Le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures.

DECIDE:

Article 1: L'entreprise dont le nom suit est retenu pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route nationale N° 1, tronçon Mora – Dabanga - Kousséri dans la région de l'Extrême-Nord. Lot 3 : Waza–Salé (du Pk 62 + 000 au Pk 102 +000) :

N° Lot	Type d'intervention	Tronçon	Linéaire (Km)	Nom et Adresse du l'entreprise retenue	Montant TTC Corrigé en chiffre (en FCFA)	Montant TTC corrigé en lettre (en FCFA)	Délai d'exécution
Lot 3	Travaux de réhabilitation de la route nationale N° 1	Waza–Salé (du Pk 62 + 000 au Pk 102 +000)	40,00	Eau-Travaux-Energie (E.T.E), B.P. 472 N'Djamena (Tchad) Tel. : +235 6999 27 70 33	498 618 560	Quatre cent quatre vingt dix huit millions six cent dix huit mille cinq cent soixante	06 mois.

Article 2: Le mandataire de l'entreprise attributaire est invité à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de Marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

ADDITIF N° 01 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/ CRTV/CIPM/2021 DU 28 MAI 2021_ RELATIF A LA POUR L'ACQUISITION DE SYSTEMES DE MONITORING TV ET RADIO A LA CRTV MARKETING AND COMMUNICATION AGENCY (CMCA) / EXERCICE 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... 1. Critères éliminatoires Les critères éliminatoires concernent notamment : - 1-Fausse déclaration ou falsification de documents ; - 2-Absence de la caution de soumission ; - 3-Absence ou non-respect des spécifications techniques (serveur, onduleur et cartes); - 4-Absence ou non-conformité de l'une des pièces administratives 48 heures après l'ouverture des plis ; - 5-Note technique inférieure à 80 pour cent (80%) ; - 6- Absence d'un agrément ou de l'autorisation du fabricant (pour le serveur); -7- Absence d'un prix unitaire quantifié ; 2. Critères Essentiels Cette évaluation se fera de manière binaire (oui/non) avec un minimum acceptable de 80% de l'ensemble des critères essentiels pris en compte. Ces critères porteront sur: - Présentation générale de l'offre ; - Références professionnelles du prestataire : au moins trois prestations similaires déjà effectuées pendant les cinq dernières années, avec documents justificatifs : joindre copie des premières et dernières pages des contrats signés et enregistrés avec les PV certifiant la bonne exécution des prestations); - Proposition technique (description technique exhaustive des fournitures, présentation photographique des échantillons ou prospectus couleur) ; - Délai de livraison ; - Preuve d'acceptation des conditions du Marché (Descriptif de la Fourniture et CCAP paraphés) ; - Service après-vente.
	Lire plutot 13.2 Critères Essentiels Cette évaluation se fera de manière binaire (oui/non) avec un minimum acceptable de 80% de l'ensemble des critères essentiels pris en compte. Ces critères porteront sur: - Présentation générale de l'offre ; - Références professionnelles du prestataire : au moins trois prestations similaires déjà effectuées pendant les cinq dernières années, avec documents justificatifs : joindre copie des premières et dernières pages des contrats signés et enregistrés avec les PV certifiant la bonne exécution des prestations); - Proposition technique (description technique exhaustive des fournitures, présentation photographique des échantillons ou prospectus couleur, service après-vente.) ; - Délai de livraison ; - Preuve d'acceptation des conditions du Marché (Descriptif de la Fourniture et CCAP paraphés). 13.2 Essential criteria The evaluation method shall be binary and the minimal acceptable rating shall be 80% of all essential criteria considered. These criteria shall involve: - General presentation of the bid; - Professional references of at least two similar services made during the last five years (at least three similar references worth at least forty million), with supporting documents: attach first and last pages of contracts signed and registered with the reports certifying the proper provision of services); - Technical proposal (complete technical description of supplies, photographic presentation of samples or colour leaflet, after-sales service); - Delivery deadline ; - Proof of acceptance of the Contract conditions (Description of the Supply and initialed CCAP).

2 Autres

Au lieu de ...

PIECE N° 2

REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES

Article 13: Prix de l'offre

13.1. Les prix seront indiqués comme requis dans les modèles de bordereaux des prix et de sous- détail des prix fournis en annexe.

Article 14: Monnaies de l'offre

Les prix seront libellés en francs CFA.

Article 33: Evaluation des offres au plan financier

33.1. La Sous-commission d'Analyse procédera à l'évaluation et à la comparaison des offres dont il aura déterminé au préalable qu'elles répondent pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres, au sens des articles 29, 30 et 31 du RGAO, comme indiqué ci-après.

33.2. Pour cette évaluation, la Sous-commission d'Analyse prendra en compte les éléments ci-après :

a. Le prix de l'offre, indiqué suivant les dispositions de la clause 13 du RGAO ;

b. Les ajustements apportés au prix pour corriger les erreurs arithmétiques en application de l'article 32 du RGAO ;

c. Les ajustements du prix imputables aux rabais offerts en application de l'alinéa 13.4 du RGAO;

33.3. Pour évaluer le montant de l'offre, la Sous- Commission d'Analyse peut devoir prendre également en considération des facteurs autres que le prix de l'offre, dont les caractéristiques, la performance des fournitures et services connexes et leurs conditions d'achat.

Les facteurs retenus et précisés dans le RPAO, le cas échéant, seront exprimés en termes monétaires de manière à faciliter la comparaison des offres.

2 Autres

Lire plutot

PIECE N° 2

REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES

13.1 Les conditions générales types des prix sont régies par les règles prescrites dans la dernière édition d'Incoterms publiée par la Chambre de commerce internationale à la date de l'appel d'offres ou à la date spécifiée dans le RPAO.

Article 14 : Monnaies de l'offre

Les prix seront libellés dans les monnaies précisées ci-après :

- a. Pour les fournitures et services en provenance du Cameroun, les prix seront libellés en franc CFA ;
- b. Pour les fournitures et services en provenance d'un pays autre que celui de l'autorité contractante les prix seront libellés dans la monnaie du pays d'origine des fournitures ou en Euros.

Article 33 : Conversion en une seule monnaie

33.1. Pour faciliter l'évaluation et la comparaison des offres, la sous Commission d'analyse convertira les prix des offres exprimés dans les diverses monnaies dans lesquelles le montant de l'offre est payable en francs CFA.

33.2. La conversion se fera en utilisant le cours vendeur fixé par la BEAC, en vigueur à la date limite de dépôt des offres dans les conditions définies par le RPAO.

LA SUITE DANS LE FICHIER D'ORIGINE...

YAOUNDE le 23 Juin 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NDONGO CHARLES

COMMUNE DE MATOMB

ADDITIF N°24 DU 24 JUIN 2021 DE LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/CMAT/CIPM/2021 DU 18 MAI 2021 POUR L'ACHAT DE DES TRICYCLES ET CASQUES DE PROTECTION, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept exemplaires, dont un « ORIGINAL » et six « COPIES » marqués comme tels, sera déposée secrétariat général de la mairie de Matomb au plus tard le 1^{er} juillet 2021 à 10 heures, heure locale. Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention :
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept exemplaires, dont un « ORIGINAL » et six « COPIES » marqués comme tels, sera déposée secrétariat général de la mairie de Matomb au plus tard le 1^{er} juillet 2021 à 10 heures, heure locale. Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention :

MATOMB le 24 Juin 2021

Le MAIRE

NYOBE Fils Hubert

COMMUNE DE YAOUNDE V

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/CAY5/CIPM/ 2021 DU 23 JUIN 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE DE NGOUSSO-NGOULMEKONG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice **2021** , le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5^{ème}, Maître d'Ouvrage lance un **Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence**, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE DE NGOUSSO-NGOULMEKONG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V.

2. Consistance des prestations

Les principales tâches à exécuter sont les suivantes :

- Travaux préliminaires
- Travaux préparatoires
- Maçonnerie
- Charpente - Couverture
- Peinture

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais reconnues pour leur compétence dans la réalisation de travaux similaires et exerçant régulièrement leurs activités sur le territoire national.

La constitution des entreprises en groupement ou la sous-traitance est autorisée conformément à la réglementation en vigueur.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le **BIP MINEDUB** Exercice 2021 (**imputation : ** ***)** à hauteur de **Onze millions (11 000 000)** de francs CFA.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé V, sise à côté de l'Hôpital de la Caisse.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé V, dès publication du présent Avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **Vingt mille (20.000) FCFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payables à la Recette Municipale de la Mairie de Yaoundé V.

7. Remises des offres

Chaque soumissionnaire devra présenter son Offre en sept (07) **exemplaires** dont un (01) **original** et six (06) **copies** marqués comme tel. Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais, devra se présenter en un pli unique (extérieur) contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier), qui doivent contenir eux-mêmes chacun deux sous-paquets, soit un pour l'original et un pour les copies. Les sous-plis et les sous-paquets devront être fermés et scellés. Le pli extérieur doit être fermé, scellé et porter uniquement la mention suivante :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN POCEDURE D'URGENCE

N° 012/AONO/CAY5/CIPM/ 2021

DU 23 JUIN 2021

POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE DE NGOUSSO-NGOULMEKONG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

DEPOT ET RECEVABILITE DES OFFRES

8.1. Sous peine de rejet, les Offres devront parvenir au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé V au plus tard le 22/07/2021 à **13 heures précises**.

8.2. Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, conformément au modèle joint en annexe, d'un montant de **Deux cent vingt mille (220 000) francs CFA**, valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date limite de validité des Offres.

8.3. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (**RPAO**).

8.4. Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

8.5. Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des différentes pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'Offre.

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le **Maître d'Ouvrage** pour la réalisation de ces travaux est fixé **trois (03) mois** à compter de la date de notification du démarrage des travaux.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, le 22/07/2021 à partir de **14 heures** précises à la Mairie de Yaoundé V,

En présence des soumissionnaires ou de leurs représentants **dûment mandatés**.

10. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera sur un triple plan : Administratif, Technique et Financier selon des critères éliminatoires, puis selon des critères essentiels suivant le système de notation binaire (oui/non).

11.1. Critères éliminatoires

Les principaux **critères éliminatoires** sont :

- Dossier Administratif incomplet ou non conforme, conformément à l'Article 92 (9) du Code des Marchés Publics ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausses déclarations ou présence des pièces falsifiées (*le Maître d'Ouvrage et la CIPM se réservant le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux*) ;
- Dossier financier incomplet ;
- Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ;
- Non satisfaction d'au moins **70% des critères essentiels**.
- Absence d'une Attestation et un rapport descriptif de visite du site cosignée par l'Ingénieur de la Mairie de Yaoundé V avec photos.

11.2 Principaux critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1- Attestation de solvabilité de montant au moins égal à 8.000.000 de FCFA (**oui/non**) ;
- 2- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (**oui/non**) ;
- 3- Références (avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années d'au moins deux (02) Marchés de travaux similaires ayant un montant cumulé supérieur ou égal à 15.000.000 de FCFA TTC, joindre PV de réception des travaux (**oui ou non**) ;
- 4- Méthodologie détaillée de mise en œuvre des matériaux (**oui/non**) ;
- 5- La présentation de l'Offre : (sommaire, intercalaires en couleur, reliure) (**oui/non**) ;
- 6- L'expérience du personnel d'encadrement (**oui/non**) ;

11.3. La qualification technique s'obtient après satisfaction des **70% des critères essentiels** sus-listés. A défaut d'Offres ayant satisfait à tous les critères essentiels, une qualification alternative de la meilleure Offre devrait pouvoir s'effectuer avec rigueur, objectivité et équité, pour permettre à la fin si possible, une proposition alternative d'attribution dans l'intérêt du projet.

11. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire qualifié à la fois sur le plan administratif, technique et financier et dont l'Offre financière aura été évaluée la moins disant.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant quatre-vingt-dix (**90**) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des Offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du gestionnaire de crédit ou de l'ingénieur du Marché.

Toute tentative de corruption et fait de mauvaises pratiques devront être signalés par écrit ou message téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de République, chargé des Marchés Publics, avec copie au Président du Comité National de Lutte contre la Corruption (CONAC Tel : 651649194) et au Maire de Yaoundé V.

YAOUNDE le 22 Juin 2021

Le MAIRE

BALA Augustin

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

COMMUNIQUE N° 000060/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/TJT PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° 001/AOIR/CRTV/CIPM/2021 DU 27 MAI 2021 POUR LA TRANSMISSION ET LA DIFFUSION DU SIGNAL DE LA CAMEROON RADIO TELEVISION (CRTV) PAR SATELLITE EN BANDES C ET KU, EXERCICES 2021-2023

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CRTV, MAITRE D'OUVRAGE, INFORME LES CANDIDATS A L'APPEL D'OFFRES **INTERNATIONAL RESTREINT N° 001/AOIR/CRTV/CIPM/2021 DU 27 MAI 2021 POUR LA TRANSMISSION ET LA DIFFUSION DU SIGNAL DE LA CAMEROON RADIO TELEVISION (CRTV) PAR SATELLITE EN BANDES C ET KU, EXERCICES 2021-2023**, QUE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES INITIALEMENT **PREVUE LE 25/06/2021 EST REPORTEE AU 15 juillet 2021.**

UN ADDITIF PEUT ETRE RETIRE TOUS LES JOURS OUVRABLES A LA PORTE 911 DE L'IMMEUBLE DU CENTRE DE PRODUCTION TV DE LA CRTV A MBALLA II.

YAOUNDE le 24 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°011 DU 24 JUIN 2021 RELATIF À LA PRÉSÉLECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES (BET) EN VUE DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE COMPLÈTE POUR LA RÉALISATION DES PROJETS D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGROPASTORALES DANS LE CADRE DU PNDP AGROPASTORAL « SITE 3 » DÉPARTEMENTS DE LA BOUMBA ET NGOKO, DU HAUT-NYONG, DE LA KADEY ET DU LOM ET DJEREM, RÉGION DE L'EST SECTEUR : DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGROPASTORALES TYPE D'INFRASTRUCTURES : BÂTIMENTS AGRICOLES, HYDRAULIQUE AGROPASTORALE ET AUTRES

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

onsidéré aujourd'hui comme un des principaux outils effectifs d'appui à la décentralisation et au Développement local au Cameroun, le PNDP est mis en œuvre depuis 2004 par le Gouvernement avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers.

Ce programme a, sur la base des Plans Communaux de Développement (PCD) élaborés, financé plus de 6 000 projets qui sont surtout identifiés sur une base sectorielle. Ces projets disséminés sur l'étendue du territoire de chaque commune, ne tiennent pas compte des effets de levier que peut constituer une implantation des projets visant à résoudre une problématique de développement économique dans un bassin de production des filières porteuses en vue de la création des richesses et d'emplois sur une chaîne de valeur agricole bien établie.

Dans cet objectif et compte tenu du contexte actuel du Cameroun, notamment le processus d'élaboration du schéma national et des schémas régionaux d'aménagement et de développement durable du territoire, l'élaboration du plan de zonage, l'accélération du processus de décentralisation, et le processus de réforme foncière, le Conseil d'Administration de l'AFD a octroyé un financement de 50M€ dont 20 M€ du 3ème C2D et 30M€ du 11ème Fonds Européen pour le Développement (FED) par délégation de gestion à l'AFD.

Il est prévu qu'une partie des financements délégués du FED soit dédiée à la mise en œuvre d'un Volet Agropastoral au sein du PNDP, plus spécifiquement dans treize (13) départements des quatre (04) régions à savoir : l'Extrême-Nord, le Nord, l'Adamaoua et l'Est.

Cette nouvelle démarche s'inscrit dans le cadre de : la stratégie de développement à l'horizon 2030 (SND-30), notamment dans son pilier relatif à la transformation structurelle de l'économie, à travers singulièrement le développement de la production et de la productivité agricoles et le développement des infrastructures productives (particulièrement les infrastructures routières) ; la continuité des transferts de compétences aux communes en matière de services agropastoraux et d'aménagement routier. La nouvelle démarche permettra le financement (i) du désenclavement des zones d'intervention prioritaires à travers la mise en place d'infrastructures structurantes et (ii) l'appui aux filières agropastorales à travers la réalisation des investissements à la demande des Professions Agricoles et des Communes.

Fort de ce qui précède, les Syndicats de communes des Départements de la Boumba et Ngoko, du Haut-Nyong, de la Kadey et du Lom et Djerem qui assurent la Maîtrise d'Ouvrage de ces projets d'appui au développement des filières agropastorales, envisagent de recruter à travers le Programme National de Développement Participatif (PNDP), un Bureau d'Etudes Techniques (BET) pour la conduite des prestations de Maîtrise d'Œuvre Complète dans le cadre de la mise en œuvre des activités liées à la réalisation desdits projets.

2. Objet

Cette prestation vise la réalisation de la Maitrise d'Œuvre Complète dans la mise en œuvre des projets comportant les études de rentabilité financière et économique, de faisabilité technique, socio-environnementale des idées de projets de développement des filières agropastorales (liste jointe en annexe) d'une part, et la mission de contrôle et surveillance se rapportant à la réalisation desdits projets d'autre part.

La liste des projets objet de la présente prestation est annexe 03.

1 Objet de la prestation

Pour chaque projet, cette consultation a pour objectifs spécifiques de :

- Conduire les Etudes de Faisabilité Technique, Environnementale et Financière (EFTEF) pour :
 - l'établissement de l'Avant-Projet Détaillé (APD) ou requête de financement ;
 - l'établissement de l'Avant-Projet d'Exécution (APE) ;
 - l'élaboration d'un dossier de consultation des entreprises (Dossier d'Appel d'Offres [DAO] ou Demande de Cotation [DC]) pour la réalisation des travaux ;
 - l'élaboration du Business Plan du projet ;
 - l'élaboration de la Notice d'Impact Environnemental (NIE) ou le formulaire de screening environnemental le cas échéant.
- Conduire les activités de contrôle et de surveillance des travaux. Cette activité consistera à veiller à la réalisation des ouvrages suivant les normes en vigueur prises en compte dans le cahier des charges du prestataire, conformément au budget alloué au projet.

Le Coordonnateur National du PNDP invite les Candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

3. Consistance des prestations

La prestation sera constituée en deux phases :

Une phase 1 de la prestation relative aux études

Cette phase se décline ainsi qu'il suit :

- la réalisation des activités préliminaires à la prestation notamment : la participation à la réunion de démarrage, la production du chronogramme des activités et d'un plan d'action ; la participation au renforcement des capacités sur « l'élaboration d'une étude de faisabilité technique, environnementale et financière (EFTEF) conformément au mode opératoire du PNDP » ; la participation aux réunions préparatoires et de démarrage avec tous les acteurs impliqués, etc. ;
- la réalisation d'une EFTEF et de rentabilité financière et économique pour chaque projet ;
- la production d'un avant-projet d'exécution (APE) et du dossier d'appel d'offres (DAO) ;
- la participation aux différentes séances de suivi de l'évolution de l'étude organisée par le PNDP ;
- la participation à l'atelier pour la rédaction des requêtes, qui sera organisé vingt-cinq (25) jours après la signature des contrats, au terme de la collecte des données et de la disponibilité des études spécifiques, le cas échéant ;
- la participation aux activités de clôture de la prestation à savoir : la séance de restitution régionale des études de faisabilité en présence du PNDP ;
- l'évaluation de la prestation indispensable pour le déclenchement de la phase 2.

Une phase 2 de la prestation relative au suivi-contrôle des travaux

elle se décline de la manière suivante :

- la mise en œuvre des activités d'avant démarrage du chantier : la réunion de démarrage ; l'approbation du projet d'exécution ; l'implantation des ouvrages ; etc. ;
- l'assistance à l'entreprise adjudicataire des travaux de chantier à travers : la validation des chronogrammes hebdomadaires et manuels des travaux ; le suivi/contrôle des travaux ; le suivi de la mise en œuvre des mesures socio-environnementales et des violences basées sur le genre (VBG) ; la validation des attachements et la signature des décomptes ; etc. ;
- l'assistance au maître d'ouvrage par le rapportage des activités de terrain ainsi qu'à la participation à la réception des travaux ;
- la participation aux activités annexes à savoir : les réunions périodiques de cadrage et de mise au point ; les travaux de guichet unique pour la période décomptée ; etc ;
- l'implication (formation aux opérations de suivi et de veille dans l'exécution des travaux, mobilisation autour des projets) du comité de suivi dans les opérations de suivi et de contrôle des différentes phases des travaux pour faciliter la pérennisation des ouvrages.

4. Participation et origine

Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'article 1.3 des « Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers » (édition d'octobre 2019), disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD www.afd.fr.

5. Remises des offres

Les Manifestations d'Intérêt écrites (en un (01) original et six (06) copies) accompagnées d'une version « scannée et ordonnée en un seul fichier » de l'originale dans une clé USB, doivent être déposées à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 16 juillet 2021 à 15h30 : Cellule de Passation des Marchés de la Cellule Nationale de Coordination du PNDP, porte 212, sise au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD, Boite Postale : 660 Yaoundé – Cameroun, Téléphone : +237 692 80 75 41, Email : pndp_cameroun@yahoo.fr, cpmnpndp@yahoo.com ou cpmnpndp@gmail.com.ou

Déposées dans les Cellules Régionales Coordination du PNDP de la Région de l'Est au plus tard 07 jours avant le **16 juillet 2021 à 15h30** : Au secrétariat du Coordonnateur Régional du PNDP.

L'enveloppe contenant la manifestation d'intérêt doit porter la mention suivante :

« A l'attention de Madame le Coordonnateur National du PNDP

Appel à Manifestation d'Intérêt N° 011 du 24 juin 2021 relatif à la présélection des Bureaux d'Etudes Techniques (BET) en vue de la maîtrise d'œuvre complète pour la réalisation des projets d'appui au développement des filières agropastorales dans le cadre du PNDP Agropastoral « Site 3 »
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

6. Composition du dossier

Les Candidats intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations similaires (justifiées au moins par (i) les copies des 1er et dernières pages du contrat desdites prestations et (ii) les Procès-verbaux de réception correspondant).

Le caractère similaire des références sera analysé en fonction :

1. De l'ampleur des marchés : Prestations d'Etudes de Faisabilité Techniques et financière et/ou de suivi contrôle de l'exécution des travaux de Construction / Réhabilitation des Bâtiments et des ouvrages hydrauliques d'un montant supérieur ou égal à Cinquante-millions (50 000 000) de francs CFA ;
2. De la nature des Services : Etudes techniques, financière et socio-environnementales et/ou de suivi contrôle de l'exécution des travaux de Construction / Réhabilitation des Bâtiments et des ouvrages hydrauliques ;
3. Du domaine et de l'expertise technique : Etude de faisabilité technique, financière et socio-environnementale des projets d'infrastructures (secteurs du Batiment et des Travaux Publics « BTP ») et/ou de suivi contrôle de l'exécution des travaux de Construction / Réhabilitation des Bâtiments et des ouvrages hydrauliques
4. Du contexte géographique : Régions de l'Est et septentrionales du Cameroun et/ou région du bassin du lac Tchad.

Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure :

- Une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres, ou
- Une lettre d'intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé.

En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme « Sous-traitants ». Les références et qualifications des Sous-traitants ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des candidatures.

7. Critères d'évaluation

Le Consultant doit être un Bureau d'études, il devra avoir au moins deux (02) ans dans la conduite des prestations d'Etudes de faisabilité technique, environnementale et financière et/ou de suivi contrôle de l'exécution des travaux routiers. Il devra mobiliser pour conduire la prestation dans les quatre (04) Départements concernés, une équipe pluridisciplinaire constituée au minimum du personnel ci-après :

- Pour la phase 01 : 06 Personnels-clé et 04 Personnels d'appui ;
- Pour la phase 02 : 04 Personnels-clé.

N.B : Les CV du personnel clé ne seront pas évalués à cette étape et sont demandés à titre indicatif.

6. Méthode de sélection

Il est porté à l'attention des Consultants que le Bureau d'études sera sélectionné selon la Méthode « Sélection Basée sur la Qualité et le Coût » (SBQC) telle que décrite dans les « Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers » (édition d'octobre 2019).

Après analyse des manifestes, le PNDP dressera une liste restreinte de six (6) Candidats maximum, présélectionnés sur la base des dossiers de candidatures reçus. Pendant la phase de sélection, chaque candidat présélectionné recevra du PNDP, la Demande de Propositions pour la réalisation des services requis.

Cet Appel à Manifestations d'intérêt (AMI) s'adresse aux :

X Bureaux d'études Consultants individuels

ONG ONG et bureau(x) d'études seuls ou en Groupement.

8. Renseignements Complémentaires

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures suivantes : 07h30 – 12h30 et 14h – 17h ; Cellule de Passation des Marchés de la Cellule Nationale de Coordination du PNDP, porte 213, sise au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD, Téléphone : +237 692 80 75 41, Email : pndp_cameroun@yahoo.fr, cpmnpndp@yahoo.com ou cpmnpndp@gmail.com.

YAOUNDE le 24 Juin 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

MINISTÈRE DE LA DEFENSE

COMMUNIQUE N° 03524 /DV/MINDEF/01 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°212562/AONO/MINDEF/CIPM/2021 DU 26 AVRIL 2021 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE À LA BRIGADE DE GENDARMERIE DE FONGO-TONGO, DÉPARTEMENT DE LA MENOUA, RÉGION DE L'OUEST.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre Délégué à la Présidence Chargé de la Défense communique :

Le résultat de l'Appel d'Offres National Ouvert ci-après est porté à la connaissance des soumissionnaires ainsi qu'il suit :
N°212562/AONO/MINDEF/CIPM/2021 du 26 Avril 2021 pour la construction d'une adduction d'eau potable à la Brigade de Gendarmerie de Fongo-Tongo, Département de la Menoua, Région de l'Ouest.

ADJUDICATAIRE	LIEU DE LIVRAISON	MONTANT	DELAI
ETS CHATOL	BRIGADE DE GENDARMERIE DE FONGO-TONGO	18 803 459 FCFA TTC	Trois (03) mois

Le responsable de cette entreprise est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au Service des Marchés du Ministère de la Défense, pour l'établissement de la Lettre-Commande y afférente.

YAOUNDE le 21 Juin 2021

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

BETI ASSOMO JOSEPH

COMMUNE DE KAÉLÉ

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°12/DC/CMNE-KLE/CIPM/BEC/2021 DU 09 JUIN 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE SALLE DE CLASSE A L'EP DE DOUMROU GROUPE I DANS LA COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICE 2021

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
55 15 197 01 641326 2222

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2021, le Maire de la Commune de Kaélé Autorité Contractante, lance un avis de Consultation pour la réalisation **des TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE SALLE DE CLASSE A L'EP DE DOUMROU GROUPE 1 DANS LA COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD.**

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Marché comprennent :

- Travaux préparatoires
- Fondation
- Maçonnerie-Elévation
- Charpente-Couverture
- Menuiserie métallique
- Électricité
- Peinture

- VRD

3. Cout Prévisionnel

10 000 000 (Dix millions) F CFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le Territoire National.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par les Budget d'investissement public de l'Exercice 2021 sur la ligne d'Imputation Budgétaire : **55 15 197 01 641326 2222**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de Kaélé au Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux, dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de Kaélé au Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable, au titre des frais d'achat du dossier, de **Vingt mille (20 000) francs CFA** auprès de la Recette municipale de la Commune de Kaélé.

9. Remises des offres New(Additif)

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra être déposée à la Commune de Kaélé au Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux, au plus tard le **13 JUILLET 2021 à 10 Heures** et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION

N°12/DC/CMNE-KLE/CIPM/BEC/2021 DU 09 JUIN 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE SALLE DE CLASSE A L'EP DE DOUMROU GROUPE 1 DANS LA COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

N/D

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles. Les offres doivent être reçues à la Commune de Kaélé au Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux aux dates et heure fixées dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des Offres	Le 30 JUIN 2021 à 10 Heures
--	------------------------------------

13. Ouverture des Plis New(Additif)

Les plis seront ouverts en séance de dépouillement par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kaélé, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées ci-dessous :

Date et heure d'ouverture des plis	Le 13 JUILLET 2021 à 11 Heures
Lieu d'ouverture des plis	Salle de Dépouillement de la Commune de Kaélé

14. Critères d'évaluation**11. Critères d'évaluation****1. Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires porteront notamment sur :

1. L'absence d'une pièce dans le dossier administratif après un délai de 48h ;
2. La fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
3. Absence de la caution de soumission

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

N/D

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours et aux heures ouvrables, auprès du Chef de Bureau de Suivi des Marchés et des Projets de la Commune de Kaélé, Tél : 677 86 88 36 / 697 04 54 02. **NB. : « Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».**

MAROUA le 9 Juin 2021

Le MAIRE

NKRUMAH Jean

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°010/DC/MINESUP/CIPM/2021 DU 25 JUIN 2021 POUR L'ENTRETIEN ORDINAIRE DU BATIMENT ABRITANT PROVISOIREMENT LE SIEGE DU RECTORAT DE L'UNIVERSITE PANAFRICAIN.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
55 244 12 18 3400 10 6161

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Sans entretien et sans maintenance réguliers, les locaux, les surfaces et les ambiances sont très rapidement salies, par leur usage et par les activités qui s'y déroulent. Dans l'optique de garantir le confort et d'offrir à ses collaborateurs de l'Université Panafricaine un cadre de travail agréable, le Ministre de l'Enseignement Supérieur envisage de recruter un prestataire pour les services d'entretien et de maintenance du bâtiment abritant les locaux administratifs de ladite institution.

2. Consistance des prestations

Les prestations concernent non seulement la maintenance de la cage d'ascenseur mais aussi l'entretien et le nettoyage des locaux sus-évoqués (sols, murs, équipements de bureau, toilettes etc.), lesdites prestations comprennent la main-d'œuvre, la fourniture de matériels et produits nécessaires à leur réalisation et toutes sujétions pour rendre l'ascenseur fonctionnel et les locaux propres et sains conformément aux normes les plus strictes en matière d'hygiène publique et de mesures environnementales.

La prestation quotidienne sera assurée par une équipe chaque matin, en cas de besoin, une permanence journalière de nettoyage pourra être sollicitée. En outre, selon les besoins, le Prestataire peut être amené à faire des interventions de nuit.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **11 400 000 (Onze millions quatre cent mille) Francs CFA.**

4. Participation et origine

La participation à cette consultation s'adresse à toutes les entreprises/sociétés installées au Cameroun et œuvrant dans ce domaine d'activité.

5. Financement

Le financement de ces prestations sera assuré par le **Budget de fonctionnement du MINESUP - Exercice 2021 Imputation :55 244 12 18 3400 10 6161.**

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Enseignement Supérieur, porte 1403, Immeuble Ministériel n°2, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès de la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Enseignement Supérieur, porte 1403, Immeuble Ministériel n°2, dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de **25 000 (vingt-cinq mille) francs CFA** à titre de frais d'achat du dossier de Demande de Cotation **payable au trésor public.**

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Enseignement Supérieur, Service des Marchés Publics, porte 1403, Immeuble Ministériel N°2, au plus tard le 20 Juillet 2021 à 13 Heures et devra porter la mention :

« DEMANDE DE COTATION N°010/DC/MINESUP/CIPM/2021 DU 25 JUIN 2021
POUR L'ENTRETIEN ORDINAIRE DU BATIMENT ABITANT PROVISOIREMENT LE SIEGE DU RECTORAT DE
L'UNIVERSITE PANAFRICAIN.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet de la présente demande de cotation est de **cinq (05) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire de premier degré ou une compagnie d'assurance autorisés à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics et dont la liste figure dans le Dossier de Consultation d'un montant de **228 000 (Deux cent vingt huit mille) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire de premier degré ou un organisme financier autorisé à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics et dont la liste figure dans le Dossier de Consultation d'un montant de 228 000 (Deux cent vingt huit mille) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises précisées dans la pièce n°II (article 1er) de la présente demande de cotation (en cours de validité) doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, datant de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de Consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé (e) par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Consultation, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

NB : Les pièces ci-dessus énumérées devront être datées de moins de trois (03) mois au jour de l'ouverture des plis. Elles seront produites en original ou en copies certifiées par l'Administration qui les a délivrés. L'offre financière devra être chiffrée hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnée du modèle de soumission signé.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **20 Juillet 2021 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés à l'immeuble ministériel n°2 abritant les Services du Ministère de l'Enseignement Supérieur.

Les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou s'y font représenter par une personne de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48 heures ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou documents (pièces) falsifiées ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché attribué au cours des trois (03) dernières années ;
- Absence de l'attestation de visite du site signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- Absence du bordereau des prix unitaires, paraphé, signé et rempli de manière lisible.

14. Attribution

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur, Autorité Contractante, attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier de Consultation.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Enseignement Supérieur, Sous-Directeur du Budget, du Matériel et de la Maintenance, porte 1409, au 14^{ème} étage de l'immeuble ministériel N°2, tel : 222 22 19 08, dès publication du présent avis.

YAOUNDE le 25 Juin 2021

Le MINISTRE D'ÉTAT

FAME NDONGO Jacques

COMMUNE DE MBANKOMO

**DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/CMBMO/CIPM/2021 DU 22/06/2021 POUR LA FOURNITURE DU
PAQUET MINIMUM A LA MAIRIE DE MBANKOMO DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU AKONO,
REGION DU CENTRE**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

DEMANDE DE CONSULTATION N°001/DC/CMBMO/CIPM/2021 du 22/06/2021

Relative à la fourniture du paquet minimum à la Mairie de Mbankomo dans le Département de la Mefou Akono, Région du Centre.

Dans le cadre de la mise en œuvre du **Budget d'investissements publics/Exercice 2020**, le Maire de la Commune de Mbankomo, Autorité Contractante, lance un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation pour la fourniture du paquet minimum à la Commune de Mbankomo Département de la Mefou et Akono, Région du Centre.

N°	Désignation du projet	Montant Prévisionnel en Fcfa	Imputation
Lot unique	PAQUET MINIMUM	11 293 500	551519702 641148 6114 426 Et 5515199 08 641148 6114 426

2. Consistance des prestations

La consistance de la fourniture, objet de la présente Demande de Consultation, porte sur la fourniture du paquet minimum de la commune de Mbankomo en conformité avec les prescriptions du Descriptif de la Fourniture.

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine.
Par la présente consultation, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les **informations authentiques** qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

4. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Service compétent de la Mairie de Mbankomo.

5. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu auprès de la Mairie de Mbankomo, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Quinze mille (15 000) francs CFA**, auprès de la Recette municipale de Mbankomo.

6. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un **(01)** original et six **(06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de Consultation, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Mairie de Mbankomo, au plus tard le **20/07/2021 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CMBMO/CIPM/2021 du 22/06/2021
Pour la fourniture du paquet minimum à la Commune de Mbankomo, Département de la Mefou Akono, Région du Centre.

NB : Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

7. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison du paquet minimum est de **30 jours** calendaire. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer la livraison, **date de signature de votre contrat.**

8. Cautionnement Provisoire

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un **(01)** original et six **(06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de Consultation, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Mairie de Mbankomo, au plus tard le **20/07/2021 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CMBMO/CIPM/2021 du 22/06/2021
Pour la fourniture du paquet minimum à la Commune de Mbankomo, Département de la Mefou Akono, Région du Centre.

NB : Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en le **20 Juillet 2021 à 13 heures** précises dans la salle de réunions de la mairie de Mbankomo, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

10. Attribution

Le Maire, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme à la Demande de Consultation.

11. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix **(90)** jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet avis de consultation, le délai de réponse est fixé à vingt (20) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'avis de consultation

12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables.

YAOUNDE le 22 Juin 2021

Le MAIRE

FOUDA FOU DA Junior Pierre

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 997/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IE2/GKE/2021 DU 24/06/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 001756/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 19 AVRIL 2021, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE NATIONALE N° 1, TRONÇON MORA – DABANGA - KOUSSERI DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. LOT 2 : MORA – WAZA (PK 25+000- AU PK 62+000). FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP - EXERCICES 2021. IMPUTATION : 36 468 01 981310 2250

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de la Consultation de gré à gré suivant autorisation N° 001756/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 19/04/2021, pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route nationale N° 1, tronçon Mora – Dabanga - Kousseri dans la région de l'Extrême-Nord. Lot 2 : Mora – Waza (PK 25+000- au PK 62+000), le résultat de ladite Consultation se présente comme suit :

SOUMISSIONNAIRE RETENU							
N° Lot	Type d'intervention	Tronçon	Linéaire (Km)	Nom et Adresse du soumissionnaire retenu	Montant TTC lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC Corrigé (en FCFA)	Observations
Lot 2	Travaux de réhabilitation de la route nationale N° 1	Mora – Waza (PK 25+000- au PK 62+000).	37,00	PAC INTERNATIONAL CAMEROUN SARL B.P. : 3671 Douala, Tél. : +237 696 88 14 55/+237 670 29 22 74	425 775 303	425 775 398	Délai d'exécution : 06 mois. Offre la moins disante

SOUMISSIONNAIRES NON RETENUS		
N°	Nom et adresse du soumissionnaire	Motif de l'élimination
1	NAN COMPANYY	Non satisfaction des critères essentiels du Dossier de Consultation
2	ETS GEO	Non satisfaction des critères essentiels du Dossier de Consultation

Le mandataire de l'entreprise attributaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de Marché.

Le soumissionnaire invité, ayant postulé pour la consultation ci-dessus mentionnée et qui n'a pas été retenu peut passer sous quinzaine retirer son offre à la Direction des Contrats. Passé ce délai, cette offre sera détruite.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 24 Juin 2021

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTÈRE DE LA DEFENSE

DECISION MINISTERIELLE N°3695/DM/MINDEF/01PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ GREAT TRADING HOUSE, DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE (CONSTRUCTION D'UN FORAGE, D'UN CHÂTEAU D'EAU DE 15M DE HAUTEUR ET D'UNE CAPACITÉ DE 12M3) À LA 12E BRIGADE D'INFANTERIE MOTORISÉE À BERTOUA, PASSÉE APRÈS L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°212270/AONO/MINDEF/CIPM/2021 DU 12/04/2021.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE CHARGE DE LA DEFENSE

VU la Constitution ;

VU la Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018, portant Régime financier de l'Etat et des autres entités publiques;

VU le Décret n°2013/066 du 28/02/2013 portant organisation du Ministère des Finances;

VU le Décret n°1977/041 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers ;

VU le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU le Décret n°2011/410 du 09/12/2011 portant formation du Gouvernement ;

VU le Décret n°2018/190 du 02/03/2018 complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant

organisation du Gouvernement ;

VU le décret n°2013/159 du 15 mai 2013 fixant le régime particulier du contrôle administratif des finances publics ;

VU le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012, modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2011/048 du 23 février

2011 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

VU le Décret n°2019/002 du 04/01/2019 portant réaménagement du Gouvernement;

VU la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 10 juin 2019 portant nomination de Présidents des Commissions Internes de

Passation des Marchés Publics auprès des Départements Ministériels ;

VU la Circulaire n°2020/018 /C/MINFI du 17/12/2020 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de finances, au suivi

et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, et des autres Entités Publics pour l'Exercice 2021 ;

VU la Lettre-Circulaire n°005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres N°212270/AONO/MINDEF/CIPM/2021 du 12/04/2021 relatif aux travaux de construction d'une adduction d'eau potable (construction d'un forage, d'un château d'eau de 15m de hauteur et d'une capacité de 12m3) à la 12^e Brigade d'Infanterie Motorisée à Bertoua, Département du Lom et Djérem, Région de l'Est en procédure d'urgence ;

D E C I D E :

Article 1^{er} : Est, pour compter de la date de signature de la présente décision, attribuée à la société GREAT TRADING HOUSE, B.P :15562 Douala, Tél : 670 48 89 60 la Lettre-commande relative aux travaux de construction d'une adduction d'eau potable (construction d'un forage, d'un château d'eau de 15m de hauteur et d'une capacité de 12m3) à la 12^e Brigade d'Infanterie Motorisée à Bertoua, passée après l'Appel d'Offre National Ouvert N°212270/AONO/MINDEF/CIPM/2021 du 12/04/2021, selon les conditions suivantes :

Montant de la Lettre-commande : Vingt quatre millions huit cent mille (24 800 000) F CFA TTC.

Délai d'exécution : Trois (03) mois

Lieu de livraison : 12^e BRIM à Bertoua

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée en anglais et en français puis insérée au journal des Marchés Publics de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP)./-

YAOUNDE le 7 Juin 2021

Le MINISTRE DÉLÉGUÉ

BETI ASSOMO JOSEPH

COMMUNE DE MBANKOMO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CMBMO/CIPM/2021 DU 22 JUIN 2021, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINES ROUTES COMMUNALES DANS LA COMMUNE DE MBANKOMO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE. LOT 1 : REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE MBADOUMOU-BIYE AYAT

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Mbankomo (Autorité Contractante), lance, en **PROCÉDURE D'URGENCE**, un Appel d'Offres National Ouvert pour les **travaux de réhabilitation de certaines routes Communales** dans la Commune de Mbankomo, Département de la Mefou-et-Akono, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes :

- TRAVAUX PRÉLIMINAIRES
- EMPRISE
- TERRASSEMENT GÉNÉRAUX
- CHAUSSÉE
- OUVRAGE D'ASSAINISSEMENT ET DRAINAGE
- DIVERS

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est le suivant :

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	FINANCEMENT	Coût Prévisionnel
MBANKOMO	REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE MBADOUMOU-BIYE AYAT	1	MINDDEVEL	43 964 612 (Quarante-trois millions neuf cent soixante-quatre mille six cent douze) francs Cfa

4. Allotissement

Les travaux sont regroupés en un (01) lot selon l'allotissement ci-après :

LOT 1 : REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE MBADOUMOU-BIYE AYAT

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le **Budget d'Investissement Public MINDDEVEL, exercice 2021**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté gratuitement à la Mairie de Mbankomo, Bureau des Marchés, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent Avis, à la Mairie de Mbankomo, contre présentation d'une quittance de versement de soixante mille (60 000)francs CFA et deux timbres communaux, délivrée par **la Recette Municipale de la Commune de Mbankomo**, représentant les frais d'achat du DAO et non remboursables.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie de Mbankomo au plus tard le **20 Juillet 2021 à 12 heures (heure locale)**, et **devront porter la mention :**

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N° 005/AONO/CBMO/CiPM/2021 DU 22 JUIN 2021, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINES ROUTES COMMUNALES DANS LA COMMUNE DE MBANKOMO , DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE.

LOT 1 : REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE MBADOUMOU-BIYE AYAT

« **(À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT)** »

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03)** mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Démarrer les travaux.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'une durée de validité de trente jours (30 jours) à compter de la date limite fixée pour leur remise établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant :

N° du lot	Désignation	Montant prévisionnel	Montant de la caution
		(F CFA TTC)	(F CFA)
01	REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE MBADOUMOU-BIYE AYAT	43 964 612 (Quarante-trois millions neuf cent soixante-quatre mille six cent douze) francs Cfa	879 292 (huit cent soixante-dix-neuf mille deux cent quatre-vingt-douze) francs cfa

Le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

12. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **20 Juillet 2021 à 13 heures** dans la salle de réunion de la Mairie de Mbankomo par la Commission Interne de Passation des Marchés de Mbankomo.

13. Critères d'évaluation**14.1 Critères éliminatoires**

Dossier administratif incomplet au terme des 48h de délai supplémentaire ;
Absence de la caution de soumission à l'issue de la séance de dépouillement ;
Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
Obtention de moins de 70% à l'évaluation des critères essentiels ;
Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
Absence dans le sous-détail d'un prix quantifié ;

14.2 Critères essentiels de qualification

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur :

- 1) Attestation de visite de site signée sur l'honneur ;
- 2) Références de l'entreprise ;
- 3) Qualification et expérience du personnel ;
- 4) Matériels proposés ;
- 5) Méthodologie, planning et délai ;
- 6) Capacité financière ;
- 7) Programme d'exécution des travaux ;
- 8) CCAP dûment paraphé à toutes les pages, complété, daté, signé et cacheté à la dernière page ;
- 9) CCTP dûment paraphé à toutes les pages, daté, signé et cacheté à la dernière page.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique répondant positivement au moins à 70% des critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disante.

Signature de la lettre commande

À l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des attributaires par la CIPM/CMBMO de et du choix définitif du Prestataire par l'Autorité Contractante, la Lettre-Commande est souscrite par l'Entrepreneur et signée par l'Autorité Contractante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie de Mbankomo.

Additif à l'appel d'Offres

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

YAOUNDE le 22 Juin 2021

Le MAIRE

FOUDA FOU DA Junior Pierre

MISSION D'ETUDES POUR L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DU NORD

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N°02/DC/MEADEN/CIPM/2021 DU 24/05/2021 RELATIVE A LA FOURNITURE DU MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU POUR LE COMPTE DE LA MEADEN EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Article 1er: Le marché ci-après, est pour compter de la date de signature de la présente décision, attribué ainsi qu'il suit ;

Objet du marché	Adjudicataire	Montant
Fourniture du matériel et mobilier de bureau pour le compte de la Meaden	AFRILUX SA BP 30388 Yaoundé	6 678 000 FCFA

GAROUA le 23 Juin 2021

Le *DIRECTEUR*

ABDOULAYE SERNO

COMMUNE DE MBANKOMO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/CMBMO/CIPM/2021 DU 22 JUIN 2021, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINES ROUTES COMMUNALES DANS LA COMMUNE DE MBANKOMO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE LOT 1 : RÉHABILITATION DE LA ROUTE BIYAN-NKONDOUGOU II LOT 2 : REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE COMMUNALE RN3 (TRADEX NOMAYOS) -INTER ROUTE ARAB-CARREFOUR OWOUNDI-CHEFFERIE BIBONG BIDOUM

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Mbankomo (Autorité Contractante), lance, en **PROCÉDURE D'URGENCE**, un Appel d'Offres National Ouvert pour les **travaux de réhabilitation de certaines routes Communales** dans la Commune de Mbankomo, Département de la Mefou-et-Akono, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes :

- **TRAVAUX PRÉLIMINAIRES**
- **EMPRISE**
- **TERRASSEMENT GÉNÉRAUX**
- **CHAUSSÉE**
- **OUVRAGE D'ASSAINISSEMENT ET DRAINAGE**
- **DIVERS**

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est le suivant :

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	FINANCEMENT	Coût Prévisionnel
	RÉHABILITATION DE LA ROUTE BIYAN-NKONDOUGOU II	1		22 000 000 (Vingt-deux millions) francs cfa
	REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE COMMUNALE RN3 (TRADEX NOMAYOS) -INTER ROUTE ARAB-CARREFOUR OWOUNDI-CHEFFERIE BIBONG BIDOUM	2		25 000 000 (Vingt-cinq millions) francs Cfa

4. Allotissement

Les travaux sont regroupés en deux (02) lots selon l'allotissement ci-après :

LOT 1 : réhabilitation de la route Biyan-Nkondougou 2

LOT 2 : rehabilitation du troncon de route communale RN3 (Tradex Nomayos) -inter route Arab-carrefour Owoundi-Chefferie Bibong Bidoum.

NB : le soumissionnaire ne peut être attributaire que d'un lot.

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le **Budget d'Investissement Public, exercice 2021**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté gratuitement à la Mairie de Mbankomo, Service Technique, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent Avis, à la Mairie de Mbankomo, contre présentation d'une quittance de versement de cinquante mille (**50 000**)francs CFA délivrée par **la Recette Municipale de la Commune de Mbankomo**, représentant les frais d'achat du DAO et non remboursables.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie de Mbankomo au plus tard le **20 Juillet 2021 à 12 heures** (heure locale), et devront porter la mention :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N° 008/AONO/CMBMO/CiPM/2021 DU 22 JUIN 2021, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINES ROUTES COMMUNALES DANS LA COMMUNE DE MBANKOMO , DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE.

LOT 1 : RÉHABILITATION DE LA ROUTE BIYAN-NKONDOUGOU II ;

LOT 2 : REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE COMMUNALE RN3 (TRADEX NOMAYOS) -INTER ROUTE ARAB-CARREFOUR OWOUNDI-CHEFFERIE BIBONG BIDOUM.

« **(À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT) »**

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Démarrer les travaux.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'une durée de validité de trente jours (30 jours) à compter de la date limite fixée pour leur remise établie par une banque de premier ordre ou une assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant :

N° du lot	Désignation	Montant prévisionnel	Montant de la caution
		(F CFA TTC)	(F CFA)
1	RÉHABILITATION DE LA ROUTE BIYAN-NKONDOUGOU II	22 000 000 (Vingt-deux millions) francs cfa	440 000 (Quatre cent quarante mille) francs cfa
2	REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE COMMUNALE RN3 (TRADEX NOMAYOS) -INTER ROUTE ARAB-CARREFOUR OWOUNDI-CHEFFERIE BIBONG BIDOUM	25 000 000 (Vingt-cinq millions) francs Cfa	500 000 (Cinq cent mille) francs cfa

Le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

12. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **20 Juillet 2021 à 13 heures** dans la salle de réunion de la Mairie de Mbankomo par la Commission Interne de Passation des Marchés de Mbankomo.

13. Critères d'évaluation**14.1 Critères éliminatoires**

Dossier administratif incomplet au terme des 48h de délai supplémentaire ;
Absence de la caution de soumission à l'issue de la séance de dépouillement ;
Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
Obtention de moins de 70% à l'évaluation des critères essentiels ;
Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
Absence dans le sous-détail d'un prix quantifié ;
Absence dans l'offre Technique d'un Conducteur de Travaux, Ingénieur de Génie civil.

14.2 Critères essentiels de qualification

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur :

- 1) Attestation de visite de site signée sur l'honneur ;
- 2) Références de l'entreprise ;
- 3) Qualification et expérience du personnel ;
- 4) Matériels proposés ;
- 5) Méthodologie, planning et délai ;
- 6) Capacité financière ;
- 7) Programme d'exécution des travaux ;
- 8) CCAP dûment paraphé à toutes les pages, complété, daté, signé et cacheté à la dernière page ;
- 9) CCTP dûment paraphé à toutes les pages, daté, signé et cacheté à la dernière page.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique répondant positivement au moins à 70% des critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

16. Renseignements Complémentaires

À l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des attributaires par la CIPM/CMBMO de et du choix définitif du Prestataire par l'Autorité Contractante, la Lettre-Commande est souscrite par l'Entrepreneur et signée par l'Autorité Contractante.

Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie de Mbankomo.

Additif à l'appel d'Offres

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

YAOUNDE le 22 Juin 2021

Le MAIRE

FOUDA FOU DA Junior Pierre

HOPITAL GENERAL DE YAOUNDE

COMMUNIQUE N°076-21/C/MSP/HGY/CIPM/ 21 A/S L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/HGY/CIPM/21 DU 08 AVRIL 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'EQUIPEMENTS MEDICAUX, CONSOMMABLES ET REACTIFS DE LABORATOIRE AU SERVICE DE LABORATOIRE CENTRAL DE L'HÔPITAL GENERAL DE YAOUNDE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'HOPITAL GENERAL DE YAOUNDE, MAITRE D'OUVRAGE INFORME LE PUBLIC QUE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/HGY/CIPM/21 DU 08 AVRIL 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'EQUIPEMENTS MEDICAUX, CONSOMMABLES ET REACTIFS DE LABORATOIRE AU SERVICE DE LABORATOIRE CENTRALDE L'HÔPITAL GENERAL DE YAOUNDE EST DECLARE **INFRUCTUEUX SUR LA BASE DE L'ARTICLE 103 AL 1(B) DU CODE DES MARCHES PUBLICS QUI STIPULE ENTRE AUTRES ...« QU'UN APPEL D'OFFRES NE PEUT ETRE DECLARE INFRUCTUEUX QUE LORSQU'AUCUNE OFFRE N'À ETE ENREGISTREE ».**

YAOUNDE le 24 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DJIENTCHEU VINCENT DE PAUL

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION N° 241 / D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IE2 /GKE/2021 DU 24/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 001756/L/ MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 19/04/2021, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE NATIONALE N° 1, TRONÇON MORA – DABANGA - KOUSSERI DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. LOT 2 : MORA – WAZA (PK 25+000- AU PK 62+000). FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP - EXERCICES 2021.IMPUTATION : 36 468 01 981310 2250

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels ;

Vu la Décision N°154/D/MINTP/CAB du 16 juillet 2019 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics

Vu la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2021 ;

Vu l'autorisation de gré à gré N° 001756/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 19 avril 2021 autorisant la passation du Marché sus-mentionné par la procédure de gré à gré ;

Vu le dossier de consultation de gré à gré suivant autorisation N° 001756/L/MINMAP/SG/ DGMI/DMTR/EECA du 19 avril 2021, pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route nationale N° 1, tronçon Mora – Dabanga - Kousséri dans la région de l'Extrême-Nord.

Lot 2 : Mora – Waza (PK 25+000- au PK 62+000) ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu Le rapport du Comité d'Analyse des pièces administratives, des offres techniques et financières ;

Vu Le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures.

DECIDE:

Article 1: L'entreprise dont le nom suit est retenu pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route nationale N° 1, tronçon Mora – Dabanga - Kousséri dans la région de l'Extrême-Nord. Lot 2 : Mora – Waza (PK 25+000- au PK 62+000),

N° Lot	Type d'intervention	Tronçon	Linéaire (Km)	Nom et Adresse de l'entreprise retenue	Montant TTC Corrigé en chiffre (en FCFA)	Montant TTC corrigé en lettre (en FCFA)	Délai d'exécution
Lot 2	Travaux de réhabilitation de la route nationale N° 1	Mora – Waza (PK 25+000- au PK 62+000),	37,00	PAC INTERNATIONAL CAMEROUN SARL B.P. : 3671 Douala, Tél. : +237 696 88 14 55/+237 670 29 22 74	425 775 398	Quatre cent vingt cinq millions sept cent soixante quinze mille trois cent quatre vingt dix huit	06 mois.

Article 2: Le mandataire de l'entreprise attributaire est invité à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de Marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 996/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IE2/2021 DU 24/06/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 001756/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 19 AVRIL 2021, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE NATIONALE N° 1, TRONÇON MORA – DABANGA - KOUSSERI DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. LOT 1 : MORA – WAZA (DU PK 0+000 AU PK 25+000). FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP - EXERCICES 2021. IMPUTATION : 36 468 01 981310 2250

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de la Consultation de gré à gré suivant autorisation N° 001756/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 19/04/2021, pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route nationale N° 1, tronçon Mora – Dabanga - Kousseri dans la région de l'Extrême-Nord. Lot 1 : Mora – Waza (du PK 0+000 au PK 25+000), le résultat de ladite Consultation se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE RETENU							
N° Lot	Type d'intervention	Tronçon	Linéaire (Km)	Nom et Adresse du soumissionnaire retenu	Montant TTC lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC Corrigé (en FCFA)	Observation
Lot 1	Travaux de réhabilitation de la route nationale N° 1	Mora – Waza (du PK 0+000 au Pk 25+000)	25	ETS SADJO BABA, B.P: 262 Maroua, Tel: 242 29 23 25 699 86 31 95	500 000 000	499 999 979	Délai d'exécution : 06 mois. Offre la moins disante

SOUSSIONNAIRES NON RETENUS		
N°	Nom et adresse du soumissionnaire	Motif de l'élimination
1	HAMSAD	Non satisfaction des critères essentiels du Dossier de Consultation
2	TARMAK	Dossier Administratif non conforme

Le mandataire de l'entreprise attributaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de Marché.

Le soumissionnaire invité, ayant postulé pour la consultation ci-dessus mentionnée et qui n'a pas été retenu peut passer sous quinzaine retirer son offre à la Direction des Contrats. Passé ce délai, cette offre sera détruite.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 24 Juin 2021

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE KOBDOMBO

ADDITIF LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOBDOMBO, MAÎTRE D'OUVRAGE, INFORME LES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES N°006(BIS/BIS), 007(BIS/BIS) ET 009(BIS/BIS) CI-DESSUS CITÉS DES MODIFICATIONS CI-APRÈS :

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Cautionnement Provisoire
	Au lieu de ... Montant) FCFA et valable pendant 60 (soixante) jours au-delà de la date originale de la validité des offres
	Lire plutot (Montant) FCFA et valable pendant 30 (trente) jours au-delà de la date originale de la validité des offres

2	Autres
	Au lieu de ... 1) Cahier des Clauses Administratives Particulières : - Intérêts moratoires Les intérêts moratoires éventuels sont payés par état des sommes dues. 1) Formulaires Modèles - <u>Annexe N°8 : Cadre du Planning (obligatoire)</u>

2 Autres

Lire plutot

1) Cahier des Clauses Administratives Particulières :

- **Intérêts moratoires**

Lorsqu'il est imputable au Maître d'Ouvrage ou au comptable assignataire, le défaut de paiement dans les délais fixés par le CCAP, des intérêts moratoires peuvent être dus au titulaire du marché.

1) Formulaires Modèles

- **Annexe N°8 : Cadre du Planning (obligatoire)**

Les quantités, les rendements journaliers, la durée d'exécution des travaux et les ralentissements, voire les interruptions devront ressortir clairement des plannings

Le planning financier qui découle du planning des travaux devra indiquer mois par mois, les montants prévisionnels des décomptes des travaux par poste et cumulés, en tenant compte de l'incidence de saison de pluies, pour la solution de base et éventuellement la solution variable.

L'absence du planning dans le dossier technique entraîne le rejet de l'offre.

Le reste sans changement.

KOBDOMBO le 22 Juin 2021

Le MAIRE

ZE BIWOLE CAULIN

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 006 DU 24 JUIN 2021 RELATIF À LA PRÉSÉLECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES (BET) EN VUE DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE COMPLÈTE POUR LA RÉALISATION DES PROJETS DE DÉSENCLAVEMENT DES BASSINS DE PRODUCTION AGRICOLE DANS LE CADRE DU PNDP AGROPASTORAL « SITE 2 » DÉPARTEMENTS DE LA BÉNOUÉ, DU FARO, DU MAYO-LOUTI ET DU MAYO-REY, RÉGION DU NORDET DÉPARTEMENT DE LA VINA, RÉGION DE L'ADAMAOUASECTEUR : DÉSENCLAVEMENT DES BASSINS DE PRODUCTION AGRICOLETYPE D'INFRASTRUCTURES : ROUTES AGRICOLES ET OUVRAGES D'ART

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Considéré aujourd'hui comme un des principaux outils effectifs d'appui à la décentralisation et au Développement local au Cameroun, le PNDP est mis en œuvre depuis 2004 par le Gouvernement avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers.

Ce programme a, sur la base des Plans Communaux de Développement (PCD) élaborés, financé plus de 6 000 projets qui sont surtout identifiés sur une base sectorielle. Ces projets disséminés sur l'étendue du territoire de chaque commune, ne tiennent pas compte des effets de levier que peut constituer une implantation des projets visant à résoudre une problématique de développement économique dans un bassin de production des filières porteuses en vue de la création des richesses et d'emplois sur une chaîne de valeur agricole bien établie.

Dans cet objectif et compte tenu du contexte actuel du Cameroun, notamment le processus d'élaboration du schéma national et des schémas régionaux d'aménagement et de développement durable du territoire, l'élaboration du plan de zonage, l'accélération du processus de décentralisation, et le processus de réforme foncière, le Conseil d'Administration de l'AFD a octroyé un financement de 50M€ dont 20 M€ du 3ème C2D et 30M€ du 11ème Fonds Européen pour le Développement (FED) par délégation de gestion à l'AFD.

Il est prévu qu'une partie des financements délégués du FED soit dédiée à la mise en œuvre d'un Volet Agropastoral au sein du PNDP, plus spécifiquement dans treize (13) départements des quatre (04) régions à savoir : l'Extrême-Nord, le Nord, l'Adamaoua et l'Est.

Cette nouvelle démarche s'inscrit dans le cadre de : la stratégie de développement à l'horizon 2030 (SND-30), notamment dans son pilier relatif à la transformation structurelle de l'économie, à travers singulièrement le développement de la production et de la productivité agricoles et le développement des infrastructures productives (particulièrement les infrastructures routières) ; la continuité des transferts de compétences aux communes en matière de services agropastoraux et d'aménagement routier. La nouvelle démarche permettra le financement (i) du désenclavement des zones d'intervention prioritaires à travers la mise en place d'infrastructures structurantes et (ii) l'appui aux filières agropastorales à travers la réalisation des investissements à la demande des Professions Agricoles et des Communes.

Fort de ce qui précède, les Syndicats de communes des Départements de la Bénoué, du Faro, du Mayo-Louti, du Mayo-Rey et de la Vina qui assurent la Maîtrise d'Ouvrage de ces projets de désenclavement des bassins de production, envisagent de recruter à travers le Programme National de Développement Participatif (PNDP), un Bureau d'Etudes Techniques (BET) pour la conduite des prestations de Maîtrise d'Œuvre Complète dans le cadre de la mise en œuvre des activités liées à la réalisation desdits projets.

2. Objet

Cette prestation vise la réalisation de la maîtrise d'œuvre complète dans la mise en œuvre des projets comportant les études de rentabilité économique, de faisabilité technique, socio-environnementale des idées de projets de désenclavement des bassins de production d'une part, et la mission de contrôle et de surveillance se rapportant à la réalisation desdits projets d'autre part.

La liste des projets objet de la présente prestation est annexe 03.

2.1 Objet de la prestation

Pour chaque projet, cette consultation a pour objectifs spécifiques de :

- Mener des études de faisabilité sectorielle, technique, socio-environnementale et de rentabilité économique. Ces études doivent conduire à :
 - l'établissement de l'Avant-Projet Détaillé (APD) ou requête de financement, l'établissement de l'Avant-Projet d'exécution (APE) ;
 - l'élaboration d'un dossier de consultation des entreprises (Dossier d'Appel d'Offres [DAO] ou Demande de Cotation [DC]) pour la réalisation des travaux ;
 - l'évaluation sommaire de la rentabilité économique du projet ;
 - l'évaluation environnementale, et notamment la Notice d'Impact Environnementale (le cas échéant).
- Conduire les activités de contrôle et de surveillance des travaux. Cette activité consistera à veiller à la réalisation des ouvrages suivant les normes en vigueur prises en compte dans le cahier des charges du prestataire, conformément au budget alloué au projet.

Le Coordonnateur National du PNDP invite les Candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

3. Consistance des prestations

La prestation sera constituée en deux phases :

Une phase 1 de la prestation relative aux études

Cette phase se décline ainsi qu'il suit :

- La réalisation des activités préliminaires à la prestation notamment : le chronogramme des activités ; la Participation au renforcement des capacités sur « l'élaboration d'une Etude de Faisabilité Technique, Environnementale et Financière (EFTEF) conformément au mode opératoire du PNDP » ; la participation aux réunions préparatoires et de démarrage avec tous les acteurs impliqués etc. ;
- La réalisation d'une EFTEF et de rentabilité financière et économique pour chaque projet du site 2 ;
- La réalisation de la Notice d'Impact Environnemental (NIE) de chacun des projets concernés ;
- La production d'un avant-projet d'exécution (APE) et du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) ;
- La participation aux différentes séances de suivi de l'évolution de l'étude organisée par le PNDP ;
- La participation à l'atelier pour la rédaction des requêtes, qui sera organisé vingt-cinq (25) jours après la signature des contrats, au terme de la collecte des données et de la disponibilité des études spécifiques, le cas échéant ;
- La participation aux activités de clôture de la prestation à savoir : la séance de restitution régionale des études de faisabilité en présence du PNDP ;
- L'évaluation de la prestation indispensable pour le déclenchement de la phase 2.

Une phase 2 de la prestation relative au suivi-contrôle des travaux

Elle se décline de la manière suivante :

- La mise en œuvre des activités d'avant-démarrage du chantier : la réunion de démarrage ; l'approbation du projet d'exécution ; l'implantation des ouvrages ; etc. ;
- L'assistance à l'entreprise adjudicataire des travaux de chantier à travers : la validation des chronogrammes hebdomadaires et manuels des travaux ; le suivi/contrôle des travaux ; le suivi de la mise en œuvre des mesures socio-environnementales et des violences basées sur le genre (VBG) ; la validation des attachements et la signature des décomptes ; etc. ;
- L'assistance au Maître d'Ouvrage par le rapportage des activités de terrain ainsi qu'à la participation à la réception des travaux ;
- La participation aux activités annexes à savoir : les réunions périodiques de cadrage et de mise au point ; les travaux de guichets uniques pour la période décomptée ; etc. ;
- L'implication (formation aux opérations de suivi et de veille dans l'exécution des travaux, mobilisation autour des projets) du comité de suivi dans les opérations de suivi et de contrôle des différentes phases des travaux pour faciliter la pérennisation des ouvrages.

4. Participation et origine

Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'article 1.3 des « Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers » (édition d'octobre 2019), disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD www.afd.fr.

5. Remises des offres

Les Manifestations d'Intérêt écrites (en un (01) original et six (06) copies) accompagnées d'une version « scannée et ordonnée en un seul fichier » de l'originale dans une clé USB, doivent être déposées à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 16 juillet 2021 à 15h30 : Cellule de Passation des Marchés de la Cellule Nationale de Coordination du PNDP, porte 212, sise au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD, Boîte Postale : 660 Yaoundé – Cameroun,
Téléphone: +237 692807541, Email : pndp_cameroun@yahoo.fr, cpmpndp@yahoo.com ou cpmpndp@gmail.com.

ou

Déposées dans les Cellules Régionales Coordination du PNDP des Régions de l'Adamaoua et du Nord au plus tard 07 jours avant le 16 juillet 2021 à 15h30 : Au secrétariat du Coordonnateur Régional du PNDP.

L'enveloppe contenant la manifestation d'intérêt doit porter la mention suivante :

« A l'attention de Madame le Coordonnateur National du PNDP

Appel à Manifestation d'Intérêt N° 006 du 24 juin 2021 relatif à la présélection des Bureaux d'Etudes Techniques (BET) en vue de la maîtrise d'œuvre complète pour la réalisation des projets de désenclavement des bassins de production agricole dans le cadre du PNDP Agropastoral « Site 2 »

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

6. Composition du dossier

Les Candidats intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations similaires (justifiées au moins par (i) les copies des 1er et dernières pages du contrat desdites prestations et (ii) les Procès-verbaux de réception correspondant).

Le caractère similaire des références sera analysé en fonction :

1. De l'ampleur des marchés : Prestations d'Etudes de Faisabilité Techniques et financière et/ou de suivi contrôle de l'exécution des travaux routiers d'un montant supérieur ou égal à Cinquante millions (50 000 000) de francs CFA ;
2. De la nature des Services : Etudes techniques, financière et socio-environnementales et/ou de suivi contrôle de l'exécution des travaux routiers ;
3. Du domaine et de l'expertise technique : Etude de faisabilité technique, financière et socio-environnementale des projets d'infrastructures (secteurs du Batiment et des Travaux Publics « BTP ») et/ou de suivi contrôle de l'exécution des travaux routiers ;
4. Du contexte géographique : Régions du Cameroun et/ou région du bassin du lac Tchad.

Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure :

- Une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres, ou
- Une lettre d'intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé.

En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme « Sous-traitants ». Les références et qualifications des Sous-traitants ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des candidatures.

7. Critères d'évaluation

Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'article 1.3 des « Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers » (édition d'octobre 2019), disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD www.afd.fr.

8. Renseignements Complémentaires

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures suivantes : 07h30 – 12h30 et 14h – 17h ; Cellule de Passation des Marchés de la Cellule Nationale de Coordination du PNDP, porte 213, sise au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD, Boîte Postale : 660 Yaoundé – Cameroun, Téléphone: +237692807541, Email: pndp_cameroun@yahoo.fr, cpmpndp@yahoo.com ou cpmpndp@gmail.com.

YAOUNDE le 24 Juin 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

COMMUNE DE MATOMB

ADDITIF N°23 DU 24 JUIN 2021 DE LA DEMANDE DE COTATION N°05/DC/C-MATOMB/CIPM/2021 DU 18 MAI ,2021 RELATIF A LA FOURNITURE DES PRODUITS ET MATÉRIELS DE LUTTE CONTRE LA COVID 19 DANS LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels devront parvenir sous plis fermés au Service des marchés de la Commune de MATOMB, au plus tard le. 1^{er} juillet 2021 à 10 heures et déposée contre récépissé. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention
	Lire plutot Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels devront parvenir sous plis fermés au Service des marchés de la Commune de MATOMB, au plus tard le. 1^{er} juillet 2021 à 10 heures et déposée contre récépissé. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le 1 Juillet 2021, à partir de 11 heures, heure locale, par la Commissions CIPM MATOMB. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant déposé leurs offres peuvent assister à cette séance d'ouverture. Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.
	Lire plutot L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le 1 Juillet 2021, à partir de 11 heures, heure locale, par la Commissions CIPM MATOMB. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant déposé leurs offres peuvent assister à cette séance d'ouverture. Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

MATOMB le 24 Juin 2021

Le MAIRE

NYOBE Fils Hubert

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION N° 240 / D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IE2 /2021 DU 24/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 001756/L/ MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 19/04/2021, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE NATIONALE N° 1, TRONÇON MORA – DABANGA - KOUSSERI DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. LOT 1 : MORA – WAZA (DU PK 0+000 AU PK 25+000). FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP - EXERCICES 2021.IMPUTATION : 36 468 01 981310 2250

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels;

Vu la Décision N°154/D/MINTP/CAB du 16 juillet 2019 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics

Vu la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2021 ;

Vu l'autorisation de gré à gré N° 001756/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 19 avril 2021 autorisant la passation du marché sus-mentionné par la procédure de gré à gré ;

Vu le dossier de consultation de gré à gré suivant autorisation N° 001756/L/MINMAP/SG/ DGMI/DMTR/EECA du 19 avril 2021, pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route nationale N° 1, tronçon Mora – Dabanga - Kousséri dans la région de l'Extrême-Nord.

Lot 1 : Mora – Waza (du PK 0+000 au Pk 25+000) ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu Le rapport du Comité d'Analyse des pièces administratives, des offres techniques et financières ;

Vu Le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures.

DECIDE:

Article 1: L'entreprise dont le nom suit est retenu pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route nationale N° 1, tronçon Mora – Dabanga - Kousséri dans la région de l'Extrême-Nord. Lot 1 : Mora – Waza (du PK 0+000 au Pk 25+000) :

N° Lot	Type d'intervention	Tronçon	Linéaire (Km)	Nom et Adresse du groupement retenue	Montant TTC Corrigé en chiffre (en FCFA)	Montant TTC corrigé en lettre (en FCFA)	Délai d'exécution
Lot 1	Travaux de réhabilitation de la route nationale N° 1	Mora – Waza (du PK 0+000 au Pk 25+000)	25	ETS SADJO BABA, B.P: 262 Maroua, Tel: 242 29 23 25 699 86 31 95	499 999 979	Quatre cent quatre vingt dix neuf millions neuf cent quatre vingt dix neuf mille neuf cent soixante dix neuf	06 mois.

Article 2: Le mandataire de l'entreprise attributaire est invité à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de Marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 998/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IE2/GKE/2021 DU 24/06/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 001756/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 19 AVRIL 2021, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE NATIONALE N° 1, TRONÇON MORA – DABANGA - KOUSSERI DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. LOT 3 : WAZA–SALÉ (DU PK 62 + 000 AU PK 102 +000). FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP - EXERCICE 2021.IMPUTATION : 36 468 01 981310 2250

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de la Consultation de gré à gré suivant autorisation N° 001756/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 19/04/2021, pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route nationale N° 1, tronçon Mora – Dabanga - Kousseri dans la région de l'Extrême-Nord. Lot 3 : Waza–Salé (du Pk 62 + 000 au Pk 102 +000), le résultat de ladite Consultation se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE RETENU							
N° Lot	Type d'intervention	Tronçon	Linéaire (Km)	Nom et Adresse du soumissionnaire retenu	Montant TTC lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC Corrigé (en FCFA)	Observations
Lot 3	Travaux de réhabilitation de la route nationale N° 1	Waza–Salé (du Pk 62 + 000 au Pk 102 +000)	40,00	Eau-Travaux-Energie (E.T.E), B.P. 472 N'Djamena (Tchad) Tel. : +235 6999 27 70 33	498 618 560	498 618 560	Délai d'exécution : 06 mois. Offre la moins disante

SOUSSIONNAIRES NON RETENUS		
N°	Nom et adresse du soumissionnaire	Motif de l'élimination
1	ETS SYG	Non satisfaction des critères essentiels du Dossier de Consultation
2	ETS BISKEWAL	Dossier Administratif non conforme

Le mandataire de l'entreprise attributaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de Marché.

Le soumissionnaire invité, ayant postulé pour la consultation ci-dessus mentionnée et qui n'a pas été retenu peut passer sous quinzaine retirer son offre à la Direction des Contrats. Passé ce délai, cette offre sera détruite.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION N° 243 / D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IE2 /GKE/2021 DU 24/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 001756/L/ MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 19/04/2021, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE NATIONALE N° 1, TRONÇON MORA – DABANGA - KOUSSERI DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. LOT 4 : SALÉ – DABANGA (DU PK 102+000 AU PK132+500). FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP - EXERCICE 2021.IMPUTATION : 36 468 01 981310 2250

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels ;

Vu la Décision N°154/D/MINTP/CAB du 16 juillet 2019 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics

Vu la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2021 ;

Vu l'autorisation de gré à gré N° 001756/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 19 avril 2021 autorisant la passation du Marché sus-mentionné par la procédure de gré à gré ;

Vu le dossier de consultation de gré à gré suivant autorisation N° 001756/L/MINMAP/SG/ DGMI/DMTR/EECA du 19 avril 2021, pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route nationale N° 1, tronçon Mora – Dabanga - Kousseri dans la région de l'Extrême-Nord.

Lot 4 : Salé – Dabanga (du PK 102+000 au PK132+500) ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu Le rapport du Comité d'Analyse des pièces administratives, des offres techniques et financières ;

Vu Le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures.

DECIDE:

Article 1: L'entreprise dont le nom suit est retenu pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route nationale N° 1, tronçon Mora – Dabanga - Kousseri dans la région de l'Extrême-Nord. Lot 4 : Salé – Dabanga (du PK 102+000 au PK132+500) :

N° Lot	Type d'intervention	Tronçon	Linéaire (Km)	Nom et Adresse du l'entreprise retenue	Montant TTC Corrigé en chiffre (en FCFA)	Montant TTC corrigé en lettre (en FCFA)	Délai d'exécution
Lot 4	Travaux de réhabilitation de la route nationale N° 1	Salé – Dabanga (du PK 102+000 au PK132+500)	30,50	SOBMTI B.P. : 46 k&libi Bayez-4280 Tunisie, Tél. : 697 08 54 94	584 812 017	Cinq cent quatre vingt quatre millions huit cent douze mille dix sept	06 mois.

Article 2: Le mandataire de l'entreprise attributaire est invité à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de Marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

COMMUNIQUE N° _000061/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/TJT PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 001/AOIO/CRTV/CIPM/2021 DU 27 MAI 2021 POUR LA LOCATION DE SATELLITE A LA CRTV : CONTRIBUTION EN BANDE C, EXERCICES 2021-2023 – EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CRTV, MAITRE D'OUVRAGE, INFORME LES CANDIDATS A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 001/AOIO/ CRTV/CIPM/2021 DU 27 MAI 2021 POUR LA LOCATION DE SATELLITE A LA CRTV : CONTRIBUTION EN BANDE C, EXERCICES 2021-2023 – EN PROCEDURE D'URGENCE, QUE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES INITIALEMENT PREVUE LE 25/06/2021 EST REPORTEE AU 15 juillet 2021.

UN ADDITIF PEUT ETRE RETIRE TOUS LES JOURS OUVRABLES A LA PORTE 911 DE L'IMMEUBLE DU CENTRE DE PRODUCTION TV DE LA CRTV A MBALLA II.

YAOUNDE le 24 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

COMMUNIQUE N° 000060/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/TJT PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° 001/AOIR/CRTV/CIPM/2021 DU 27 MAI 2021 POUR LA TRANSMISSION ET LA DIFFUSION DU SIGNAL DE LA CAMEROON RADIO TELEVISION (CRTV) PAR SATELLITE EN BANDES C ET KU, EXERCICES 2021-2023

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CRTV, MAITRE D'OUVRAGE, INFORME LES CANDIDATS A L'APPEL D'OFFRES **INTERNATIONAL RESTREINT N° 001/AOIR/CRTV/CIPM/2021 DU 27 MAI 2021 POUR LA TRANSMISSION ET LA DIFFUSION DU SIGNAL DE LA CAMEROON RADIO TELEVISION (CRTV) PAR SATELLITE EN BANDES C ET KU, EXERCICES 2021-2023**, QUE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES INITIALEMENT **PREVUE LE 25/06/2021 EST REPORTEE AU 15 juillet 2021.**

UN ADDITIF PEUT ETRE RETIRE TOUS LES JOURS OUVRABLES A LA PORTE 911 DE L'IMMEUBLE DU CENTRE DE PRODUCTION TV DE LA CRTV A MBALLA II.

YAOUNDE le 24 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 009 DU 24 JUIN 2021 RELATIF À LA PRÉSÉLECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES (BET) EN VUE DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE COMPLÈTE POUR LA RÉALISATION DES PROJETS D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGROPASTORALES DANS LE CADRE DU PNDP AGROPASTORAL « SITE 1 » DÉPARTEMENTS DU DIAMARÉ, DU MAYO-DANAY ET DU MAYO-KANI, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD SECTEUR : DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGROPASTORALES TYPE D'INFRASTRUCTURES : BÂTIMENTS AGRICOLES, HYDRAULIQUE AGROPASTORALE ET AUTRES

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Considéré aujourd'hui comme un des principaux outils effectifs d'appui à la décentralisation et au Développement local au Cameroun, le PNDP est mis en œuvre depuis 2004 par le Gouvernement avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers.

Ce programme a, sur la base des Plans Communaux de Développement (PCD) élaborés, financé plus de 6 000 projets qui sont surtout identifiés sur une base sectorielle. Ces projets disséminés sur l'étendue du territoire de chaque commune, ne tiennent pas compte des effets de levier que peut constituer une implantation des projets visant à résoudre une problématique de développement économique dans un bassin de production des filières porteuses en vue de la création des richesses et d'emplois sur une chaîne de valeur agricole bien établie.

Dans cet objectif et compte tenu du contexte actuel du Cameroun, notamment le processus d'élaboration du schéma national et des schémas régionaux d'aménagement et de développement durable du territoire, l'élaboration du plan de zonage, l'accélération du processus de décentralisation, et le processus de réforme foncière, le Conseil d'Administration de l'AFD a octroyé un financement de 50M€ dont 20 M€ du 3ème C2D et 30M€ du 11ème Fonds Européen pour le Développement (FED) par délégation de gestion à l'AFD.

Il est prévu qu'une partie des financements délégués du FED soit dédiée à la mise en œuvre d'un Volet Agropastoral au sein du PNDP, plus spécifiquement dans treize (13) départements des quatre (04) régions à savoir : l'Extrême-Nord, le Nord, l'Adamaoua et l'Est.

Cette nouvelle démarche s'inscrit dans le cadre de : la stratégie de développement à l'horizon 2030 (SND-30), notamment dans son pilier relatif à la transformation structurelle de l'économie, à travers singulièrement le développement de la production et de la productivité agricoles et le développement des infrastructures productives (particulièrement les infrastructures routières) ; la continuité des transferts de compétences aux communes en matière de services agropastoraux et d'aménagement routier. La nouvelle démarche permettra le financement (i) du désenclavement des zones d'intervention prioritaires à travers la mise en place d'infrastructures structurantes et (ii) l'appui aux filières agropastorales à travers la réalisation des investissements à la demande des Professions Agricoles et des Communes.

Fort de ce qui précède, les Syndicats de communes des Départements du Diamaré, du Mayo-Danay et du Mayo-Kani qui assurent la Maîtrise d'Ouvrage de ces projets d'appui au développement des filières agropastorales, envisagent de recruter à travers le Programme National de Développement Participatif (PNDP), un Bureau d'Etudes Techniques (BET) pour la conduite des prestations de Maîtrise d'Œuvre Complète dans le cadre de la mise en œuvre des activités liées à la réalisation desdits projets.

2. Objet

Cette prestation vise la réalisation de la Maitrise d'Œuvre Complète dans la mise en œuvre des projets comportant les études de rentabilité financière et économique, de faisabilité technique, socio-environnementale des idées de projets de développement des filières agropastorales (liste jointe en annexe) d'une part, et la mission de contrôle et surveillance se rapportant à la réalisation desdits projets d'autre part.

La liste des projets objet de la présente prestation est annexe 03.

1 Objet de la prestation

Pour chaque projet, cette consultation a pour objectifs spécifiques de :

- Conduire les Etudes de Faisabilité Technique, Environnementale et Financière (EFTEF) pour :
 - l'établissement de l'Avant-Projet Détaillé (APD) ou requête de financement ;
 - l'établissement de l'Avant-Projet d'Exécution (APE) ;
 - l'élaboration d'un dossier de consultation des entreprises (Dossier d'Appel d'Offres (DAO) ou Demande de Cotations (DC)) pour la réalisation des travaux ;
 - l'élaboration du Business Plan du projet ;
 - l'élaboration de la Notice d'Impact Environnemental (NIE) ou le formulaire de screening environnemental le cas échéant.
- Conduire les activités de contrôle et de surveillance des travaux. Cette activité consistera à veiller à la réalisation des ouvrages suivant les normes en vigueur prises en compte dans le cahier des charges du prestataire, conformément au budget alloué au projet.

Le Coordonnateur National du PNDP invite les Candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

3. Consistance des prestations

La prestation sera constituée en deux phases :

Une phase 1 de la prestation relative aux études

Cette phase se décline ainsi qu'il suit :

- La réalisation des activités préliminaires à la prestation notamment : la participation à la réunion de démarrage, la production du chronogramme des activités et d'un plan d'action ; la participation au renforcement des capacités sur « l'élaboration d'une Etude de Faisabilité Technique, Environnementale et Financière (EFTEF) conformément au mode opératoire du PNDP » ; la participation aux réunions préparatoires et de démarrage avec tous les acteurs impliqués, etc. ;
- La réalisation d'une EFTEF et de rentabilité financière et économique pour chaque projet ;
- La production d'un avant-projet d'exécution (APE) et du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) ;
- La participation aux différentes séances de suivi de l'évolution de l'étude organisée par le PNDP ;
- La participation à l'atelier pour la rédaction des requêtes, qui sera organisé vingt-cinq (25) jours après la signature des contrats, au terme de la collecte des données et de la disponibilité des études spécifiques, le cas échéant ;
- La participation aux activités de clôture de la prestation à savoir : la séance de restitution régionale des études de faisabilité en présence du PNDP ;
- L'évaluation de la prestation indispensable pour le déclenchement de la phase 2.

Une phase 2 de la prestation relative au suivi-contrôle des travaux

Elle se décline de la manière suivante :

- La mise en œuvre des activités d'avant démarrage du chantier : la réunion de démarrage ; l'approbation du projet d'exécution ; l'implantation des ouvrages ; etc. ;
- L'assistance à l'entreprise adjudicataire des travaux de chantier à travers : la validation des chronogrammes hebdomadaires et manuels des travaux ; le suivi/contrôle des travaux ; le suivi de la mise en œuvre des mesures socio-environnementales et des violences basées sur le genre (VBG) ; la validation des attachements et la signature des décomptes ; etc... ;
- L'assistance au Maître d'Ouvrage par le rapportage des activités de terrain ainsi qu'à la participation à la réception des travaux ;
- La participation aux activités annexes à savoir : les réunions périodiques de cadrage et de mise au point ; les travaux de guichet unique pour la période décomptée ; etc ;
- L'implication (formation aux opérations de suivi et de veille dans l'exécution des travaux, mobilisation autour des projets) du comité de suivi dans les opérations de suivi et de contrôle des différentes phases des travaux pour faciliter la pérennisation des ouvrages.

4. Participation et origine

Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'article 1.3 des « Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers » (édition d'octobre 2019), disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD www.afd.fr.

5. Remises des offres

Les Manifestations d'Intérêt écrites (en un (01) original et six (06) copies) accompagnées d'une version « scannée et ordonnée en un seul fichier » de l'originale dans une clé USB, doivent être déposées à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 16 juillet 2021 à 15h30 : Cellule de Passation des Marchés de la Cellule Nationale de Coordination du PNDP, porte 212, sise au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD, Boîte Postale : 660 Yaoundé – Cameroun, Téléphone : +237 692 80 75 41, Email : pndp_cameroun@yahoo.fr, cpmnpndp@yahoo.com ou cpmnpndp@gmail.com.ou

Déposées dans les Cellules Régionales Coordination du PNDP des Régions de l'Extrême-nord au plus tard 07 jours avant le **16 juillet 2021 à 15h30** : Au secrétariat du Coordonnateur Régional du PNDP.

L'enveloppe contenant la manifestation d'intérêt doit porter la mention suivante :

« A l'attention de Madame le Coordonnateur National du PNDP

Appel à Manifestation d'Intérêt N° 008 du 24 juin 2021 relatif à la présélection des Bureaux d'Etudes Techniques (BET) en vue de la maîtrise d'œuvre complète pour la réalisation des projets d'appui au développement des filières agropastorales dans le cadre du PNDP Agropastoral « Site 1 »
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

6. Composition du dossier

Les Candidats intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations similaires (justifiées au moins par (i) les copies des 1er et dernières pages du contrat desdites prestations et (ii) les Procès-verbaux de réception correspondant).

Le caractère similaire des références sera analysé en fonction :

1. De l'ampleur des marchés : Prestations d'Etudes de Faisabilité Techniques et financière et/ou de suivi contrôle de l'exécution des travaux de Construction / Réhabilitation des Bâtiments et des ouvrages hydrauliques d'un montant supérieur ou égal à Cinquante-millions (50 000 000) de francs CFA ;
2. De la nature des Services : Etudes techniques, financière et socio-environnementales et/ou de suivi contrôle de l'exécution des travaux de Construction / Réhabilitation des Bâtiments et des ouvrages hydrauliques ;
3. Du domaine et de l'expertise technique : Etude de faisabilité technique, financière et socio-environnementale des projets d'infrastructures (secteurs du Bâtiment et des Travaux Publics « BTP ») et/ou de suivi contrôle de l'exécution des travaux de Construction / Réhabilitation des Bâtiments et des ouvrages hydrauliques
4. Du contexte géographique : Régions du Cameroun et/ou région du bassin du lac Tchad.

Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure :

- Une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres, ou
- Une lettre d'intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé.

En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme « Sous-traitants ». Les références et qualifications des Sous-traitants ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des candidatures.

7. Critères d'évaluation

Le Consultant doit être un Bureau d'études, il devra avoir au moins deux (02) ans dans la conduite des prestations d'Etudes de faisabilité technique, environnementale et financière et/ou de suivi contrôle de l'exécution des travaux de Construction / Réhabilitation des Bâtiments et ouvrages hydrauliques. Il devra mobiliser pour conduire la prestation dans les trois (03) Départements concernés, une équipe pluridisciplinaire constituée au minimum du personnel ci-après :

- Pour la phase 01 : 06 Personnels-clé et 04 Personnels d'appui ;
- Pour la phase 02 : 04 Personnels-clé.

N.B : Les CV du personnel clé ne seront pas évalués à cette étape et sont demandés à titre indicatif.

6. Méthode de sélection

Il est porté à l'attention des Consultants que le Bureau d'études sera sélectionné selon la Méthode « Sélection Basée sur la Qualité et le Coût » (SBQC) telle que décrite dans les « Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers » (édition d'octobre 2019).

Après analyse des manifestes, le PNDP dressera une liste restreinte de six (6) Candidats maximum, présélectionnés sur la base des dossiers de candidatures reçus. Pendant la phase de sélection, chaque candidat présélectionné recevra du PNDP, la Demande de Propositions pour la réalisation des services requis.

Cet Appel à Manifestations d'intérêt (AMI) s'adresse aux :

X Bureaux d'études Consultants individuels

ONG ONG et bureau(x) d'études seuls ou en Groupement

8. Renseignements Complémentaires

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures suivantes : 07h30 – 12h30 et 14h – 17h ; Cellule de Passation des Marchés de la Cellule Nationale de Coordination du PNDP, porte 213, sise au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD, Téléphone : +237 692 80 75 41, Email : pndp_cameroun@yahoo.fr, cpmnpndp@yahoo.com ou cpmnpndp@gmail.com.

YAOUNDE le 24 Juin 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

COMMUNIQUE N° _000061/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/TJT PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 001/AOIO/CRTV/CIPM/2021 DU 27 MAI 2021 POUR LA LOCATION DE SATELLITE A LA CRTV : CONTRIBUTION EN BANDE C, EXERCICES 2021-2023 – EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CRTV, MAITRE D'OUVRAGE, INFORME LES CANDIDATS A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 001/AOIO/ CRTV/CIPM/2021 DU 27 MAI 2021 POUR LA LOCATION DE SATELLITE A LA CRTV : CONTRIBUTION EN BANDE C, EXERCICES 2021-2023 – EN PROCEDURE D'URGENCE, QUE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES INITIALEMENT PREVUE LE 25/06/2021 EST REPORTEE AU 15 juillet 2021.

UN ADDITIF PEUT ETRE RETIRE TOUS LES JOURS OUVRABLES A LA PORTE 911 DE L'IMMEUBLE DU CENTRE DE PRODUCTION TV DE LA CRTV A MBALLA II.

YAOUNDE le 24 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

MINISTÈRE DE LA DEFENSE

COMMUNIQUE N° 3694/DV/MINDEF/01PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°212270/AONO/MINDEF/CIPM/2020 DU 12 AVRIL 2021 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE (CONSTRUCTION D'UN FORAGE, D'UN CHÂTEAU D'EAU DE 15M DE HAUTEUR ET D'UNE CAPACITÉ DE 12M3) À LA 12E BRIGADE D'INFANTERIE MOTORISÉE À BERTOUA, DÉPARTEMENT DU LOM ET DJÉREM, RÉGION DE L'EST.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre Délégué à la Présidence Chargé de la Défense communique :

Le résultat de l'Appel d'Offres National Ouvert ci-après est porté à la connaissance des soumissionnaires ainsi qu'il suit :

N°212270/AONO/MINDEF/CIPM/2020 du 12 Avril 2021 pour la construction d'une adduction d'eau potable (construction d'un forage, d'un château d'eau de 15m de hauteur et d'une capacité de 12m3) à la 12^e Brigade d'Infanterie Motorisée à Bertoua, Département du Lom et Djérem, Région de l'Est.

ADJUDICATAIRE	LIEU DE LIVRAISON	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI
GREAT TRADING HOUSE	12° BRIGADE D'INFANTERIE MOTORISEE	24 800 000	Trois 03) mois

Le responsable de cette entreprise est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au Service des Marchés du Ministère de la Défense, pour l'établissement de la Lettre-Commande y afférente.

YAOUNDE le 7 Juin 2021

Le MINISTRE DÉLÉGUÉ

BETI ASSOMO JOSEPH

COMMUNE DE LAGDO

DEMANDE DE COTATION N°002DC/C/LDO/CIPM/2021 DU 31 MAI 2021 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DE CERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRES (CSI) DE LA COMMUNE DE LAGDO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD EN DEUX (02) LOTS

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public pour l'exercice 2021, le Maire de la Commune de Lagdo lance un avis de consultation nationale ouverte pour une Demande de Cotation relative à **l'équipement en matériel médical de certains Centres de Santé Intégrés** de la Commune de Lagdo, Département de la Bénoué, Région du Nord

2. Consistance des prestations

La prestation, objet de la présente consultation concerne l'équipement en matériel médical de certains Centres de Santé Intégrés de la Commune de Lagdo, Département de la Bénoué, Région du Nord tel que défini dans le devis estimatif et quantitatif. La prestation comprend

- L'achat du matériel,
- La livraison du matériel dans le CSI concerné et
- l'installation du matériel.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **huit millions (8 000 000) F cfa Toutes Taxes Comprises pour chaque lot.**

4. Allotissement

La prestation, objet de la présente consultation est constituée en **deux (02) lots**

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises prestataires des services de droit camerounais ayant des expériences avérées dans le domaine.

6. Financement

La fourniture objet de la présente Demande de Cotation est financée par le **BIP/Ministère de la Santé Publique, Exercice 2021,**

Autorisation de dépense.....

Imputation.....

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté et retiré aux heures ouvrables au Service Technique de la Commune de Lagdo dès publication de la présente Demande de Cotation, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA** représentant les frais d'acquisition du dossier de consultation, **payable à la recette municipale de la Commune de Lagdo**

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être consulté et retiré aux heures ouvrables au Service Technique de la Commune de Lagdo dès publication de la présente Demande de Cotation, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA** représentant les frais d'acquisition du dossier de consultation, **payable à la recette municipale de la Commune de Lagdo**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept(07)** exemplaires dont **un** original et **six (06)** copies marquées comme telles devra parvenir au Service Technique de la Commune de Lagdo au plus tard le **25 JUIN 2021 à 10:00 mn** et devra porter la mention :

DEMANDE DE COTATION N°002/DC/CIPM/C/LDO/2021 DU 31 MAI 2021 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DE CERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRES (CSI) DE LA COMMUNE DE LAGDO

LOT N°

10. Délai de Livraison

Le délai maximal prévu par le Maître d'ouvrage pour la prestation est de **quarante cinq (45) jours pour chaque lot** à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage de la prestation.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **cent soixante mille (160 000) Francs CFA** établie par une Banque de premier ordre ou tout autre organisme agréés par le Ministère chargé des Finances, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des Offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité Administrative territorialement compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la demande de cotation.

Elles devront obligatoirement être datées de moins trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de la demande de cotation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **cent soixante mille (160 000) Francs CFA** établie par une Banque de premier ordre ou tout autre organisme agréés par le Ministère chargé des Finances, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des Offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité Administrative territorialement compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la demande de cotation. Elles devront obligatoirement être datées de moins trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de la demande de cotation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu à la salle des conférences du BEM de la Commune LAGDO le **25 JUIN 2021 à 11h00 mn.**

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence d'une pièce constituant l'offre à l'ouverture de des offres (BPU, DEQ et la soumission) ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier ;
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture ;
- Offre financière incomplète (absence de bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif);
- Absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu **70% de OUI** seront qualifiés pour la suite de la procédure

- Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres se fera par la méthode **binaire (oui/non)** suivant la grille d'évaluation jointe à la présente demande de cotation et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre.
- Références de l'Entreprise ;
- La disponibilité du matériel /équipements essentiels et délai de livraison;
- Capacité de financement ;
- La surface financière
- la présence du personnel technique pour l'installation du matériel

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre évaluée la moins disante après correction éventuelle et n'ayant pas de prix anormalement bas.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du secrétariat général de la Commune de Lagdo ou en appelant les numéros suivants : **656 97 63 85/695 08 76 75**

GAROUA le 31 Mai 2021

Le MAIRE

KAGA Luc

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 1000/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IE2/2021 DU 24/06/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 001756/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 19 AVRIL 2021, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE NATIONALE N° 1, TRONÇON MORA – DABANGA - KOUSSERI DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. LOT 5 : DABANGA - TILDE (DU PK 132 +500 AU PK 168+000). FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP - EXERCICES 2021.IMPUTATION : 36 468 01 981310 2250

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de la Consultation de gré à gré suivant autorisation N° 001756/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 19/04/2021, pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route nationale N° 1, tronçon Mora – Dabanga - Kousseri dans la région de l'Extrême-Nord Lot 5 : Dabanga - Tilde (du PK 132 +500 au PK 168+000), le résultat de ladite Consultation se présente comme suit :

SOUMISSIONNAIRE RETENU							
N° Lot	Type d'intervention	Tronçon	Linéaire (Km)	Nom et Adresse du soumissionnaire retenu	Montant TTC lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC Corrigé (en FCFA)	Observation
Lot 5	Travaux de réhabilitation de la route nationale N° 1	Dabanga – Tilde (du PK 132 +500 au PK 168+000)	35,50	SOBMTI B.P: 46 Kélibi Bayez-4280 Tunisie Tel.: 697 08 54 94	687 450 254	687 450 254	Délai d'exécution : 06 mois. Offre la moins disante

SOUMISSIONNAIRES NON RETENUS		
N°	Nom et adresse du soumissionnaire	Motif de l'élimination
1	INTELLEC CONSULTING SARL	Non satisfaction des critères essentiels du Dossier de Consultation
2	LOGITECH SARL	Non satisfaction des critères essentiels du Dossier de Consultation

Le mandataire de l'entreprise attributaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de Marché.

Le soumissionnaire invité, ayant postulé pour la consultation ci-dessus mentionnée

et qui n'a pas été retenu peut passer sous quinzaine retirer son offre à la Direction

des Contrats. Passé ce délai, cette offre sera détruite.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION N° 244 / D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IE2 /2021 DU 24/06/2021 **PORTANT**
ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°
001756/L/ MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 19/04/2021, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE
RÉHABILITATION DE LA ROUTE NATIONALE N° 1, TRONÇON MORA – DABANGA - KOUSSERI DANS LA
RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. LOT 5 : DABANGA - TILDE (DU PK 132 +500 AU PK
168+000). FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP - EXERCICES
2021.IMPUTATION : 36 468 01 981310 2250

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;
Vu la Loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;
Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;
Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu

l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;
l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;
Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels ;
Vu la Décision N°154/D/MINTP/CAB du 16 juillet 2019 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics ;
Vu la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2021 ;
Vu l'autorisation de gré à gré N° 001756/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 19 avril 2021 autorisant la passation du marché sus-mentionné par la procédure de gré à gré ;
Vu le dossier de consultation de gré à gré suivant autorisation N° 001756/L/MINMAP/SG/ DGMI/DMTR/EECA du 19 avril 2021, pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route nationale N° 1, tronçon Mora – Dabanga - Kousseri dans la région de l'Extrême-Nord.
Lot 5 : Dabanga - Tilde (du PK 132 +500 au PK 168+000) ;
Vu les offres des soumissionnaires ;
Vu Le rapport du Comité d'Analyse des pièces administratives, des offres techniques et financières ;
Vu Le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures.

DECIDE:

Article 1: L'entreprise dont le nom suit est retenu pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route nationale N° 1, tronçon Mora – Dabanga - Kousseri dans la région de l'Extrême-Nord. Lot 5 : Dabanga - Tilde (du PK 132 +500 au PK 168+000) :

N° Lot	Type d'intervention	Tronçon	Linéaire (Km)	Nom et Adresse du groupement retenue	Montant TTC Corrigé en chiffre (en FCFA)	Montant TTC corrigé en lettre (en FCFA)	Délai d'exécution
Lot 5	Travaux de réhabilitation de la route nationale N° 1	Dabanga – Tilde (du PK 132 +500 au PK 168+000)	35,50	SOBMTI B.P: 46 Kélibi Bayez-4280 Tunisie Tel.: 697 08 54 94	687 450 254	Six cent quatre vingt sept millions quatre cent cinquante mille deux cent cinquante quatre	06 mois.

Article 2: Le mandataire de l'entreprise attributaire est invité à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de Marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 24 Juin 2021

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°024/AONO/PDVIR/CUD/CIPM/2021 DU 24/06/2021
RÉALISATION DES TRAVAUX DE VOIRIES STRUCTURANTES DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA
5ÈME AU CAMEROUN: TRONÇON : PK 11-FIN GOUDRON LOGPOMPAYS : REPUBLIQUE DU
CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET DE DEVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET
RESILIENTES (PDVIR)NUMÉRO DU PRÊT CRÉDIT IDA NO 6132-CM**

FINANCEMENT
BANQUE MONDIALE (BM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés de ce projet publié dans Development Business en ligne des Nations Unies (UNDB online) en date du _05 août 2019_ et dans Cameroon Tribune du 07 août 2019.

2. Consistance des prestations

La République du Cameroun a reçu un Crédit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour financer le Projet de Développement des Villes Inclusives Résilientes (PDVIR), et a l'intention d'utiliser une partie de ce *crédit* pour effectuer des paiements éligibles au titre du Marché « ***pour la réalisation des travaux de voiries structurantes dans l'Arrondissement de Douala 5ème, Cameroun*** ».

Le Maire de la Ville de Douala (Maître d'Ouvrage), sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour exécuter les travaux **de voiries structurantes dans l'Arrondissement de Douala 5ème, Cameroun**.

Les travaux à réaliser comprennent outre les travaux à prix forfaitaires, les opérations suivantes dont la liste n'est pas limitative :

Tronçon de voirie : Dans la commune de Douala 5ème :PK 11-Fin goudron Logpom: environ 3 740 ml, en 2x1voies

Les travaux porteront sur les volets suivants

- Le nettoyage du site ;
- Les démolitions diverses ;
- Les déplacements des réseaux divers ;
- Les terrassements généraux (déblais, remblais et purges) ;
- La construction d'une chaussée avec des bandes d'arrêts suivant le plan d'aménagement qui comprend : le recyclage du matériau de chaussée existante pris comme couche de forme, la mise en œuvre de la couche de fondation/base en grave concassé 0/31.5 ; et la réalisation d'une couche de roulement en béton bitumineux d'épaisseur 5 cm ;
- La construction des trottoirs en grave latéritique + pavé autobloquant de 8 cm;
- La pose des bordures de trottoirs (T2 et CS2);
- La construction de dalots 2x3.00x3.00 et 2(1.00x1.00);
- La construction de caniveaux 40x50, 50x50 et 60x60 ;
- La construction de conduite en Ø110 pour eau potable de part et d'autre de la chaussée sous le trottoir ;
- La construction de plateformes bétonnées pour bacs à ordures ménagères suivant plan;
- La construction de plateformes bétonnées pour les arrêts bus suivant plan;
- L'aménagement des carrefours ;
- La mise en place d'un éclairage public ;
- La signalisation horizontale et verticale ;
- La plantation d'arbustes du type «Veuves Pleureuses » après les trottoirs.
- La construction des Bancs publics ;
- La construction des Abris bus ;
- La construction des ralentisseurs du type dos d'âne ;
- La construction et la fleuraison des bacs à fleurs

L'ensemble des mesures de limitation d'impacts environnementaux et sociaux et prévention des IST, VIH/SIDA et COVID19.

3. Participation et origine

La procédure sera conduite par Appel d'Offres National (AON) tel que défini dans les Directives: Passation des marchés de biens, travaux et services (autres que les services de consultants) par les emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des prêts de la BIRD et des crédits et dons de l'AID (« les Directives») édition de Janvier 2011 révisée en Juillet 2014, et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives.

4. Consultation du Dossier

Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Communauté Urbaine de Douala, Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-direction de la Passation des Marchés, sise à la voirie Municipale, au 620, Rue du Gouverneur CARRAS au 2^{ème} étage de l'immeuble NSIA de Bonanjo, Tél : 233 42 15 09** ou directement auprès du Chef de Projet PDVIR (Chef de l'Unité Technique de Liaison (UTL) de la Communauté Urbaine de Douala), sise au **Cercle Municipal et Multimédia de Douala de Bonanjo à Douala**, Email : s_mbountcha@yahoo.fr avec en copie à la Cellule de Coordination du Projet CCP/PDVIR minhdu.pdvir@gmail.com et prendre connaissance du dossier d'Appel d'offres **de 9 heures à 15 heures (heure locale)**.

5. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres en **Français** peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre présentation d'une quittance de paiement en **espèce**, non remboursable **de cent mille (100 000) Francs CFA ou montant équivalent dans une monnaie librement convertible**. Ce montant sera majoré le cas échéant, des frais d'envoi par courrier Express du DAO, **de cinquante mille (50 000) Francs CFA(XAF) (soixante-dix-sept (77) Euros)**, pour les Candidats étrangers qui le désirent. La méthode de paiement sera **en espèces, dans le compte Spécial CAS ARMP N° 33598800001 – 89** ouvert à cet effet par l'Agence de Régulations des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences de la Banque Internationale pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) des chefs-lieux des régions et des villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireuses de participer à l'appel d'offres. Le Dossier d'Appel d'Offres sera adressé au porteur de la quittance ou par envoi aérien ou terrestre pour ceux qui sont hors de la ville à condition de supporter les frais d'envoi.

6. Remises des offres

Les offres devront être remises, à l'adresse ci-dessus au plus tard le **29/07/2021 à 12 heures (heure locale)**. La soumission des offres par voie électronique *ne sera pas* autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse suivante : **Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo, Cameroun, le 29/07/2021 à 13 heures (heure locale)**.

Les offres doivent comprendre « **une Garantie de l'offre** », pour un montant de **Quatre vingt millions (80.000.000) de francs CFA (XAF)**. Les offres resteront valides pendant une période de **cent vingt (120) jours après la date de remise des offres**. Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant ladite période.

NB : la garantie de l'offre reste valide 28 jours au-delà de la validité de l'offre soit une période de validité totale de cent quarante-huit (148) jours à compter de la date limite de dépôt des offres. Chaque offre, sera rédigée en français et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels et une copie numérique complète, et devra parvenir sous plis fermés. L'enveloppe extérieure devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°024/AONO/PDVIR/CUD/CIPM/2021 du 24/06/2021

POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE VOIRIES STRUCTURANTES DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5^{ème}, CAMEROUN : PK 11-Fin goudron Logpom

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

7. Delai de Livraison

Les travaux constitueront un lot unique. La durée prévisionnelle des travaux est de : **Dix-huit (18) mois**

8. Recevabilité des Offres

Les exigences en matière de qualifications sont :

- *avoir réalisé au cours des Cinq(05) dernières années des travaux de construction d'un montant financier moyen annuel correspondant à trois milliards (3 000 000 000) Francs CFA (XAF) HT, ou un montant équivalent en toute autre monnaie librement convertible ;*
- *avoir réalisé au moins deux (02) marchés de trois milliards cinq cent millions (3 500 000 000) de FCFA (XAF) HT chacun au cours des cinq (05) dernières années jusqu'à la date limite de remise des offres ;*
- *justifier de la possession du gros matériel et équipements essentiels pour l'exécution des travaux ;*
- *justifier de la possession d'un personnel jouissant de l'expérience nécessaire dans la réalisation des travaux de nature et de complexité comparables ;*
- *disposer d'avoirs en liquidités et/ou de facilités de crédits, d'un montant équivalent à neuf cent millions (900.000.000) de francs CFA (XAF), ou un montant équivalent en toute autre monnaie librement convertible.*

Une marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées

9. Renseignements Complémentaires

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus pour le dépôt des offres est : la **Communauté Urbaine de Douala, Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-direction de la Passation des Marchés**, sise à la voirie Municipale, au 620, Rue du Gouverneur CARRAS au 2^{ème} étage de l'immeuble NSIA de Bonanjo.

DOUALA le 24 Juin 2021

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE BAFANG

ADDITIF N°01 PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DE L'AVIS DE CONSULTATION

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en cinq(05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marqués comme tels, devra parvenir au secrétariat de la commune de Bafang au plus tard le **15/06/2021 à 11h**, heure locale sous pli fermé. Au-delà de cette heure, aucune offre ne sera acceptée. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être notifiée, ni retirée et devra porter la mention:

avis consultation N°01/DC/C-BFG/SG/CDPM-AG/2021

POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BAFANG, dans L'ARRONDISSEMENT DE BAFANG.

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

Lire plutôt

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en cinq(05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marqués comme tels, devra parvenir au secrétariat de la commune de Bafang au plus tard le **29/06/2021 à 11h**, heure locale sous pli fermé. Au-delà de cette heure, aucune offre ne sera acceptée. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être notifiée, ni retirée et devra porter la mention:

avis consultation N°01/DC/C-BFG/SG/CDPM-AG/2021

POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BAFANG, dans L'ARRONDISSEMENT DE BAFANG.

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

des plis se fera en un seul temps. Les offres seront dépouillées au plus tard le **15/06/2021 à 12 heures** dans la salle des actes de la Mairie par la Commission interne de passation des , Marchés Publics de la Commune de Bafang siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises(TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé, cacheté et daté.

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. Les offres seront dépouillées au plus tard le **29/06/2021 à 12 heures** dans la salle des actes de la Mairie par la Commission interne de passation des , Marchés Publics de la Commune de Bafang siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises(TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé, cacheté et daté.

BAFANG le 14 Juin 2021

Le MAIRE

NJONKAM ANNE

PRÉFECTURE DES BAMBOUTOS

(EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA CLOTURE DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE BAMESSINGUE DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS. LINÉAIRE : 330 ML (PHASE 2).FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2021

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
55 94 709 07 1100002202

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2021, le Préfet du Département des Bamboutos, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence pour le compte du Délégué Départemental de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire des Bamboutos, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux D'ACHEVEMENT DE LA CLOTURE DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE BAMESSINGUE DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS. Linéaire : 330 ml (PHASE).

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent :

- Travaux préliminaires ;
- Menuiseries métallique ;
- Electricité ;
- Divers.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de **douze millions cinq cent mil (12 500 000) francs CFA.**

4. Allotissement

Cet Appel d'Offres est constitué d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine du Génie civil.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Cameroun, Exercice Budgétaire 2021. **Imputation :55 94 709 07 1100002202**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut-être consulté aux heures ouvrables à la Délégation Départementale du MINEPAT des Bamboutos ou au secrétariat de la Préfecture des Bamboutos {service des affaires économiques et financières}, dès publication du présent avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au secrétariat de la Préfecture des Bamboutos {service des affaires économiques et financières}, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public, d'une somme non remboursable de **22.000 (vingt-deux mille) Francs CFA** représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir contre récépissé au secrétariat de la Préfecture des Bamboutos (Service des Affaires Economiques et Financières), au plus tard le **30/06/2021 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°05 /AON0/F.31 /SAEF/CDPM/2021 DU 07/06/2021
(EN PROCEDURE D'URGENCE)**

**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE D'ACHEVEMENT DE LA CLOTURE DE LA CASE COMMUNAUTAIRE
DE BAMESSINGUE DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS. Linéaire :**

**330 ml
(PHASE 2).**

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.»

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de trois (03) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer Les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant de **deux cent cinquante mille (250 000)francs CFA** et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour le(s) Soumissionnaire(s) n'ayant pas été retenu(s). Dans le cas où le Soumissionnaire est adjudicataire du marché, le

cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet. Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **30/06/2021 à 12 heures** précises dans la salle de réunion de la Délégation Départementale du MINEPAT des Bamboutos par la Commission Départementale de Passation des Marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Ils'agit notamment:

- a) Absence de la caution de soumission
- b) Absence d'une pièce administrative dans l'Offre et non régularisée dans les délais prescrits,
- c) Fausse déclaration, pièces falsifiées;
- d) Note technique inférieure à 70% ;
- e) Omission dans le devis quantitatif d'un prix unitaire quantifié,
- f) Absence dans l'offre technique de la déclaration sur l'honneur du non abandon de chantier.

2 Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

Les principaux critères de qualification dont les détails se trouvent à la pièce 12 du présent DAO comprennent:

- A- PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE ;
- B- PERSONNEL DE L'ENTREPRISE ;
- C- EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE ;
- D- MATERIELS ;
- E- CAPACITE DE MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES ;
- F- METHODOLOGIE D'EXECUTION DES TRAVAUX,

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques et financières requises. Les Soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiés suivant la procédure réglementaire prescrite à savoir l'obtention de l'avis de l'ARMP après demande des éclaircissements au Soumissionnaire concerné.

L'attributaire du marché est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent et sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution, au secrétariat de la Préfecture des Bamboutos (Service des Affaires Economiques et Financières pour l'établissement et la souscription de son marché. Faute pour lui de se présenter le marché est attribué au suivant.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Préfecture des Bamboutos ou à la Délégation Départementale de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire des Bamboutos.

MBOUDA le 7 Juin 2021

Le PRÉFET

ETAHA François F

COMMUNE DE NGORO

PORTANT ANNULATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C-NGO/CIPM/2021 DU 05 MARS 2021 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DE CERTAINES STRUCTURES SANITAIRES DE LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE : LOT 2 : EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE NYAMONGO

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGORO****(AUTORITE CONTRACTANTE)***Vu la Constitution ;**Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;**Vu la loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;**Vu la loi n° 2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;**Vu le décret n°93/321 du 25 Novembre 1993 portant création de la Commune de NGORO ;**Vu le décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;**Vu le décret N°2018/449 du 1^{er} Aout 2018 portant organisation du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local ;**Vu le décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Préfets ;**Vu l'arrêté n°00000204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés placée auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;**Vu l'arrêté n° 000261/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de NGORO, Département du Mbam et Kim, Région du Centre ;**Vu la Décision Municipale N°009/DM/C-SG/NGO/2021 du 22 février 2021 portant constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Ngoro ;**Vu la lettre circulaire N° 005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature du décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 ;**Vu La circulaire N° 00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 ;**Vu le Dossier de Cotation N°001/DC/C-NGO/CIPM/2021 DU 05 MARS 2021 pour l'équipement en matériel médical dans certaines structures sanitaires de la Commune de Ngoro, Département du Mbam et Kim, Région du Centre : Lot 2 : Equipement en matériel médical du Centre de Santé Inégré (CSI) de Nyamongo ;**Vu les irrégularités observées dans certaines clauses du Dossier de Cotation N°001/DC/C-NGO/CIPM/2021 DU 05 MARS 2021 pour l'équipement en matériel médical dans certaines structures sanitaires de la Commune de Ngoro, Département du Mbam et Kim, Région du Centre : Lot 2 : Equipement en matériel médical du Centre de Santé Inégré (CSI) de Nyamongo ;**Considérant les nécessités de service ;***FINANCEMENT** : BIP MINSANTE Exercice 2021**Décide :****Article 1^{er}** : Est annulé le résultat de la Demande de Cotation N°001/DC/C-NGO/CIPM/2021 DU 05 MARS 2021 pour l'équipement en matériel médical dans certaines structures sanitaires de la Commune de Ngoro, Département du Mbam et Kim, Région du Centre : Lot 2 : Equipement en matériel médical du Centre de Santé Intégré (CSI) de Nyamongo ;**Article 2** : Ladite Demande de Cotation fera l'objet d'une correction et un nouvel avis de Cotation sera publié conformément aux Code des Marchés Publics ;**Article 3** : La présente décision qui prend effet à partir de sa date de signature sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

NGORO le 22 Juin 2021

Le MAIRE

NANGO Anne Marceline

COMMUNE DE NGORO

PORTANT ANNULATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C-NGO/CIPM/2021 DU 05 MARS 2021 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DE CERTAINES STRUCTURES SANITAIRES DE LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE : LOT 3 : EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE NYAMOKO

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGORO

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la loi n° 2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu le décret n°93/321 du 25 Novembre 1993 portant création de la Commune de NGORO ;

Vu le décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2018/449 du 1^{er} Aout 2018 portant organisation du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local ;

Vu le décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Préfets ;

Vu l'arrêté n°00000204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés placée auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'arrêté n° 000261/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de NGORO, Département du Mbam et Kim, Région du Centre ;

Vu la Décision Municipale N°009/DM/C-SG/NGO/2021 du 22 février 2021 portant constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Ngoro ;

Vu la lettre circulaire N° 005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature du décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 ;

Vu La circulaire N° 00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu le Dossier de Cotation N°001/DC/C-NGO/CIPM/2021 DU 05 MARS 2021 pour l'équipement en matériel médical dans certaines structures sanitaires de la Commune de Ngoro, Département du Mbam et Kim, Région du Centre : Lot 3 : Equipement en matériel médical du Centre de Santé Inégré (CSI) de Nyamoko ;

Vu les irrégularités observées dans certaines clauses du Dossier de Cotation N°001/DC/C-NGO/CIPM/2021 DU 05 MARS 2021 pour l'équipement en matériel médical dans certaines structures sanitaires de la Commune de Ngoro, Département du Mbam et Kim, Région du Centre : Lot 3 : Equipement en matériel médical du Centre de Santé Inégré (CSI) de Nyamoko ;

Considérant les nécessités de service ;

FINANCEMENT : BIP MINSANTE Exercice 2021

Décide :

Article 1^{er} : Est annulé le résultat de la Demande de Cotation N°001/DC/C-NGO/CIPM/2021 DU 05 MARS 2021 pour l'équipement en matériel médical dans certaines structures sanitaires de la Commune de Ngoro, Département du Mbam et Kim, Région du Centre : Lot 3 : Equipement en matériel médical du Centre de Santé Intégré (CSI) de Nyamoko ;

Article 2 : Ladite Demande de Cotation fera l'objet d'une correction et un nouvel avis de Cotation sera publié conformément aux Code des Marchés Publics ;

Article 3 : La présente décision qui prend effet à partir de sa date de signature sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

NGORO le 22 Juin 2021

Le MAIRE

NANGO Anne Marceline

COMMUNE DE NGORO

PORTANT ANNULATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AAONO/C-NGO/CIPM/2021 DU 03 MARS 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ECLOSERIE A NGORO DANS LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINEPIA EXERCICE 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGORO****(AUTORITE CONTRACTANTE)***Vu la Constitution ;**Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;**Vu la loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;**Vu la loi n° 2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;**Vu le décret n°93/321 du 25 Novembre 1993 portant création de la Commune de NGORO ;**Vu le décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;**Vu le décret N°2018/449 du 1^{er} Aout 2018 portant organisation du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local ;**Vu le décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Préfets ;**Vu l'arrêté n°00000204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés placée auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;**Vu l'arrêté n° 000261/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de NGORO, Département du Mbam et Kim, Région du Centre ;**Vu la Décision Municipale N°009/DM/C-SG/NGO/2021 du 22 février 2021 portant constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Ngoro ;**Vu la lettre circulaire N° 005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature du décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 ;**Vu La circulaire N° 00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 ;**Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AAONO/C-NGO/CIPM/2021 DU 03 MARS 2021 en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux de construction d'une Ecloserie à Ngoro dans la Commune de Ngoro, Département du Mbam et Kim, Région du Centre;**Vu les irrégularités observées dans certaines clauses du dossier d'Appel d'Offres National Ouvert**N°002/AAONO/C-NGO/CIPM/2021 DU 03 MARS 2021 en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux de construction d'une Ecloserie à Ngoro dans la Commune de Ngoro, Département du Mbam et Kim, Région du Centre;**Considérant les nécessités de service ;***FINANCEMENT : BIP MINEPIA Exercice 2021****Décide**

Article 1^{er} : Est annulé le résultat du Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°002/DAONO/C-NGO/CIPM/2021 DU 03 MARS 2021 en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux de construction d'une écloserie à Ngoro dans la Commune de Ngoro, Département du Mbam et Kim, Région du Centre.;

Article 2 : Ledit Dossier d'APPEL d'Offres fera l'objet d'une correction et un nouvel avis d'Appel d'Offres sera publié conformément aux Code des Marchés Publics ;

Article 3 : La présente décision qui prend effet à partir de sa date de signature sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

NGORO le 22 Juin 2021

Le MAIRE

NANGO Anne Marceline

SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°03/AOIO/SPE/CIPM/2021 DU 25 JUIN 2021 POUR LA FOURNITURE DU PAPIER IMPRESSION EN FEUILLES (EN TROIS LOTS) A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM).

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'action 2021 de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun (SOPECAM), le Directeur Général lance un appel d'offres international ouvert pour la fourniture du papier impression en feuilles (en trois lots) à la SOPECAM.

2. Consistance des prestations

Les fournitures objet du présent appel d'offres sont constituées de :

- Papiers couchés brillants et mats;
- Papiers autocopiants et Bristols;
- Papiers offset.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC de chacun des lots est fourni dans le tableau ci-après.

	COUT PREVISIONNEL (TTC)	
	EN FRANCS CFA	EN EUROS
LOT N°1	quatre-vingt-sept millions huit cent dix-neuf mille deux cent vingt (87 819 220)	cent trente-trois mille huit cent soixante-dix-neuf euros et cinquante-quatre centimes (133 879,54)
LOT N°2	soixante-dix-huit millions quatre cent soixante-dix mille neuf cent quatre-vingts (78 470 980)	cent dix-neuf mille six cent vingt-huit euros et vingt-quatre centimes (119 628,24)
LOT N°3	soixante-seize millions neuf cent deux mille quatre cent cinq (76 902 405)	cent dix-sept mille deux cent trente-six euros et quatre-vingt-seize centimes (117 236,96)

NB : 1 EURO = 655,957 F CFA.

4. Allotissement

Les fournitures sont subdivisées en trois lots ci-après définis :

Lot N° 1 : Papiers couchés brillants et mats

- Papier couché brillant 2 faces LWC de grammage 70g/m², format 70x100cm
- Papier couché brillant 2 faces blanc de grammage 90g/m²
- Papier couché brillant 2 faces blanc de grammage 115g/m²
- Papier couché brillant 2 faces blanc de grammage 135g/m²
- Papier couché brillant 2 faces blanc de grammage 170g/m²
- Papier couché brillant 2 faces blanc de grammage 200g/m²
- Papier couché brillant 2 faces blanc de grammage 250g/m²
- Papier couché brillant 2 faces blanc de grammage 300g/m²
- Papier couché mat de grammage 100g/m²
- Papier couché mat de grammage 130g/m²
- Papier couché mat de grammage 170g/m²

Lot N° 2 : Papiers autocopiants et Bristols

- Papier autocopiant CB blanc de grammage 90g/m²
- Papier autocopiant CB blanc de grammage 50g/m²
- Papier autocopiant CF rose de grammage 50g/m²
- Papier autocopiant CF jaune de grammage 50g/m²
- Papier autocopiant CF vert de grammage 50g/m²
- Papier autocopiant CF blanc de grammage 50g/m²
- Papier autocopiant CF bleu de grammage 50g/m²
- Papier autocopiant CFB blanc de grammage 50g/m²
- Papier autocopiant CFB Jaune de grammage 50g/m²
- Papier autocopiant CFB rose de grammage 50g/m²
- Papier bristol bleu de grammage 240 ou 250g/m²
- Papier bristol jaune de grammage 240 ou 250g/m²

Lot N° 3 : Papiers offset

- Papier offset blanc, de grammage 60g/m²
- Papier offset blanc, de grammage 70g/m²
- Papier offset blanc, de grammage 80g/m²

5. Participation et origine

La participation à cet appel d'offres est ouverte aux entreprises justifiant d'une expérience avérée dans la commercialisation de papier pour l'industrie des arts graphiques.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres seront financées par le Budget d'exploitation de la SOPECAM, Exercice 2021, Rubrique 60, ligne 602-C (achat du papier impression).

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté, aux heures et jours ouvrables, auprès du Service des Marchés de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun à Yaoundé, sis Boulevard de l'OUA, Boîte postale 1218, Téléphone (237) 222-30-41-47, Fax : (237) 222-30-43-62, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun à Yaoundé dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, sur présentation du reçu de versement, au compte N° 335 988 ouvert à la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICÉC) en faveur du Compte d'Affectation Spéciale (CAS-ARMP), de la somme non remboursable de **cent trente-cinq mille huit cents (135 800) francs CFA** (une version électronique est disponible en ligne sur le site de l'ARMP à l'adresse : www.armp.cm).

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels et conformément aux prescriptions du DAO, devra parvenir au **Service des Marchés de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun à Yaoundé, sise Boulevard de l'OUA, Boîte postale 1218 Yaoundé** au plus tard le 26 juillet 2021 à **12 heures**, heure locale, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- **Enveloppe A : offre administrative ;**
- **Enveloppe B : offre technique ;**
- **Enveloppe C : offre financière.**

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une **quatrième** et devra porter impérativement la seule et unique mention suivante :

« APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°03/AOIO/SPE/CIPM/2021 DU 25 JUIN 2021 POUR LA FOURNITURE DU PAPIER IMPRESSION EN FEUILLES (EN TROIS LOTS) A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM) ».

(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)

NB : La quatrième enveloppe ne doit donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet. Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

10. Delai de Livraison

Le marché à passer à l'issue de l'appel d'offres sera exécuté suivant les délais ci-après :

- **Lot 1 : quarante-cinq (45) jours.**
- **Lot 2 : quarante-cinq (45) jours.**
- **Lot 3 : quarante-cinq (45) jours.**

Ces délais courent à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage ou de celle précisée dans ledit ordre de service ;

Pour chacun des lots, le lieu de livraison est défini ainsi qu'il suit :

- **Port de Douala/Kribi-Cameroun** pour les soumissionnaires étrangers
- **Siège de la SOPECAM, Yaoundé-Cameroun** pour les soumissionnaires nationaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission remboursable produite par un établissement financier de 1^{er} ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances du Cameroun et dont la liste figure dans le présent DAO (pièce n°12), d'un montant de :

- **Lot N°1 : un million sept cent cinquante-six mille trois cent quatre-vingt-quatre (1 756 384) francs CFA**
- **Lot N°2 : un million cinq cent soixante-neuf mille quatre cent vingt (1 569 420) francs CFA**
- **Lot N°3 : un million cinq cent trente-huit mille quarante-huit (1 538 048) francs CFA.**

Elle entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable pendant cent-vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

Les cautions de soumission des soumissionnaires non retenus seront libérées ou leur seront restituées au plus tard trente (30) jours après la publication des résultats de l'Appel d'Offres par le Maître d'Ouvrage, à leur demande.

La caution de soumission du candidat déclaré adjudicataire du Marché sera libérée par dépôt du cautionnement définitif prévu à l'article 13 du Cahier de Clauses Administratives Particulières (pièce n°4).

12. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, selon le cas, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre. Elles doivent être en cours de validité, datée de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu au siège de la SOPECAM, **le 26 juillet 2021 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée** et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ou non conforme après expiration du délai maximum de 48h prévu par la réglementation ;
- Fausse (s) déclaration (s) ou pièce falsifiée (s) ;
- Absence d'une pièce de l'offre technique ou de l'offre financière ;
- Absence d'une attestation de capacité financière du soumissionnaire signée par sa banque et conforme au modèle fourni, pour chaque lot soumissionné (pièce N°10.4 du DAO) ;
- Non-conformité du délai de livraison proposé ;
- Non-conformité de l'une des spécifications techniques des papiers proposés ;
- Non-conformité de l'un des échantillons des papiers proposés ;
- Non-respect d'au moins quatre (4) sur cinq (5) critères essentiels.

b. Critères essentiels

- **Présentation de l'offre** ;
- **Références justifiées dans le domaine** (produire pour chaque lot soumissionné, la preuve d'avoir déjà exécuté au moins un marché de fourniture de papier d'imprimerie au cours des 5 dernières années, de montant au moins égal à vingt-cinq millions (25 000 000) de francs CFA chacun [produire copies premières et dernières pages des marchés signés + PV de réception, ou contrats et factures]) ;
- **Cohérence du planning de livraison** (planning de livraison détaillé ressortant les différentes étapes du processus en indiquant le délai de chacune des étapes, ainsi que le délai global proposé) ;
- **Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)** complété, paraphé sur toutes les pages, signé, daté et cacheté sur la dernière page (signature précédée de la mention manuscrite « Lu et Approuvé ») ;
- **Cahier des Spécifications Techniques (CST)**, paraphé sur toutes les pages, signé, daté et cacheté sur la dernière page (signature précédée de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »).

La satisfaction d'au moins quatre (4) sur cinq (5) des critères essentiels est indispensable pour l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait tous les critères éliminatoires, dont les Offres administrative et technique seront conformes aux prescriptions du DAO, et présentant l'Offre financière évaluée la moins-disante.

Un soumissionnaire peut soumissionner pour les trois (03) lots et peut être attributaire de tous les lots.

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler la procédure d'Appel d'Offres et de rejeter toutes les offres à tout moment avant l'attribution, sans encourir une responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires affectés par la décision, ni obligation de les informer des raisons de sa décision. Dans ce cas les soumissionnaires sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date d'annulation du Marché. Passé ce délai, les offres seront détruites.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, auprès du **Service des Marchés de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun (SOPECAM)** sis à l'Immeuble siège de la SOPECAM, Tél (237) 222-30-41-47 ; (237) 222-30-31-09 ; Fax (237) 222-30-43-62 à Yaoundé, République du Cameroun.

YAOUNDE le 22 Juin 2021

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NNANA MARIE CLAIRE

COMMUNE DE DIBAMBA

COMMUNIQUE N°03/C/CD/04/2020 DU 18 AVRIL 2021 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE NO3/AONO/C-DI13/CIPM/2021 DU 08/03/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES CLASSE AU GOVERNMENT ENGLISH NURSERY SCHOOL DE MISSOLE II DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA , DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME , RÉGION DU LITTORAL .MAITRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBAMBAFINANCEMENT : BIP 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de DIBAMBA ; Autorité Contractante , communique ; par appel d'offre national ouvert N°03/AONO/C-DIB/CIPM/2021 du 08/03/ 2021 du marché ci? dessus cité est attribué au soumissionnaire **ETS LE CADET B.P 3197 Douala pour un montant de 16 496 568 (Seize Millions Quatre Cent Quatre Vingt Seize Mille Cinq Cent Soixante Huit) Francs CFA TTC et 13 833 600 (Treize Millions Huit Cent Trente Trois Mille Six Cent) fcfa HTVA pour un délai d'exécution de 03 (Trois) mois calendaires .**

Le dit attributaire est invité à se présenter au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué , au secrétariat du Maire de la Commune de DIBAMBA sise à l'Hôtel de ville de DIBAMBA à Logbadjeck pour l'établissement des documents y relatifs .

DIBAMBA le 18 Avril 2021

Le MAIRE

NJECACAL Manfred

COMMUNE DE NGORO

PORTANT ANNULATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C-NGO/CIPM/2021 DU 05 MARS 2021 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DE CERTAINES STRUCTURES SANITAIRES DE LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE : LOT 1 : EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE NGOROFINANCEMENT : BIP MINSANTE EXERCICE 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGORO

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la loi n° 2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu le décret n°93/321 du 25 Novembre 1993 portant création de la Commune de NGORO ;

Vu le décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2018/449 du 1^{er} Aout 2018 portant organisation du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local ;

Vu le décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Préfets ;

Vu l'arrêté n°00000204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés placée auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'arrêté n° 000261/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de NGORO, Département du Mbam et Kim, Région du Centre ;

Vu la Décision Municipale N°009/DM/C-SG/NGO/2021 du 22 février 2021 portant constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Ngoro ;

Vu la lettre circulaire N° 005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature du décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 ;

Vu La circulaire N° 00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu le Dossier de Cotation N°001/DC/C-NGO/CIPM/2021 DU 05 MARS 2021 pour l'équipement en matériel médical dans certaines structures sanitaires de la Commune de Ngoro, Département du Mbam et Kim, Région du Centre : Lot 1 : Equipement en matériel médical du CMA de Ngoro ;

Vu les irrégularités observées dans certaines clauses du Dossier de Cotation N°001/DC/C-NGO/CIPM/2021 DU 05 MARS 2021 pour l'équipement en matériel médical dans certaines structures sanitaires de la Commune de Ngoro, Département du Mbam et Kim, Région du Centre : Lot 1 : Equipement en matériel médical du CMA de Ngoro ;

Considérant les nécessités de service ;

FINANCEMENT : BIP MINSANTE Exercice 2021

Décide :

Article 1^{er} : Est annulé le résultat de la Demande de Cotation N°001/DC/C-NGO/CIPM/2021 DU 05 MARS 2021 pour l'équipement en matériel médical dans certaines structures sanitaires de la Commune de Ngoro, Département du Mbam et Kim, Région du Centre : Lot 1 : Equipement en matériel médical du CMA de Ngoro . **Article 2 :** Ladite Demande de Cotation fera l'objet d'une correction et un nouvel avis de Cotation sera publié conformément aux Code des Marchés Publics ;

Article 3 : La présente décision qui prend effet à partir de sa date de signature sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

NGORO le 22 Juin 2021

Le MAIRE

NANGO Anne Marceline

COMMUNE DE MOUANKO

ADDENDUM N°07 /AD /C-MKO /SP/CIPM/2021 TO THE NATIONAL CALL FOR TENDERS OPENED IN EMERGENCY PROCEDURE N ° 011 /ONIT/ C-MOUANKO / CIPM / 2021 OF 05/28/2021 FOR THE EXTENSION PROJECT OF THE DRINKING WATER SUPPLY NETWORK (AEP) IN THE LOCALITIES OF NKAGANZOK, YAPENDA AND BEDALE IN THE COMMUNE OF MOUANKO, DEAPRTEMENT OF SANAGA MARITIME, COASTAL REGION. THE MAYOR OF THE MUNICIPALITY OF MOUANKO, CONTRACTING AUTHORITY, BRINGS TO THE ATTENTION OF COMPANIES THAT HAVE SUBMITTED TO THE NATIONAL CALL FOR TENDERS OPENED UNDER EMERGENCY PROCEDURE N ° 011 /ONIT/ C-MOUANKO / CIPM / 2021 OF 05/28/2021 FOR THE EXTENSION PROJECT OF THE DRINKING WATER SUPPLY NETWORK (AEP) IN THE LOCALITIES OF NKAGANZOK, YAPENDA AND BEDALE IN THE MOUANKO MUNICIPALITY, DEAPRTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, COASTAL REGION, THAT SAID INVITATION TO TENDER IS AMENDED AS FOLLOWING : POSTPONEMENT OF OFFERS THE OPENING OF BIDS INITIALLY SCHEDULED FOR JUNE 21, 2021 IS POSTPONED TO JUNE 25, 2021 IN THE DEPARTMENTS OF THE INTERNAL PROCUREMENT COMMISSION OF THE MUNICIPALITY OF MOUANKO.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Each offer in French or English in seven (07) copies, one (01) original stamped and six (06) copies marked as such will have to be dropped at the MOUANKO council in sealed envelope latest on 21/06/2021 at 11.A.M and should be entitled: OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER IN EMERGENCY PROCEDURE N° 011/ONIT/C-MOUANKO/CIPM/2021 OF 05 MAY 2021 FOR THE CONSTRUCTION WORK EQUIPMENT OF THE NKAGANZOK MARKET (IN COLD ROOM AND ICE FACTORY) CONDITIONING INFRASTRUCTURE IN MOUANKO COUNCIL, SANAGA MARITIME DIVISION – LITTORAL REGION. «TO OPEN ONLY DURING EVALUATION MEETING»
	Lire plutot Each offer in French or English in seven (07) copies, one (01) original stamped and six (06) copies marked as such will have to be dropped at the MOUANKO council in sealed envelope latest on 25/06/2021 at 11.A.M and should be entitled: OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER IN EMERGENCY PROCEDURE N° 011/ONIT/C-MOUANKO/CIPM/2021 OF 05 MAY 2021 FOR THE CONSTRUCTION WORK EQUIPMENT OF THE NKAGANZOK MARKET (IN COLD ROOM AND ICE FACTORY) CONDITIONING INFRASTRUCTURE IN MOUANKO COUNCIL, SANAGA MARITIME DIVISION – LITTORAL REGION. «TO OPEN ONLY DURING EVALUATION MEETING»

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... The bids shall be opened in a single phase on 21/06/2021 at 12 P.M by the Internal Commission of Tenders Board of MOUANKO, at the MOUANKO Council. Only bidders will be allowed to attend the opening session, or their duly mandated representatives, having a good knowledge of the case.

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

The bids shall be opened in a single phase on **25/06/2021 at 12 P.M** by the Internal Commission of Tenders Board of MOUANKO, at the MOUANKO Council. Only bidders will be allowed to attend the opening session, or their duly mandated representatives, having a good knowledge of the case.

MOUANKO le 23 Juin 2021

Le MAYOR

EBWEA PIERRE HONORÉ

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES ZONES INDUSTRIELLES

COMMUNIQUE N° 003/06/2021/MAGZI/DG/CT2/DAF/SM

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Bureau d'études **WINNER SARL - BP 6256 Douala**, est déclaré adjudicataire de la lettre commande pour le **contrôle et la surveillance des travaux de construction de 250 ml de route en pavés dans la zone industrielle de Bonaberi**, objet de l'appel d'offres national restreint n° 0031/AONR/MAGZI SA/CIPM/2021 du 18 Mai 2021.

Montant TTC : Vingt-deux millions cinq cent mille (22 500 000) francs CFA Toutes Taxes Comprises.

Délai d'exécution : six (06) mois.

Le responsable dudit groupement est invité à bien vouloir prendre l'attache de la Direction Générale de la MAGZI SA dès diffusion du présent communiqué pour la finalisation de ladite lettre commande.

Les soumissionnaires **DIDON CONSEILS SARL et CIBAT INTERNATIONAL** éliminés, classés 2^e et 3^e à l'issue de l'analyse financière, sont priés de bien vouloir retirer sous quinzaine, leurs offres. Passé ce délai, lesdites offres seront détruites.

YAOUNDE le 21 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANON GEORGES CHRISTOL

COMMUNE DE NKONGSAMBA 2E

DECISION N°01/DM/CAN2/SG/UPE/2021 DU 08 JUIN 2021 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2eme,
(Autorité Contractante)

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret N° 2011/0408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement;

Vu le Décret N° 77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicat des Communes et Etablissements Communaux modifié et complété par le décret n° 77/285 du 03 Août 1977 ;

Vu le décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics;

Vu le Décret N°2008/019 du 17 Janvier 2008 portant création de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème};

Vu le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;

Vu la Circulaire n°002/CAB/PR du 19 juin 2012, relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n° 002/CAB/PM du 04 novembre 2002, relative à la procédure de passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°20181366 du 20 juin 2018, portant Code des Marchés Publics

Vu la Circulaire N°0000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2021;

Vu la Circulaire N°0031CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion de la performance du système des marchés publics ;

Vu la Circulaire N°0031CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;

Vu la Décision N°000000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des

Présidents de Commissions internes de passation des marchés auprès de Communes et Communes d'Arrondissement la Décision Municipale N°00000446/D/MINMAP/SG/DAJ du 20 Juillet 2016 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de certaines Communes

Vu l'Arrêté No 000730/A/MINDDEVEL du 3 Mars 2020 constatant l'Election de

Monsieur SAMEN Patrice au poste du Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2eme

Considérant LA DEMANDE DE COTATION N°04 /CAN-2 /CIPM/2021 DU 26 Avril 2021, POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ D'EKANGTE, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2ème DEPARTEMENT DU MOUNGO RÉGION DU LITTORAL Considérant le procès-verbal de proposition d'attribution de la CIPM de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2ème du 19 Mai 2021 ;

DECIDE :

Article 1^{er}: Les **ETS ATS CARTEL S ARL**, Tél: 697 75 75 18 / 670 03 55 85 ont été retenus comme adjudicataire de **LA DEMANDE DE COTATION N°01 /CAN-2 /CIPM/2021 DU 22 Mars 2021 POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ D'EKANGTE, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2ème DEPARTEMENT DU MOUNGO RÉGION DU LITTORAL**, pour un montant **TTC 7 500 080 (SEPT MILLIONS CINQ CENT MILLE QUATRE-VINGT) Francs FCFA** et pour un délai d'exécution de **Soixante jours (60) jours calendaires**.

Article 2 : La présente **Décision** sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

COMMUNE DE BANKA

**PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER DE D'APPEL N°12/AONO/CBKA/SIGAM/CIPM/PI/2021 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ÉTUDES TECHNIQUES AUX FINS D'ASSURER LA M'AITRISE D'OUVRAGE ET D'OEUVRE AUPRÈS DE LA MAIRIE DE BANKA DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINES ROUTES COMMUNALES, EN PROCÉDURE D'URGENCE.
LE MAIRE,**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**DECIDE :**

Article 1: l'entreprise **TKF CONSULTING ; BP : 3834 Yaoundé ; Tel : 675 78 81 91 ; 690 77 48 75** est déclarée adjudicataire du marché relatif au DOSSIER D'APPEL D'OFFRE Susvisé (en produre d'urgence), pour un montant de **9 999011 (Neuf Million Neuf Cent Quatre-Vingt-Neuf Mille Onze) FCFA, pour un délai de 03 (trois) Mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service d'exécution dudit Marché.

Article 2: la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

BANKA le 18 Mai 2021

Le MAIRE

NGUESSIEUK Joseph Clovis

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°050/AONO/SNI/CIPM/21 DU 16 AVRIL 2021 POUR L'EXECUTION DES SERVICES DE GARDIENNAGE DES PROPRIETES IMMOBILIERES DE LA SNI

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SNI**

VU le Décret n°85/1177 du 28 août 1985 réorganisant la Société Nationale d'Investissement ;
VU le Décret n°2003/251 du 17 septembre 2003 portant Nomination du Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement ;
VU le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes aux marchés des entreprises publiques ;
VU le Guide des Procédures de Marchés adopté par Résolution N°772/CA/SNI/18 du 12 Octobre 2018 du Conseil d'Administration de la SNI ;
VU l'Avis d'Appel d'Offres N°050/ANON/SNI/CIPM/21 du 16/04/2021 pour l'exécution des services de gardiennage des propriétés immobilières de la SNI.

D E C I D E

Article 1^{er} : l'entreprise dont le nom suit est déclarée adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres N°050/ANON/SNI/CIPM/21 du 16/04/2021 pour l'exécution des services de gardiennage des propriétés immobilières de la SNI. Il s'agit de :

Désignation	Adjudicataire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Exécution des services de gardiennage des propriétés immobilières de la SNI	DAK GARDIENNAGE B.P : 1023 Yaoundé	77 989 500 FCFA	12 mois

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 21 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YAOU AISSATOU

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

**LISTE DES MARCHES DU MINISTERE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES
LIES A LACOVID-19**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 - CONTRATS SIGNES ET VISES

N°	ACTIVITE	LIBELLE DE L'ACTIVITE	TACHE	NATURE	MONTANT DU MARCHE	N
1	ACTIVITE 1	Acquisition des réactifs et consommables pour renforcer les capacités du LANAVET pour le diagnostic de la covid, le contrôle de son incidence et la gestion des risques y associés	Acquisition des kits de protection individuelle, des réactifs et des désinfectants au profit du Laboratoire National Vétérinaire (LANAVET) dans le cadre de la lutte contre le coronavirus.	AONO	93 571 898	CAPH
2	ACTIVITE 2	Équipement des annexes du LANAVET pour améliorer son offre en service de diagnostic	Acquisition et l'installation des équipements pour le fonctionnement des annexes du Laboratoire National Vétérinaire (LANAVET) de Bafoussam et Nqoundéré.	AONO	117 461 250	Ets. I
3			Acquisition et l'installation des matériels pour le fonctionnement des annexes du Laboratoire National Vétérinaire (LANAVET) de Bafoussam et Nqoundéré.	AONO	151 915 890	DEEP
4	ACTIVITE 5	Acquisition des équipements innovants en aquaculture et des alevins améliorés pour la production du poisson	TACHE1:Acquisitiondes bacshors solenbâches pourl'installat ion des jeunespisciculteurs.LOT1	AONO	51 972 728	Ets.
5			TACHE 5: Acquisition et installation de cinquante (50) cagesflottantescarrées pour l'éelvagede poisson en cages.	AONO	86 038 875	Ets. F
6			LOT 2 TACHE2:Acquisitiond'alevinsdeclariasetde tilapia mon sexe ma les au profitdes producteurs.	AONO	195 967 341	Ets MOKE
7			TACHE 3 : Acquisition des aliments pour silures (clarias gariepinus) et tilapia (oreochromis niloticus) au profit des produ cteurs.	AONO	198 268 628	SELMH
8			TACHE 4: Acquisition des matériels de suivi et d'accompagnem ent desaquaculteursetdesfermes aquacoles auprotitdesstruct ures duMINEPIA	AONO	23 988 330	ETS. JO
9			TACHE6 : Acquisition des bacs en plastiques et intrants pour a ppi et installation de producteurs de clarias.	AVENANT	89 999 999	SELMH
10			TACHE 8 : Acquisition des cages flottantes et intrants.	AONO	279 567 673	SENNAM
11	ACTIVITE 7	Appui aux organisations des producteurs en intrants	Acquisition d'intrants au profit des éleveurs de porc dans le cadre de l'appui à la résilience économique et financière du sous-secteur de l'élevage. LOT 1	AONO	24 000 000	SOCIETE DE GENERALES, AG
12			Acquisition d'intrants au profit des éleveurs de porc dans le cadre de l'appui à la résilience économique et financière du sous-secteur de l'élevage. LOT 2	AONO	17 640 000	MTBO SER
13			Acquisition d'intrants au profit des éleveurs de porc dans le cadre de l'appui à la résilience économique et financière du sous-secteur de l'élevage. LOT 3	AONO	17 400 000	MTBO SER
14			Acquisition d'intrants au profit des éleveurs de porc dans le cadre de l'appui à la résilience économique et financière du sous-secteur de l'élevage. LOT 4	AONO	27 200 000	MTBO SER
15	ACTIVITE 8	Renforcement des capacités d'interventions des Délégations Régionales	Acquisition des kits de protection individuelle, du matériel d'assainissement et des désinfectants au profit des délégations régionales dans le cadre de la lutte contre le Coronavirus.	AONO	89 618 760	Ets

2 - CONTRAT NON VISE ET NON SIGNE

>

N°	ACTIVITE	LIBELLE DE L'ACTIVITE	TACHE	NATURE	MONTANT DU MARCHE	N
1	ACTIVITE 6	Acquisition of inputs for short cycle farming	Acquisition d'intrants au profit des accoueurs dans le cadre de l'appui à la résilience économique et financière du sous-secteur de l'élevage	AONO	94 800 000	S

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00000015/AONO/MPT/CIPM/2021 DU 23 JUIN 2021
LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DANS LES BUREAUX DE
POSTE DE MEYO CENTRE ET MBOMA.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , CAS POSTE, EXERCICE 2021
IMPUTATION
55 45 587 02 55T0C0100406 2261

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Postes et Télécommunications lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture du mobilier dans les bureaux de poste de Meyo Centre et Mboma.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, comprennent la fourniture, le transport et la manutention de quatre (04) meubles de rangement, trois (03) bureaux, cinq (05) tables d'ordinateurs, une (01) table TV, deux (02) armoires métalliques, trois (03) fauteuils directeur, cinq (05) fauteuils de réception, trois (03) chaises de trois pièces, un (01) coffre-fort et cinq (05) caissettes.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de trente-cinq millions (35 000 000) FCFA.

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans le domaine de la menuiserie et l'ameublement.

5. Financement

Les fournitures, objet du présent appel d'offres, sont financées par le Compte d'Affectation Spécial du Trésor pour le Développement de l'Activité Postale (CAS POSTE), Exercice 2021, sur la ligne d'imputation budgétaire N° 55 45 587 02 55T0C0100406 2261 : «Equipement du bureau de poste de Meyo Centre et Mboma en mobilier de bureau ».

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (1^{er} étage, porte 162, Téléphone 222.23.36.41) dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, sis au 1^{er} étage de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère des Postes et Télécommunications (porte 162, Tél. 222.23.36.41), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public, d'une somme non remboursable de cinquante mille (50.000) francs CFA.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Ministère des Postes et des Télécommunications, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, sis 1^{er} étage de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère des Postes et des Télécommunications, porte 162), au plus tard le **16 JUILLET 2021 à 14 heures** et devra porter la mention :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00000015./AONO/MPT/CIPM/2021 DU 23JUN2021 LANCE EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DANS LES BUREAUX DE POSTE DE MEYO
CENTRE ET MBOMA.*

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de trois (03) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission ou un chèque banque établi par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de sept cent mille (700.000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu dans la salle de réunion la Commission sise à l'immeuble siège de la CAMPOST, porte 308 le 16 JUILLET 2021 à **15 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires :

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative, 48 h après l'ouverture des plis ;
- Absence d'une caution de soumission ou chèque bancaire à l'ouverture des plis ;
- Document falsifié ou fausse déclaration ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Offre financière incomplète ;
- Absence de prospectus des équipements proposés décrivant les caractéristiques techniques dudit matériel ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de prestations ou de non défaillance ;
- Non satisfaction d'au moins 5 oui sur 6 critères essentiels.

2. Critères essentiels :

Les critères de qualification des candidats sont les suivants :

- Référence similaire ;
- Délai et planning de livraison ;
- Capacité de financement ;
- Services après-vente ;
- Chiffres d'affaires ;
- Preuve d'acceptation des conditions du marché.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des dites offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Postes et Télécommunications, Direction des Affaires Générales, Sous-Directeur du Budget et du Matériel (1^{er} étage, porte 168 bis, Tél. 222.23.21.78).

NB : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748./-

YAOUNDE le 23 Juin 2021

Le MINISTRE

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

COMMUNE DE DEUK

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C/DK/SG/SPM/CIPM/2021 DU 14 JUIN 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE DEUX ROUTES RURALES DANS LA COMMUNE DE DEUK, COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE LOT 1 : TRONÇON : DIOMA – BORD DE GAH (22 KM) LOT 2 : MPOUGA-MPAGNE-NYAMZOM – BORD DE GAH (16KM) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC – (MINTP) EXERCICE 2021 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DEUK, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT UN AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'Appel d'Offres porte sur des travaux de **D'entretien de deux routes rurales dans la Commune de DEUK.**

LOT 1 : Tronçon : DIOMA – BORD DE GAH (22 km)

LOT 2 : MPOUGA- MPAGNE-NYAMZOM – BORD DE GAH (16km)

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

- Travaux préparatoires ;
- Nettoyage et terrassement ;
- Assainissement et drainage ;
- Divers.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises et/ou groupements d'entreprises des travaux publics installées au Cameroun.

4. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres seront financés par le BIP MINTP EXERCICE 2021, TRANSFERE A LA COMMUNE DE **DEUK** pour un montant de 40 000 000 millions FCFA pour le Lot 1 et 40 000 000 FCFA pour le Lot 2.

5. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la **Mairie de Deuk** dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres National Ouvert.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être obtenu aux heures ouvrables à partir de 07h30 à 15h30 min à la Commune de DEUK au (**Service des Marchés**) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement de **50 000F (cinquante mille francs) CFA par Lot à la Recette Municipale DE DEUK**. Non remboursables.

Présentation des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- Volume 1 : Pièces administratives (enveloppe A) ;
- Volume 2 : Offre Technique (enveloppe B) ;
- Volume 3 : Offre Financière (enveloppe C).

Toutes les pièces constitutives des Offres (Volume 1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Commune de DEUK au plus tard **le 08 juillet 2021 à 12 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

«**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N° 002/AONO/C/DK/SG/SPM/CIPM/2021 DU 14 Juin 2021

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE DEUX ROUTES RURALES DANS LA COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE.

LOT 1 : Tronçon : DIOMA – BORD DE GAH (22 km)

LOT 2 : MPOUGA- MPAGNE-NYAMZOM – BORD DE GAH (16km)

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **Trois (03) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

Administration au nom de laquelle sera conclu le marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'Autorité Contractante, le marché sera conclu entre celui-ci et l'Autorité Contractante qui est le Maire de la Commune de DEUK.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances, dont le montant est de **800 000FCFA (Huit cent quarante mille francs CFA) par Lot**.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

L'absence d'une pièce à l'ouverture des offres entraîne l'élimination des candidats. Un délai supplémentaire d'au plus quarante-huit (48) heures est accordé aux candidats présentant des pièces administratives jugées non conformes aux exigences du DAO pour soit fournir des informations supplémentaires, soit mener des vérifications supplémentaires sur la validité de la pièce reçue.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu **le 08 juillet à 13 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de DEUK. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

12. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

1. Critères Eliminatoires

- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- La non-conformité du modèle de soumission ;
- La Note technique inférieure à 70% de Oui par rapport aux sous-critères essentiels ;
- L'absence de la caution de soumission ;
- Dossier administratif incomplet, absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées après les 48 heures accordées aux soumissionnaires par CIPM ;

2. Critères essentiels

N°	Critères essentiels
1	Présentation générale de l'offre
3	Expérience de l'entreprise dans les travaux similaires
4	Moyens humains
5	Moyens matériels
6	Approches techniques

13. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

14. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de Deuk (au Service Technique

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

Additif à l'appel d'Offres L'Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure au présent appel d'offres.

YAOUNDE le 14 Juin 2021

Le MAIRE

ZINTCHE TAMOUM Michel

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES ZONES INDUSTRIELLES

**DECISION N°00119/06/2021/MAGZI SA/DG/CT2/DAF/SMP
COMMANDE POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 250
ML DE ROUTE EN PAVÉS DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE BONABERI**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA MAGZI

VU la Constitution ;

VU la Loi n° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des Entreprises Publiques ;

VU le Décret n° 2019/205 du 24 avril 2019 portant transformation en société à capital public de la Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles ;

VU le Décret n° 2019/206 du 24 avril 2019 portant approbation des statuts de la Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles ;

VU le Décret n° 2018/855 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

VU la résolution n° 008/11/2019/MAGZI/CA du 27 novembre 2019 donnant délégation des pouvoirs au Président du Conseil d'Administration pour la désignation des Présidents et les membres de la Commission Interne de Passation des Marchés et du Comité d'Arbitrage de d'Examen des recours ;

VU la résolution n° 007/11/2019/MAGZI/CA du 27 novembre 2019 portant adoption des textes relatifs à l'organisation et au fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés, de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés et du Comité d'Arbitrage et de Gestion des recours ;

VU La Décision N° 00111/06/2020/MAGZI.SA/PCA/EEJS du 1^{er} Juillet 2020 portant désignation du Président, des membres et du secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAGZI ;

VU l'Appel d'Offre National Restreint n° 003/AONR/MAGZI SA/CIPM/2021 du 18 Mai 2021 **pour le contrôle et la surveillance des travaux de construction de 250 ml de route en pavés dans la zone industrielle de Bonaberi** ;

VU le rapport de la sous-commission d'analyse des offres ;

VU la lettre portant proposition d'attribution de la CIPM en date du 18 Juin 2021.

D E C I D E :

Article 1er : Le Bureau d'Études **WINNER SARL – BP 6256 Douala**, est attributaire de la lettre commande **pour le contrôle et la surveillance des travaux de construction de 250 ml de route en pavés dans la zone industrielle de Bonaberi**, objet de l'Appel d'Offres National Restreint n° 003/AONR/MAGZI SA/CIPM/2021 du 18 Mai 2021 ;

Article 2 : Le Directeur Général du Bureau d'Études **WINNER SARL** est invité à se présenter à la Direction Générale de la MAGZI (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés) pour l'établissement du marché.

YAOUNDE le 21 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANON GEORGES CHRISTOL

COMMUNE DE DIBAMBA

COMMUNIQUE N°01/C/CD/04/2020 DU 18 AVRIL 2021 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N01/AONO/C-DIB/CIPM/2021 DU 08/03/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE À MISSOLE IL PK 32 ET PK 36 DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA , DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME , RÉGION DU LITTORAL .MAITRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBAMBAFINANCEMENT:BIP 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de DIBAMBA ; Autorité Contractante , communique ; par appel d'offre national ouvert N° O1/AONO/C-DIB/CIPM/2021 du 08/03/ 2021 du marché ci? dessus cité est attribué au soumissionnaire **CTP B.P 24 Edéa pour un montant de 17 000 000 (Dix Sept Millions) Francs CFA TTC et 14 255 765** (Quatorze Millions Deux Cent Cinquante Cinq Mille Sept Cent Soixante Cinq) fcfa HTVA pour un délai d'exécution **de 03 (Trois) mois** calendaires .

Le dit attributaire est invité à se présenter au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué , au secrétariat du Maire de la Commune de DIBAMBA sise à l'Hôtel de ville de DIBAMBA à Logbadjeck pour l'établissement des documents y relatifs .

DIBAMBA le 18 Avril 2021

Le MAIRE

NJECACAL Manfred

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**AVIS DE PRÉQUALIFICATION N°00032/APQ/MINH DU/SG/C2D-CR/CCS/ADCR2/2021 DU 21 JUIN 2021 POUR
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE VOIRIE ET DE
DRAINAGE DANS LES VILLES DE BAMENDA ET MAROUA DANS LE CADRE DU PROGRAMME C2D -
URBAIN « CAPITALES RÉGIONALES »**

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du **Programme Urbain « Capitales Régionales »**, le **Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain** lance pour le compte de la **République du Cameroun** le présent Avis International de Pré qualification pour les travaux de construction et/ou de réhabilitation des Infrastructures de Voirie et/ou de Drainage dans les villes de Bamenda et Maroua.

2. Consistance des prestations

Les travaux portent sur :

- Les terrassements généraux et dégagement d'emprises (sous forme d'appui à la Maîtrise d'Ouvrage) ;
- La construction des chaussées avec revêtement en béton compacté au rouleau (BCR) et en pavé autobloquant (pour chaussée drainante) suivant les tronçons ;
- La construction des trottoirs, des ouvrages d'assainissement (caniveau, cunette, avaloir, ...) ;
- La construction des ouvrages d'art (dalot) ;
- L'éclairage public de certaines voies ;
- L'aménagement des espaces verts en TPC et en giratoire sur certaines voies ;
- La signalisation horizontale et verticale, les équipements de sécurité et les aménagements divers (aires de stationnement taxi, aire de bac à ordures, parking, ...)
- Les mesures de protection de l'environnement ;
- Les mesures sociales qui doivent présider à l'exécution des travaux.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à trente-trois milliards cinq cent quatre millions **trente-trois milliards cinq cent quatre millions de francs CFA (XAF 33,504,000,000) toutes taxes comprises**

4. Allotissement

Lot	Coût prévisionnel TTC	Description sommaire et quantitatif des travaux
Lot 1: Bamenda	15 972 000 000 FCFA	- Réhabilitation d'environ 18,54km de voiries réparties sur 08 tronçons ; - Amélioration de l'écoulement des eaux pluviales [traitement des zones critiques des drains primaire et secondaire].
Lot 2: Maroua	17 532 000 000 FCFA	- Réhabilitation d'environ 14.97km de voiries réparties sur 08 tronçons ; - Recalibrage de certains drains.

5. Participation et origine

La participation au présent avis de préqualification est ouverte à toutes les entreprises internationales et nationales ayant une expérience avérée dans les travaux des Infrastructures de voiries et Assainissement en Afrique subsaharienne.

6. Financement

Les prestations seront financées par 3^{ème} Contrat Désendettement Développement (C2D) -Convention CR2 -Phase 2.

7. Remises des offres

Chaque dossier de candidature rédigé en français ou en anglais en quatre (04) exemplaires papiers dont l'original, trois (03) copies marquées comme telles et une (01) copie numérique, devra parvenir à la Cellule Centrale de Suivi du programme C2D-Urbain, sis derrière la DGSN à Nlongkak, Yaoundé, Tél. 222-21-91-01 au plus tard le 27 Juillet 2021 à 10 heures précises et sous enveloppe cachetée portant la mention :

*AVIS DE PRE-QUALIFICATION N°00032/APQ/MINHDU/SG/C2D-CR/CCS/ADCR2/2021 du 21 Juin 2021 Pour les travaux de construction et de réhabilitation des Infrastructures de Voirie et de Drainage dans le cadre du Programme C2D - Urbain « Capitales Régionales »,
 Lot N°...., ville de*

Les candidats prépareront leurs dossiers à l'aide de formulaires fournis dans la section IV « Formulaires de Candidature » du Dossier de Préqualification.

8. Délai de Livraison

Lot	Délais travaux	Chronogramme prévisionnel		
		Préqualification	Appel d'offres	Travaux
Lot 1 : Bamenda	30 mois	Juin – Aout 2021	Octobre 2021– Avril 2022	Avril 2022– Sept 2024
Lot 2 : Maroua	30 mois			

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis aura lieu une heure après l'heure limite de remise des offres à la Cellule Centrale de Suivi du programme C2D-Urbain.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

10. Critères d'évaluation

Les entreprises ou groupements d'entreprises intéressés doivent fournir toutes les informations justificatives qu'ils sont qualifiés pour exécuter les travaux indiqués ci-dessus dans les délais prescrits (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, organisation, antécédents, situation financière et juridique, etc.).

Le Maître d'Ouvrage encourage les entreprises internationales à former des groupements d'entreprises avec des entreprises nationales, ayant bonne réputation dans la localité des travaux tirant ainsi parti de leur connaissance du contexte sécuritaire.

Le Maître d'Ouvrage examinera la pertinence des offres au regard des critères suivants :

1. L'éligibilité du Candidat selon les critères de l'Agence française de Développement,
2. Les antécédents en matière de non-exécution des marchés
3. La situation et performance financière du candidat
4. L'expérience du candidat
5. La qualification Environnementale, Sociale, Sécurité et Santé (ESSS)
6. La Sécurité

Ces critères de qualification des soumissionnaires sont détaillés dans la Section III du Dossier de Préqualification « Critères et conditions de préqualification ».

11. Renseignements Complémentaires

Les Candidats intéressés peuvent obtenir de plus amples renseignements et acquérir le Document de Pré-qualification « version numérique » par simple requête mail à l'adresse c2dcapitalesregionales@gmail.com ou auprès de la Cellule Centrale de Suivi du programme C2D-Urbain, sis derrière la DGSN à Nlongkak, Yaoundé, Tél. 222-21-91-01, et aux heures ouvrables.

Ce dossier de pré-qualification est gratuit. Toutefois les candidats retenus pour l'appel d'offres devront prévoir conformément à la réglementation locale, l'achat du dossier d'appel d'offres, ainsi que la fourniture de caution de soumission par lots.

YAOUNDE le 21 Juin 2021

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

JEUNESSE ACTIVE POUR LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE , LE VIH SIDA ET SES SOUFFRANCE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/JAPSSO/DE/DAF/CPM/21EN PROCEDURE
D'URGENCEPOUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE(EPI) POUR
LES ACTEURS COMMUNAUTAIRES ET PRESTATAIRES COMMUNAUTAIRES DES TROIS PATHOLOGIES
EN CONTEXTE COVID-19 : LOT N° ____ (À PRÉCISER PAR LE SOUMISSIONNAIRE**

FINANCEMENT
FONDS MONDIAL (NFM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la convention de partenariat entre la Jeunesse Active pour la lutte contre la Pauvreté, le VIH/SIDA et ses Souffrances "JAPSSO" et la CAMNAFAW pour la mise en œuvre du Projet « Dispositif de riposte à la COVID-19 du Fonds Mondial », il est prévu de procéder à l'acquisition en urgence des Kits alimentaires pour les détenus et équipements de protection individuelle (EPI) pour les acteurs communautaires et prestataires communautaires des 03 pathologies en contexte COVID-19 pour les prisons du Cameroun.

A cet effet, le Directeur Exécutif de JAPSSO lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture des équipements de protection individuelle (EPI) pour les acteurs et prestataires engagés dans la lutte contre les trois pathologies en contexte COVID 19.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent deux (02) lots répartis comme suit :

- Lot 1 : Achat de 3 356 paquets de 50 Cache-nez (masques).

Lot 2 : Achat 4 600 bouteilles de gel hydro alcooliques de 500 ml.

3. Allotissement

Les prestations sont subdivisées en deux (02) lots. Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour tous les lots mais ne pourront être attributaires que d'un (01) lot au plus.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience dans la fourniture de ce type d'équipements et produits de protection individuelle en contexte de Covid 19.

5. Financement

L'acquisition des produits, objet du présent appel d'Offres est financé par les FONDS MONDIAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA LA TUBERCULOSE ET LE PALUDISME pour la partie hors taxe.

L'enveloppe prévisionnelle pour chaque lot est :

- Lot 1 : Vingt-deux millions huit cent quatorze mille (22 814 000) FCFA Hors Taxes ;

Lot 2 : Treize millions huit cent mille (13 800 000) FCFA Hors Taxes.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables et retiré auprès du Secrétariat de JAPSSO sis à Bastos- Yaoundé, BP : 25048 Yaoundé, Tél : (237) 699 23 84 78/ 679 50 80 19 / Fixe : 222 22 57 02 ; dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Secrétariat de JAPSSO sis à Bastos- Yaoundé, BP : 25048 Yaoundé, Tél : (237) 699 23 84 78/ 679 50 80 19 / Fixe: 222 22 57 02, dès la publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au compte bancaire N°10002 00035 90000890641 25 de JAPSSO (ONG) sis à la SCB CAMEROUN d'une somme de Cinquante mille (50 000) FCFA non remboursable représentant les frais d'achat du DAO.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en cinq (05) exemplaires (dont un original et quatre copies marquées comme telles), seront déposées contre récépissé auprès du Secrétariat de JAPSSO sis à Bastos- Yaoundé, BP : 25048 Yaoundé, Tél : (237) 699 23 84 78/ 679 50 80 19 / Fixe: 222 22 57 02 au plus tard le 30 JUIN 2021 à 12 heures, heure locale, et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 001/AONO/JAPSSO/DE/DAF/CPM/21

EN PROCEDURE D'URGENCE

POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE(EPI) POUR LES ACTEURS COMMUNAUTAIRES ET PRESTATAIRES COMMUNAUTAIRES DES TROIS PATHOLOGIES EN CONTEXTE COVID-19 : Lot N° ____ (à préciser par le soumissionnaire)

9. Délai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage est de 14 jours. Les Equipement de protections Individuelles seront livrés à dans les Bureaux des cellules régionaux de l'organisation suivant une répartition qui sera disponible en temps opportun.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises, dont la garantie de soumission, devront être impérativement produites en originaux datant de moins de trois (03) mois ou en copies certifiées conformes par l'autorité émettrice.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le Mercredi 30 Juin 2021 à partir de 14H. Par la Commission de Passation des Marchés de JAPSSO, sise à la salle de conférence de JAPSSO à Yaoundé Bastos sis à côté de l'Ambassade d'Espagne.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix et ayant une bonne connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

13.1 CRITERES ELIMINATOIRES :

- Dossier administratif incomplet ;
- Documents falsifiés ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà de 48 heures accordées ;
- Enveloppe extérieure portant l'identification du soumissionnaire ;
- Absence d'un échantillon et prospectus du produit proposé ;
- Absence de la preuve de l'homologation du produit ou équipement proposé ;
- Note technique inférieure à 80 % de « OUI » sur 100 ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur du non-abandon d'un marché antérieur ;
- Absence de la caution de soumission.

13.2 CRITERES ESSENTIELS :

Présentation de l'offre (conformité de la composition de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO, pièces dans l'ordre et intercalaires couleur) ;

Exhaustivité et conformité des produits proposés aux Spécifications Techniques du Dossier d'Appel d'Offres

Expérience dans les prestations similaires et la représentation d'une firme internationale spécialisée dans le domaine et/ou l'autorisation du fabricant ;

Planning et délai de livraison.

Pour être éligible pour l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et à au moins 80% des critères essentiels.

13. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée conforme pour l'essentiel aux spécifications techniques contenues dans le dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat de JAPSSO sis à Bastos- Yaoundé, BP : 25048 Yaoundé, Tél : (237) 699 23 84 78/ 679 50 80 19 / Fixe: 222 22 57 02

YAOUNDE le 15 Juin 2021

Le DIRECTEUR EXÉCUTIF

MELY GILLES GERARD

MISSION DE DÉVELOPPEMENT DE PÊCHE ARTISANALE ET MARITIME DU CAMEROUN

**DECISION N°007/D/MINEP?A/MIDEPECAM/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS
D'APPEL D'OFFRES N° 001/A0NOIMINEPIA IMIDEPECAMICIPM12021 DU 14/05/2021 RELATIF A
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT DE L'USINE A GLACE DE KRIBI.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR DE LA MISSION DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ARTISANALE MARITIME A DOUALA

VU la constitution ;

VU le décret N° 77/363 du 9 septembre 1977 portant création de la Mission de Développement de la Pêche Artisanale Maritime ;

VU le décret N° 2012/536/PR du 15 novembre 2012 portant Nomination de Monsieur TAMBI SAMMY AKO, Directeur de la Mission de Développement de la Pêche Artisanale Maritime ;

VU l'arrêté 00201/MINFI du 04 mai 2020 portant classification des Entreprises Publiques au Cameroun ;

VU les résolutions de la 29^{eme} session ordinaire du Conseil d'Administration de la Mission de Développement de la Pêche Artisanale Maritime ;

VU La Décision N° 004/D/MINEPIA/MIDEPECAM/2020 portant création de la CIPM au sein de la MIDEPECAM ;

VU La Décision N° 005/D/M NEPIA/MIDEPECAIVI/2020 portant constatation de la CI% au sein de la MIDEPECAM ;

VU La correspondance N° 001/L/MINEPINMIDEPECAMICIPM/2021 du Président de la CIPM portant Proposition d'attribution ;

VU les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1er: L'ETABLISSEMENTS LE MEILLEUR, B.P 2730 YAOUNDE a été déclaré adjudicataire de l'Avis d'Appel d'Offres N°001/A0NO/MINEPIAIMIDEPECAMICIPM/2021 DU 14/05/2021 relatif à l'exécution des travaux de construction du bâtiment de l'usine a glace de KRIBI, pour un montant de **F.CFA 23 444 550 TTC** et d'un délai d'exécution de **deux (02) mois**.

Article 2 les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer retirer leurs soumissions sous huitaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites

Article 3: La présente décision sera enregistrée et communiquée partout c ' besoin sera.

DOUALA le 18 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DOCTEUR TAMBI SAMMY AKO

COMMUNE DE DIBAMBA

DÉCISION MUNICIPALE N°09DM/CNE/D8A/SG/2021 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE DC NO3/LC/RLT/DSM/CDIB/2021 DU 28/05/2021 PASSÉ APRÈS DEMANDE DE COTATION OUVERT N°0 3/DC/C-D18/CIPM/2021 DU 04/05/2021 DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune de Dibamba ; Autorité Contractante :**

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°204/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu le décret n°77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs des tutelles et Etablissement Communaux, ensemble ses modificatifs subséquents ;

Vu le décret n°77/2003 du 29 Juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial, ensemble ses modificatifs subséquents ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics .

Vu le décret n°2012 /074 du 08 Mars 2012 portant création , organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics

Vu le décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création , organisation et fonctionnement de l'ARMP

Vu le décret n°218 du 02 Mars 2018 créant le Ministère de la décentralisation et du développement local ;

Vu le décret n°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Mr. ABONDO Cyrille Yvan, en qualité du préfet du Département de la Sanaga-Maritime ;

Vu l'arrêté n°000163/A/MINATD/DCTD du 04 Mars 2020, constatant l'élection de M. NJECACAL Manfred en qualité de Maire de la Commune de Dibamba ;

Vu la circulaire N°001/CAB/PR/du 19 Juin 2012 relative à la passation et contrôle de l'exécution de marchés publics ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Codes Marchés

Vu la circulaire N°04 /CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des Marchés Publics

Vu la décision N°00000446/MINMAP/SG/DAI du 20 juillet 2016 constatant la composition des commissions internes de passation des marchés auprès de la Commune de DIBAMBA,

Vu le procès verbal de la session 14/04 /2021 de la commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de DIBAMBA

DECIDE

Article 1er L'entreprise **Ets JOHN VAN SHIP BUSINESS B.P 1220 Yaoundé** est déclarée adjudicataire de la lettre —commande pour l'équipement en matériel médical de certaines formations sanitaires dans la Commune de DIBAMBA , Département de la Sanaga Maritime Région du Littoral

Article 2 le montant de la lettre commande est de **30 999 951 (Trente Millions Neuf Cent Quatre Vingt Dix Neuf Mille Neuf Cent Cinquante Un) Francs CFA TTC pour un délai de Trois (03) mois**

Article 3 La présente décision sera enregistrée et publiée par tout où besoin sera .1

DIBAMBA le 28 Mai 2021

Le MAIRE

NJECACAL Manfred

COMMUNE DE MOUANKO

ADDITIF N°07 /AD /C-MKO /SP/CIPM/2021 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°012/AONO/C-MOUANKO/CIPM /2021 DU 28.05.2021 POUR LE PROJET D'EXTENSION DU RESEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (AEP) DANS LES LOCALITES DE NKAGANZOK, YAPENDA ET BEDALE DANS LA COMMUNE DE MOUANKO, DEAPRTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOUANKO, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES AYANT SOUMISSIONNÉ À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°012/AONO/C-MOUANKO/CIPM /2021 DU 28.05.2021 POUR LE PROJET D'EXTENSION DU RESEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (AEP) DANS LES LOCALITES DE NKAGANZOK, YAPENDA ET BEDALE DANS LA COMMUNE DE MOUANKO, DEAPRTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL, QUE LEDIT APPEL D'OFFRES EST MODIFIÉ COMME SUIT :

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de MOUANKO, le **21/06/2021 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention:

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°012/AONO/C-MOUANKO/CIPM/2021 du 28.05.2021 POUR
LE PROJET D'EXTENSION DU RESEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (AEP) DANS LES LOCALITES
DE NKAGANZOK, YAPENDA ET BEDALE DANS LA COMMUNE DE MOUANKO, DEAPRTEMENT DE LA
SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- **L'enveloppe A** contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- **L'enveloppe B** contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- **L'enveloppe C** contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

1 Remises des offres

Lire plutôt

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de MOUANKO, le **25/06/2021 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°012/AONO/C-MOUANKO/CIPM/2021 du 28.05.2021 POUR
LE PROJET D'EXTENSION DU RESEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (AEP) DANS LES LOCALITES
DE NKAGANZOK, YAPENDA ET BEDALE DANS LA COMMUNE DE MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA
SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT
Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.**

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- **L'enveloppe A** contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- **L'enveloppe B** contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- **L'enveloppe C** contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps**, le **21/06/2021 à 12 heures** précises dans la salle de délibération de la Commune de MOUANKO, en présence des soumissionnaires.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. Toutefois, une personne supplémentaire agissant comme interprète est acceptée, si nécessaire.

Lire plutôt

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps**, le **25/06/2021 à 12 heures** précises dans la salle de délibération de la Commune de MOUANKO, en présence des soumissionnaires.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. Toutefois, une personne supplémentaire agissant comme interprète est acceptée, si nécessaire.

MOUANKO le 23 Juin 2021

Le MAIRE

EBWEA PIERRE HONORÉ

COMMUNE DE DIBAMBA

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N°01/LC/RLT/DSM/CDIB/2021 DU 18/04/2021 PASSÉ
APRÈS APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C-D18/CIPM/2021 DU 08/03/2021 DONS LA
COMMUNE DE D18AMBA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune de Dibamba ; Autorité Contractante**

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°204/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu le décret n°77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs des tutelles et Etablissement Communaux, ensemble ses modificatifs subséquents ;

Vu le décret n°77/2003 du 29 Juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial, ensemble ses modificatifs subséquents ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics .

Vu le décret n°2012 /074 du 08 Mars 2012 portant création , organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics

Vu le décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création , organisation et fonctionnement de l'ARMP

Vu le décret n°218 du 02 Mars 2018 créant le Ministère de la décentralisation et du développement local ;

Vu le décret n°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Mr. ABONDO Cyrille Yvan, en qualité du préfet du Département de la Sanaga-Maritime ;

Vu l'arrêté n°000163/A/MINATD/DCTD du 04 Mars 2020, constatant l'élection de M. NJECACAL Manfred en qualité de Maire de la Commune de Dibamba ;

Vu la circulaire N°001/CAB/PR/du 19 Juin 2012 relative à la passation et contrôle de l'exécution de marchés publics ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Codes Marchés

Vu la circulaire N°04 /CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des Marchés Publics

Vu la décision N°00000446/MINMAP/SG/DAI du 20 juillet 2016 constatant la composition des commissions internes de passation des marchés auprès de la Commune de DIBAMBA,

Vu le procès verbal de la session 18/04 /2021 de la commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de DIBAMBA

DECIDE

Article 1^{er} : L'entreprise **CTP B.P 24 Edéa** est déclarée adjudicataire de la Lettre Commande travaux de construction de deux forages équipés à Missole II PK 32 et PK 36 dans la Commune de DIBAMBA , Département de la Sanaga Maritime Région du Littoral

Article 2 le montant de la lettre commande est de **17 000 000 (Dix Sept Millions) Francs CFA TTC** pour un délai de **Trois (03) mois**

Article 3 La présente décision sera enregistrée et publiée par tout où besoin sera

DIBAMBA le 18 Avril 2021

Le MAIRE

NJECACAL Manfred

COMMUNE DE DIBAMBA

DÉCISION MUNICIPALE N°150DM/CNE/DBA/SG/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE NO3/LC/RLT/DSM/CD18/2021 DU 18/05/2021 PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°03/AONO/C-D18/CIPM/2021 DU 08/03/2021 DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA , DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME , RÉGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune de Dibamba ; Autorité Contractante :**

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°204/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu le décret n°77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs des tutelles et Etablissement Communaux, ensemble ses modificatifs subséquents ;

Vu le décret n°77/2003 du 29 Juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial, ensemble ses modificatifs subséquents ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics .

Vu le décret n°2012 /074 du 08 Mars 2012 portant création , organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics

Vu le décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création , organisation et fonctionnement de l'ARMP

Vu le décret n°218 du 02 Mars 2018 créant le Ministère de la décentralisation et du développement local ;

Vu le décret n°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Mr. ABONDO Cyrille Yvan, en qualité du préfet du Département de la Sanaga-Maritime ;

Vu l'arrêté n°000163/A/MINATD/DCTD du 04 Mars 2020, constatant l'élection de M. NJECACAL Manfred en qualité de Maire de la Commune de Dibamba ;

Vu la circulaire N°001/CAB/PR/du 19 Juin 2012 relative à la passation et contrôle de l'exécution de marchés publics ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Codes Marchés

Vu la circulaire N°04 /CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des Marchés Publics

Vu la décision N°00000446/MINMAP/SG/DAI du 20 juillet 2016 constatant la composition des commissions internes de passation des marchés auprès de la Commune de DIBAMBA,

Vu le procès verbal de la session 18/04 /2021 de la commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de DIBAMBA

DECIDE

Article 1er L'entreprise **ETS LE CADET B.P 3197 Douala** est déclarée adjudicataire de la Lettre Commande travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe au Government English Nursery School Missole II dans la Commune de DIBAMBA , Département de la Sanaga Maritime Région du Littoral

Article 2 le montant de la lettre commande est de **16 496 568 (Seize Millions Quatre Cent Quatre Vingt Seize Mille Cinq Cent Soixante Huit) Francs CFA TTC pour un délai de Trois (03) mois**

Article 3 La présente décision sera enregistrée et publiée par tout où besoin sera ./

DIBAMBA le 18 Avril 2021

Le MAIRE

NJECACAL Manfred

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°018/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'ANALYSE DES PROPOSITIONS TECHNIQUES DE LA DEMANDE DE PROPOSITION N° 006/DP/CUD/PDVIR/UTL/CIPM/CCCM-TR/2021 DU 05 MAI 2021 MAITRISE D'ŒUVRE COMPLETE (ETUDE ET CONTROLE) POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE VOIRIES ET EQUIPEMENT DE PROXIMITE DANS LES ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3EME ET 5EME FINANCEMENT : CREDIT IDA NO 6132-CM

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

Les Consultants ci-après désignées sont, à l'issue de l'examen des propositions techniques déclarés éligible à la phase d'analyse des offres financières relative à la Demande de Proposition susmentionnée pour obtention d'une note technique minimum de **75 points/100** :

Rang	Adjudicataires	Note Technique
1 ^{er}	Groupement SETEC INTERNATIONAL/ SETEC CAMEROUN / CREACONSULT	97,5
2 ^e	Groupement GTAH / INGENIEURS CONSEILS / CAEM INGENIERIE	96,625
3 ^e	Groupement AIC PROGETTI/ INTEGC	95,65
4 ^e	Groupement LOUIS BERGER / LOUIS BERGER CAMEROUN/ BEC LA ROUTIERE	95,40
5 ^e	Groupement ECIA INGENIEURS CONSEILS / ACE INGENIEURS CONSEILS / ALPHA CONSULT	93,40

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 24 Juin 2021

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°02/AMI/CES/SG/CSPM/2021 DU 22 JUIN 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE EN VUE DE LA GESTION DE LA CUISINE, DES CAFÉTÉRIAS, ET DU RESTAURANT DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL (CES).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Conseil Economique et Social s'est doté d'un immeuble siège sis à Mballa II à Yaoundé, comprenant une cuisine moderne et des espaces cafétéria et restaurant. Il envisage le recrutement d'une société spécialisée en vue de sa gestion.

La présentation générale des opérations et la description finale de ce service seront précisées dans le contrat de gestion.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente consultation sont les suivantes :

- Gestion de la cuisine, cafétérias et du restaurant ;
- Entretien et renouvellement des équipements et matériel de la cuisine et du restaurant ;
- Le paiement des primes d'exploitation au Conseil Économique et Social.

3. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toute société de droit camerounais spécialisée dans la cuisine et du restaurant.

4. Financement

Les prestations objet du présent Appel à Manifestation d'Intérêt sont financées par la société adjudicataire, qui recouvre ses charges à partir des recettes réalisées sur la restauration.

5. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires, dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat du CES, sis à Mballa II Téléphone : 222 21 26 70, au plus tard le

06 AOUT 2021 à 12 heures précises et devra porter la mention :

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 02/AMI/CES/SG/CSPM/2021 DU 22 JUIN 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE EN VUE DE LA GESTION DE LA CUISINE ET DES CAFÉTÉRIAS

ET DU RESTAURANT DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL (CES).

«A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT»

6. Composition du dossier

Les documents ci-dessous énumérés sont attendus des entreprises intéressées en deux enveloppes séparées. Soit une enveloppe renfermant deux autres, contenant respectivement les documents administratifs (enveloppe A) et l'offre technique (enveloppe B).

1 - Les Pièces Administratives (enveloppe A)

Le dossier administratif devrait comprendre les pièces ci-après datées de moins de trois (03) mois :

- a) une déclaration d'intention de soumissionner, timbrée par le soumissionnaire (suivant modèle joint) ;
 - b) la procuration justifiant du pouvoir du signataire à engager le candidat, le cas échéant ;
 - c) l'accord de groupement, le cas échéant ;
 - d) l'original de l'attestation de non redevance fiscale délivré par le service des impôts compétent ;
 - e) la copie certifiée de l'immatriculation au registre de commerce ;
- le certificat de non exclusion des Marchés publics délivré par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP).

5.2- L'Offre Technique (enveloppe B)

L'offre technique contiendra :

- l'organigramme que la société compte mettre en place pour la gestion de la cuisine, des cafétérias et du restaurant ;
- le plan d'effectifs de la société pour la prestation ;
- les références de la société dans le domaine ;
- les ressources matérielles et logistiques en propriété susceptibles d'être mobilisées dans le cadre de la mission ;
- le programme d'exploitation et la nature des services à fournir ;
- le plan de maintenance et de renouvellement des équipements ;
- la proposition de prime d'exploitation à reverser au Conseil Economique et Social ;
- la durée minimale d'exploitation ;
- le compte d'exploitation prévisionnel et le plan de financement.

7. Critères d'évaluation

a) Critères éliminatoires

- Dossiers administratif ou technique incomplets ;
- Fausse déclaration ou document (s) falsifié(s) ;
- Note technique inférieure à 75/100.

b) Critères essentiels

- La qualité de l'organigramme pour la gestion de la cuisine et du restaurant : 10 pts
- La cohérence du plan d'effectifs : 10 pts
- les références de l'entreprise dans le domaine : 15 pts
- la qualification du personnel (Chef cuisinier, Maître d'hôtel, etc) : 25 pts
- les ressources matérielles et logistiques propres : 10 pts
- la qualité du programme d'exploitation : 10 pts
- la qualité du plan de maintenance : 10 pts
- la qualité du compte prévisionnel 10 pts

TOTAL : 100 pts

Seuls les soumissionnaires, dont les dossiers sont pour l'essentiel conformes aux prescriptions du présent Appel à Manifestation d'Intérêt et qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-quinze (75) points sur cent (100), seront qualifiés pour les négociations et appelés à celles-ci dans l'ordre de mérite.

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général du Conseil Economique et Social, sis à Mballa II, face S.N.H. Tél. : **222.212.670/652.270.128**.

YAOUNDE le 22 Juin 2021

Le PRÉSIDENT

AYANG LUC

PORT AUTONOME DE DOUALA

COMMUNIQUÉ N°00003705/DAG/DG/PAD DU 18/06/2021 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 085/AONR/CIPM-AS/PAD/2021 DU 07 AVRIL 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE L'IMPLÉMENTATION DE LA COMPTABILITÉ ANALYTIQUE AU PORT AUTONOME DE DOUALA.-

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala communique :

La société **BRIDGEO SARL, BP. 4942 Douala**, soumissionnaire de l'appel d'offres susvisé, est déclarée adjudicataire du marché pour un montant de **FCFA TTC 153 850 750** et un délai d'exécution de **neuf (09) mois**.

Ladite société est invitée à prendre l'attache de la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala, pour l'établissement du projet de marché y afférent.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala.

Passé ce délai, les offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur. Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

DOUALA le 18 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

COMMUNE DE DIBAMBA

LCISION MUNICIPALE N°010DM/CNE/DBA/SG/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ N°08/M/RLT/DSM/C018/2021 DU 28/05/2021 PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°08/AONO/C-DI8/CIPM/2021 DU 15/04/2021 DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune de Dibamba ; Autorité Contractante :**

Vu la Constitution ;
Vu la loi n°204/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
Vu le décret n°77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs des tutelles et Etablissement Communaux, ensemble ses modificatifs subséquents ;
Vu le décret n°77/2003 du 29 Juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial, ensemble ses modificatifs subséquents ;
Vu le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics .
Vu le décret n°2012 /074 du 08 Mars 2012 portant création , organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics
Vu le décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création , organisation et fonctionnement de l'ARMP
Vu le décret n°218 du 02 Mars 2018 créant le Ministère de la décentralisation et du développement local ;
Vu le décret n°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Mr. ABONDO Cyrille Yvan, en qualité du préfet du Département de la Sanaga-Maritime ;
Vu l'arrêté n°000163/A/MINATD/DCTD du 04 Mars 2020, constatant l'élection de M. NJECACAL Manfred en qualité de Maire de la Commune de Dibamba ;
Vu la circulaire N°001/CAB/PR/du 19 Juin 2012 relative à la passation et contrôle de l'exécution de marchés publics ;
Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Codes Marchés
Vu la circulaire N°04 /CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des Marchés Publics
Vu la décision N°00000446/MINMAP/SG/DAI du 20 juillet 2016 constatant la composition des commissions internes de passation des marchés auprès de la Commune de DIBAMBA,
Vu le procès verbal de la session 14/04 /2021 de la commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de DIBAMBA

DECIDE

Article 1er L'entreprise **Ets JOHN VAN SHIP BUSINESS B.P 1220 Yaoundé** est déclarée adjudicataire du Marché de construction de la barrière au Marché de Missole II dans la Commune de DIBAMBA , Département de la Sanaga Maritime Région du Littoral

Article 2 le montant de la lettre commande est de **70 000 000 (Soixante Dix Millions) Francs CFA TTC pour un délai de Trois (03) mois**

Article 3 La présente décision sera enregistrée et publiée par tout où besoin sera .1

DIBAMBA le 28 Mai 2021

Le MAIRE

NJECACAL Manfred

COMMUNE DE NGAOUNDAL

COMMUNIQUE N°07/C/CNDAL/SG/STADU/2021 DU 31 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DES AVIS D'APPEL D'OFFRE ISSUS DE CERTAINS DOSSIERS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGAOUNDAL (Maitre d'Ouvrage)

Porte à la connaissance du public que, par décision N° 06/DM/CNDAL/SG/STADU DU 31 MAI 2021, L'Entreprise suivante est déclarée attributaire de la Lettre-Commande relative à la Demande de Cotations N° 10/DC/MO/CIPM/CNDAL/2021 DU 22 AVRIL 2021 pour le montant et le délai suivant :

Objet	Attributaires	MONTANT (FCFA) lu lors du dépouillement	MONTANT TTC (FCFA) attribué	Délai d'exécution
Travaux d'extension du campement municipal de Ngaoundal par la construction et l'équipement de six (06) chambres modernes et la construction d'un château avec cubitenaire de 5m3, Commune de Ngaoundal, Département du Djérem, Région de l'Adamaoua	ETS BISKEWAL, B.P.:12 NGAOUNDAL, TÉL.: 669 003 869 / 678175 759	Quarante-sept millions deux cent quatrevingt-quatorze mille cinq cent quatorze (47 294 514) Francs CFA	Quarante-sept millions deux cent quatre vingt-quatorze mille cinq cent quatorze (47 294 514) Francs CFA	Cent cinquante (150) jours

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Commune de Ngaoundal, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de la Lettre-Commande, passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée./-

NGAOUNDAL le 31 Mai 2021

Le MAIRE

MOHAMADOU.. Sani

COMMUNE DE DIBAMBA

COMMUNIQUE N°09/C/CD/04/2020 DU 28 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION » EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 03/DC/C-DIE/CIPM/SM/SG/2021 DU 04/05/2021 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DE CERTAINES FORMATIONS SANITAIRES DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA , DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME , RÉGION DU LITTORAL .MAITRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBAMBAFINANCEMENT : BIP 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de DIBAMBA ; Autorité Contractante , communique ; par demande de cotation ouverte N°03/DC/C-DIB/CIPM/SM/SG/2021 du 04/05/ 2021 du marché ci-dessus cité est attribué au soumissionnaire **ETS JOHN VAN SHIP BUSINESS B.P 1220 Yaoundé pour un montant de 30 999 951 (Trente Millions Neuf Cent Quatre Vingt Dix Neuf Mille Neuf Cent Cinquante de Un) Francs CFA TTC** pour un délai d'exécution de 03 (Trois) mois calendaires pour les trois lots (Lot1. CMA Logbadjeck ,Lot2 CSI Somakek et Loti C5I Missole II) Le dit attributaire est invité à se présenter au plus tard dans les sept (07) jours

suivant la publication du présent communiqué , au secrétariat du Maire de la Commune de DIBAMBA sise à l'Hôtel de ville de DIBAMBA à Logbadjeck pour l'établissement des documents y relatifs .

DIBAMBA le 28 Mai 2021

Le MAIRE

NJECACAL Manfred

COMMUNE DE DOUALA VI

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/CAD6/CIPM/2021 DU 23 JUIN 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE(PMH) À SANDJE II DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 6EME,DEPARTEMENT DU WOURI, REGION DU LITTORAL.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 32 423 02 641417 2246 851

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public 2021, le Maire de la Commune de Douala 6^{ème}, Département du Wouri, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte du Ministère de l'Eau et de l'Energie un Appel d'Offres National ouvert en procédure d'urgence en vue de la réalisation d'un forage équipé de pompe à motricité humaine à Sandje II, dans l'Arrondissement de Douala 6^{ème}, Département du Wouri.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont contenues dans un lot UNIQUE, et détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres. Elles comprennent entre autres :

- Lot 100 Etudes et installation du chantier
- Lot 200 La foration
- Lot 300 Equipement du forage
- Lot 400 Développement et essai de pompage
- Lot 500 Analyse et traitement de l'eau
- Lot 600 Réalisation de la superstructure
- Lot 700 Réalisation de la clôture
- Lot 800 Pose de la pompe
- Lot 900 Autres suggestions

3. Cout Prévisionnel

MONTANT PREVISIONNEL : 8 500 000 FCFA (TTC)

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Entreprises de droit Camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP (Budget d'Investissement public) du ministère de l'eau et de l'énergie.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala 6^{ème}, (secrétariat général de la commune) dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au secrétariat général ou au bureau du chef service technique de la commune de Douala 6^{ème}, Tél : 694 17 79 43 /677 51 26 25... dès publication du présent avis; sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de vingt-cinq mille FCFA **25 000 FCFA** payable à la recette municipale de la CAD6 contre quittance au titre des frais d'acquisition dudit dossier.

8. Remises des offres

Toutes les Offres rédigées en français et ou en anglais, en Huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marquées comme telles, devront parvenir sous pli fermé contre un récépissé dûment signé auprès du service des marchés de commune d'Arrondissement de Douala 6^{ème} au plus tard le **16 juillet 2021 à 12H** et devront porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°11/AONO/CAD6/CIPM/2021 DU 23 JUIN 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE
DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE(PMH) à sandje II DANS LA COMMUNE D'Arrondissement de Douala
6eme, Département du wouri, Région du Littoral.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les soumissionnaires, en plus des offres physiques devront remettre les offres numériques dans une clé USB

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de (03) trois mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la garantie de soumission, devront être impérativement produites en originaux datant de trois (03) mois ou en copie certifiée conforme par l'autorité émettrice.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une assurance agréée par le ministère en charge des finances, d'un montant de cent soixante dis mille FCFA **170 000 FCFA** et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (préfet, sous-préfet,) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre(RPAO)

Elles devront obligatoirement datées de au moins trois mois (03) précèdent la date dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offre.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence ou la non-conformité de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances **NB : les chèques bancaires certifiés ne seront pas acceptés.**

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le le **16 juillet 2021 à 14H** précises par la commission interne de passation des marchés de la commune d'Arrondissement de douala VI dans la salle de réunion de la Préfecture du Wouri

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les Offres seront ouvertes et évaluées en une étape.

12. Critères d'évaluation

Les critères des éliminatoires sont :

1. Absence ou non-conformité de la caution de soumission dans l'Offre administrative
2. Absence d'une pièce non-conforme et non régularisée dans les 48H après la date de l'ouverture des plis ;
3. Absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission ;
4. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
5. Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifiée ou d'un sous-détail de prix ;
6. Note technique inférieur à 70% ;
7. absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois dernières années.
8. Offre financière incomplète.

Principaux critères de qualification (critères essentiels)

L'évaluation des offres techniques portera sur l'essentiel résumé ci-après et détaillé dans le dossier d'Appel d'Offre notamment le RPAO.

1. Présentation générale de l'Offre
2. Référence technique de l'entreprise
3. Qualification et expérience du personnel d'encadrement
4. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels
5. Méthodologies d'exécution
6. Visite du site signé sur l'honneur
7. Délai d'exécution

Les critères de l'Offre essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; ainsi, plusieurs sous critère tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission –seront retenus pour l'évaluation de l'Offre technique :

- 1- L'expérience du personnel d'encadrement
- 2 - Les Références de l'entreprise
- 3 -La disponibilité du matériel des équipements essentiels
- 4 - Délai d'exécution
- 5 - L'accès à une ligne de crédit ou autre ressources financières ; le non-respect de 70% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

13. Attribution

A l'issue de l'examen des Offres des soumissionnaires par la commission interne de passation des marchés de la commune d'Arrondissement de Douala VI la lettre-commande des travaux sera conclue entre l'adjudicataire et le maître d'ouvrage pour le compte de la commune d'arrondissement de Douala VI

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leur Offre pendant quatre-vingt-dix jours (90) à partir de la date limite fixée pour la remise de l'Offre.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la commune d'Arrondissement de Douala VI (secrétariat général ou bureau du chef service technique de la CAD6)

DOUALA le 23 Juin 2021

Le MAIRE

EDIMO Ernest

COMMUNE DE DOUALA VI

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°012/AONO/CAD6/CIPM/2021 DU 23 JUIN 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE À SANDJE II DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 6EME, DEPARTEMENT DU WOURI, REGION DU LITTORAL.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 32 422 02 641417 2254 851

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public 2021, le Maire de la Commune de Douala 6^{ème}, Département du Wouri, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte du Ministère de l'Eau et de l'Energie un Appel d'Offres National ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'une mini centrale solaire à Sandje II, dans l'Arrondissement de Douala 6^{ème}, Département du Wouri.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont contenues et détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres. Elles comprennent entre autres :

- Lot I centrale photovoltaïque
- Lot II réseau de distribution
- Lot III prestation diverses

3. Cout Prévisionnel

MONTANT PREVISIONNEL : 50 000 000FCFA (TTC)

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Entreprises de droit Camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP (Budget d'Investissement public) du ministère de l'eau et de l'énergie.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala 6^{ème}, (secrétariat général de la commune) dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au secrétariat général ou au bureau du chef service technique de la commune de Douala 6^{ème}, Tél : 694 17 79 43 /677 51 26 25... dès publication du présent avis; sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de Trente-cinq mille FCFA **35 000 FCFA** payable à la recette municipale de la CAD6 contre quittance au titre des frais d'acquisition dudit dossier.

8. Remises des offres

Toutes les Offres rédigées en français et ou en anglais, en Huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marquées comme telles, devront parvenir sous pli fermé contre un récépissé dûment signé auprès du service des marchés de commune d'Arrondissement de Douala 6^{eme} au plus tard le **16 Juillet 2021 à 12H** et devront porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°012/AONO/CAD6/CIPM/2021 DU 23 JUIN 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI
CENTRALE SOLAIRE à sandje II DANS LA COMMUNE D'Arrondissement de Douala 6eme, Département du
wouri, Région du Littoral.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les soumissionnaires, en plus des offres physiques devront remettre les offres numériques dans une clé USB

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de (03) trois mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la garantie de soumission, devra être impérativement produites en originaux datant de trois (03) mois ou en copie certifiée conforme par l'autorité émettrice.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une assurance agréée par le ministère en charge des finances, d'un montant d'Un million FCFA 1 000 000 FCFA et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (préfet, sous-préfet,) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre (RPAO)

Elles devront obligatoirement datées de au moins trois mois (03) précédant la date dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offre.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence ou la non-conformité de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances NB : les chèques bancaires certifiés ne seront pas acceptés.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **16 Juillet 2021 à 13H** précises par la commission interne de passation des marchés de la commune d'Arrondissement de Douala VI dans la salle de réunion de la Préfecture du Wouri

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les Offres seront ouvertes et évaluées en une étape.

12. Critères d'évaluation

Les critères des éliminatoires sont :

1. Absence ou non-conformité de la caution de soumission dans l'Offre administrative
2. Absence d'une pièce non-conforme et non régularisée dans les 48H après la date de l'ouverture des plis
3. Absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission
4. Fausse déclaration ou pièce falsifiée
5. Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifiée ou d'un sous-détail de prix
6. Note technique inférieur à 70%
7. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois dernières années.
8. Offre financière incomplète.

Principaux critères de qualification (critères essentiels)

L'évaluation des offres techniques portera sur l'essentiel résumé ci-après et détaillé dans le dossier d'Appel d'Offre notamment le RPAO.

1. Présentation générale de l'Offre
2. Référence technique de l'entreprise
3. Qualification et expérience du personnel d'encadrement
4. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels
5. Méthodologies d'exécution
6. Visite du site signé sur l'honneur
7. Délai d'exécution

Les critères de l'Offre essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; ainsi, plusieurs sous critère tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission –seront retenus pour l'évaluation de l'Offre technique :

1- L'expérience du personnel d'encadrement

2 - Les Références de l'entreprise

3 -La disponibilité du matériel des équipements essentiels

4 - Délai d'exécution

5 - L'accès à une ligne de crédit ou autre ressources financières ; le non-respect de 70% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

13. Attribution

A l'issue de l'examen des Offres des soumissionnaires par la commission interne de passation des marchés de la commune d'Arrondissement de Douala VI la lettre-commande des travaux sera conclue entre l'adjudicataire et le maître d'ouvrage pour le compte de la commune d'arrondissement de Douala VI

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leur Offre pendant quatre-vingt-dix jours (90) à partir de la date limite fixée pour la remise de l'Offre.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la commune d'Arrondissement de Douala VI (secrétariat général ou bureau du chef service technique de la CAD6)

DOUALA le 23 Juin 2021

Le MAIRE

EDIMO Ernest

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 00000016/AONO/MPT/CIPM/2021 DU 23 JUIN 2021
RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES HOTELS DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS DE MAROUA
BAFOUSSAM ET BERTOUAPHASE 1 : GROS ŒUVRES.FINANCEMENT : CAS FST, EXERCICE 2021**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Ministre des Postes et Télécommunications a engagé le projet de construction des hôtels de postes et télécommunications de Maroua, Bafoussam et Bertoua. La réalisation desdits travaux nécessite un suivi et un contrôle méticuleux. En prélude au recrutement de cabinets ou bureaux d'études compétent devant assurer le suivi et le contrôle desdits travaux, le Ministre des Postes et Télécommunications lance l'appel à manifestation d'intérêt.

2. Consistance des prestations

Les prestations portent sur le suivi, le contrôle et l'évaluation de l'exécution des travaux suivants : le gros œuvre ; la charpente couverture ; l'étanchéité ; la plomberie et sanitaire ; la climatisation ; le courant fort ; et le courant faible. Plus précisément il s'agira :

- de la Direction des Etudes Techniques (DET) ;
- de l'Examen de la conformité de l'exécution par rapport aux Etudes (EXE) ;
- de l'Assistance Apporté lors des opérations de réception (AOR).

3. Participation et origine

Pour faire acte de candidature, les Cabinets ou Bureaux d'Etudes, devront justifier d'une compétence avérée et une expérience pertinente dans le domaine du bâtiment (architecture, génie civil et gestion des réseaux VRD) et du génie civil.

4. Remises des offres

Les dossiers de candidature seront remis en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, sous pli fermé scellé et comportant deux enveloppes distinctes à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés (porte 162), au Ministère des Postes et Télécommunications, au plus tard le **16 juillet 2021 à 14 heures 30 minutes**, heure locale et devra porter la mention :

*« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°00000016/AONO/MPT/CIPM/2021 DU 23 JUIN 2021 RELATIF
AU RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DES HOTELS DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS DE MAROUA BAFUSSAM ET
BERTOUA, PHASE 1 : GROS ŒUVRES. »*

5. Composition du dossier

Le dossier d'appel à manifestation d'intérêt comprendra les sections suivantes :

- Section 1 : Pièces administratives
- Section 2 : Dossier technique

A. Section 1 : pièces administratives (enveloppe A)

L'enveloppe A comprend les pièces administratives (originales ou leurs copies certifiées conformes datant de moins de trois (03) et valables pour l'exercice en cours) suivantes :

- a) lettre de motivation dûment signée du soumissionnaire ;
- b) copie de l'attestation d'immatriculation ;
- c) copie du registre du commerce, certifiée au greffe du tribunal de 1^{ère} instance ;
- d) copie de l'attestation de non redevance ;
- e) attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;
- f) attestation de non faillite (original ou copie certifiée par le greffe du tribunal de 1^{ère} instance ;
- g) attestation de soumission à la CNPS délivrée par un responsable habilité.

B. Section 2 : dossier technique (enveloppe B)

L'enveloppe B contiendra les informations suivantes :

- la présentation du cabinet ainsi que les domaines d'action et d'intervention ;
- la liste du personnel clé avec les copies des diplômes et des CV signés par chaque expert ;
- les références du Cabinet d'Etudes pour les prestations similaires réalisées au cours des trois (03) dernières années ; ces références seront présentées sous la forme de contrats, de procès-verbaux de réception et tous autres documents complémentaires ;
- la compréhension du mandat de mission (TDR).

6. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

N°	Désignations
01	Dossier administratif incomplet
02	Fausse déclaration, document falsifié
03	Note technique inférieure à 75 points sur 100

Critères de qualifications

a) Expérience générale du cabinet dans le domaine de suivi et contrôle des travaux de bâtiments, des études d'ingénierie de génie civil et architecturale 40 points.

- Au moins un marché réalisé10 points;
- Au moins deux marchés réalisés25 points;
- Plus de deux marchés réalisés40points .

b) Compréhension du mandat de mission (TDR) 15 points .

- Bonne compréhension du travail demandé, bonne organisation du travail, planning de réalisation des prestations adéquat.....05 pts ;
- Cohérence dans la répartition des tâches entre le personnel.....05 pts ;
- Pertinence de la méthodologie proposée.....05 pts ;
- Pertinences des observations sur le TDR.....05 pts.

c) Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission 45 points .

- un (01) Chef de projet (Ingénieur du Génie Civil/Architecte BAC +5, avec 10 ans d'expérience) :.....15 pts ;
- un (01) ingénieur de travaux de génie électrique BAC +3, avec 05 ans d'expérience : ...10 pts ;
- un (01) technicien Supérieur de génie civil (BAC+2) avec 05 ans d'expérience : ...05 pts ;
- un (01) technicien topographe (BAC+2) avec 05 ans d'expérience : ...05 pts ;
- un (01) technicien en froid et climatisation (BTS ou Bac technique), avec 05 ans d'expérience):.05 pts.

- un (01) technicien en Installation Sanitaire (BTS ou Bac technique) avec 05 ans d'expérience) : ...05 pts .

NB : Joindre les copies certifiées des diplômes et les curricula vitae datés et signés.

7. Renseignements Complémentaires

Les candidats intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires auprès de la Direction des Affaires Générales, Service de la maintenance (Porte 130).

8. Evaluation et publication des resultats

Les candidats retenus seront notifiés par correspondance du Ministre des Postes et Télécommunications.

YAOUNDE le 23 Juin 2021

Le MINISTRE

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 00000013/AMI/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA/2021 DU 14 JUIN 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGÉ DE MENER DES ÉTUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES DU DATACENTER DE YAOUNDE DANS LE CADRE DU PROJET E-GOVERNMENT

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de la coopération technique entre la République du Cameroun et la République de Corée du Sud, un protocole d'accord (MoU) a été signé le 27 mars 2015, relativement à l'élaboration d'un Plan directeur et au renforcement des capacités du personnel de l'Etat dans l'administration électronique (Cameroon e-Government Master Plan and Capacities building). Ce protocole a été suivi par la signature, le 18 août 2015, d'une convention de don entre les deux Etats. Pour la réalisation de ce projet, l'Agence Coréenne de Coopération Internationale (KOICA) a procédé au recrutement du Cabinet DAEYEONG UBITEC au titre de Project Management Company (PMC) ou Consultant en charge de la gestion de ce projet. La première phase de ce projet a conduit à la production de deux (02) documents notamment le « Plan directeur de l'e-Government au Cameroun » et le « Rapport d'étude de faisabilité du projet pilote ».

Dans le cadre de la phase ex-post du projet e-Government consacrée à la conduite des études détaillées du projet pilote, une équipe d'experts coréens de la Korean IT Consulting (KITC) a été missionné afin d'entreprendre de concert avec la partie camerounaise les études relatives à cette étape du projet.

Cependant, certaines composantes des études détaillées du projet à l'instar des études architecturales et techniques ne sont pas prises en compte par le financement du bailleur. Pour combler cette insuffisance, un Cabinet spécialisé dans le domaine architectural devra être recruté en vue de réaliser ces études.

2. Consistance des prestations

La consistance des prestations porte sur la réalisation des études architecturales et techniques nécessaires à la mise en place des deux (02) datacenters de type TIER IV du projet e-Government.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel à Manifestation d'intérêt est ouverte aux cabinets ou Groupement de cabinets nationaux et internationaux justifiant de compétences en architecture, en génie civil, en génie électrique et en ingénierie des télécommunications / en informatique option réseaux ;

4. Remises des offres

Les dossiers de candidature seront remis en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, sous pli fermé scellé et comportant deux enveloppes distinctes à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés (porte 162), au Ministère des Postes et Télécommunications, au plus tard le **16 juillet 2021 à 14 heures 30 minutes**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 00000013/AMI/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA/2021 DU 14 JUIN 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGÉ DE MENER DES ÉTUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES DU DATACENTER DE YAOUNDE DANS LE CADRE DU PROJET E-GOVERNMENT

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

5. Composition du dossier

Le dossier d'Avis à Manifestation d'Intérêt comprendra les sections suivantes :

- Section 1 : Pièces administratives ;
- Section 2 : Dossier technique.

Section 1 : pièces administratives (enveloppe A)

La section 1 comprend les pièces administratives (originales ou leurs copies certifiées conformes datant de moins de trois (03) et valables pour l'exercice en cours) suivantes :

- a) Lettre de motivation dûment signée du soumissionnaire ;
- b) Une attestation de soumission signée des services de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de trois mois
- c) Copie du registre du commerce, certifiée au greffe du tribunal de 1^{ère} instance ;
- d) Attestation de non redevance (copie certifiée, par le service des impôts) ;
- e) Attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;
- f) Attestation de non faillite (original ou copie certifiée par le greffe du tribunal de 1^{ère} instance.

Section 2 : dossier technique (enveloppe B)

L'enveloppe B contiendra les informations suivantes :

- la présentation du cabinet ainsi que les domaines d'action et d'intervention ;
- la liste des experts avec les copies des diplômes et des CV datés et signés par chaque expert ;
- les références du Cabinet d'Etudes pour les prestations similaires réalisées au cours des cinq (05) (marchés et lettres commande...) ;
- la compréhension du mandat de mission (TDR) .

6. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires :

- Dossier administratif ou technique incomplet ;
- Fausse déclaration, document falsifié ;
- Note technique inférieure à 75 points sur 100.

2. Critères de qualification

Les offres techniques seront présentées en fonction des principaux critères ci-après :

N°	Critère d'évaluation des soumissionnaires	Notaion
01	Présentation de cabinet (organigramme détaillé de la structure)	03 pts
Références du Cabinet		20 pts
02	Référence dans le secteur de l'architecture et techniques (2.5 pts par études, deux projets) Pour chaque mission, fournir : ● 1^{ère} et dernière page du contrat; ● PV de réception ou toute autre pièces justifiant de la réalisation de la mission dans le secteur des études architecturales et techniques.	05 pts
03	Référence dans le secteur du génie civil (2.5 pts par études, deux projets) Pour chaque mission, fournir : ● 1^{ère} et dernière page du contrat; ● PV de réception ou toute autre pièces justifiant de la réalisation de la mission dans le secteur de de génie civil.	05 pts

04	Référence dans le secteur de l'Ingénierie des télécommunications/ informatique option réseaux (2.5 pts par études, deux projets) Pour chaque mission, fournir :	05 pts
	● 1^{ère} et dernière page du contrat; ● PV de réception ou toute autre pièces justifiant de la réalisation de la mission dans le secteur de l'Ingénierie des télécommunications/ informatique option réseaux.	
05	Référence dans le secteur du génie électrique (2.5 pts par études, deux projets) Pour chaque mission, fournir :	05 pts
	● 1^{ère} et dernière page du contrat; ● PV de réception ou toute autre pièces justifiant de la réalisation de la mission dans le secteur de génie électrique.	
06	Qualification de l'équipe et Expérience de l'expert et son personnel	50pts
	a- Chef de mission, Expert dans le domaine de l'architecture et techniques	20pts
	- Niveau Bacc+5 minimum	04pts
	- Expérience d'au moins dix (10) ans dans le domaine des études architecturales et techniques	04pts
	- Missions dans le domaine de l'architecture et techniques (12pts à raison de 4pts par projet)	12pts
	b- Expert en génie civil	10pts
	- Niveau Bacc+5 minimum	02pts
	- Expérience d'au moins dix (10) ans dans le domaine du génie civil	02pts
	- Missions dans le domaine du génie civil (06pts à raison de 2pts par projet)	06pts
	c- Expert en Ingénierie des télécommunications/ informatique option réseau	10pts
	Niveau Bacc+5 minimum	02pts
	Expérience d'au moins dix (10) ans dans le secteur des télécommunications/ informatique option réseaux	02pts
	- Missions dans le domaine des télécommunications/ informatique option réseaux (06pts à raison de 2pts par projet)	06pts
	d- Expert en génie électrique	10pts
	Niveau Bacc+5 minimum	02pts
	Expérience d'au moins dix (10) ans dans le secteur du génie électrique	02pts
	- Missions dans le domaine du génie électrique (06pts à raison de 2pts par projet)	06pts
07	Capacité financière	05pts
	Capacité financière ? 70 000 000 FCFA	05pts

08	Plan de travail et méthodologie proposés par rapport aux termes de référence (TDR)	15pts
	Compréhension et analyse des TDR: ● Si médiocre: 2pts ● Si satisfaisante : 3pts ● Si très bonne : 5 pts	05pts
	Méthodologie proposée pour la réalisation de l'étude: ● Si médiocre: 2pts ● Si satisfaisante : 3pts ● Si très bonne : 5 pts	05pts
	Chronogramme de mise en oeuvre du projet: ● Si médiocre: 2pts ● Si satisfaisante : 3pts ● Si très bonne : 5 pts	05pts
09	Moyens matériels	05pts
	Matériels informatiques (au moins deux (02) ordinateurs)	03pts
	Matériels techniques	
	Imprimantes (au moins un (1) imprimantes)	02pts
10	Présentation du dossier	02pts
	Sommaire	0.5pts
	Clarté du document (texte et image)	0.5pts
	Reluire	0.5pts
	Pagination	0.5pts
	Total	100pts

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Postes et Télécommunications, Direction des Affaires Générales.

8. Evaluation et publication des resultats

L'Avis d'Appel d'Offres National Restreint (AONR) fera office de publication des résultats du présent avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt./-

YAOUNDE le 14 Juin 2021

Le MINISTRE

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°018/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'ANALYSE DES PROPOSITIONS TECHNIQUES DE LA DEMANDE DE PROPOSITION N° 006/DP/CUD/PDVIR/UTL/CIPM/CCCM-TR/2021 DU 05 MAI 2021 MAITRISE D'ŒUVRE COMPLETE (ETUDE ET CONTROLE) POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE VOIRIES ET EQUIPEMENT DE PROXIMITE DANS LES ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3EME ET 5EME FINANCEMENT : CREDIT IDA NO 6132-CM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

Les Consultants ci-après désignées sont, à l'issue de l'examen des propositions techniques déclarés éligible à la phase d'analyse des offres financières relative à la Demande de Proposition susmentionnée pour obtention d'une note technique minimum de **75 points/100** :

Rang	Adjudicataires	Note Technique
1 ^{er}	Groupement SETEC INTERNATIONAL/ SETEC CAMEROUN / CREACONSULT	97,5
2 ^e	Groupement GTAH / INGENIEURS CONSEILS / CAEM INGENIERIE	96,625
3 ^e	Groupement AIC PROGETTI/ INTEGC	95,65
4 ^e	Groupement LOUIS BERGER / LOUIS BERGER CAMEROUN/ BEC LA ROUTIERE	95,40
5 ^e	Groupement ECIA INGENIEURS CONSEILS / ACE INGENIEURS CONSEILS / ALPHA CONSULT	93,40

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 24 Juin 2021

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

DECISION N° 21-00094/APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2021 DU 22 JUIN 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°003/AONR/MINPMEESA/APME/CIPM/2021 DU 06 AVRIL 2021 POUR L'ASSURANCE MALADIE TRANSFAGRI

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi N° 2002/004 du 19 avril 2002 portant Charte des Investissements en République du Cameroun ;
- Vu la loi N° 2010/001 du 13 avril 2010 portant promotion des petites et moyennes entreprises au Cameroun ;
- Vu la loi N° 2015/01 du 16 juillet 2015 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi N° 2010/001 du 13 avril 2010 ;
- Vu la loi N°2017/010 du 10 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;
- Vu la loi N° 2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
- Vu la loi 2018/012 du 11 Juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat des autres entités Publiques ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018;
- Vu le décret n° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre Chef du gouvernement ;
- Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2018/629 du 25 octobre 2018 portant réorganisation de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises ;
- Vu le décret no 2014/543 du 10 Décembre 2014 portant nomination du Directeur Général de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises ;
- Vu le décret n° 2018 / 366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu la Lettre-Circulaire n° 0005 /LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 Précisant les mesures à observer suite à la signature et à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

Vu la circulaire n° 00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;

Vu la Décision n°00000200/D/MINMAP/DAJ/MNAS du 16 Mars 2018 constatant à titre transitoire, la commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Agence de promotion des Petites et Moyennes Entreprises (APME) ;

Vu le Dossier d'Appel D'offres National Restreint N° 03 /AONR/MINPMEESA/APME/DG/CIPM/2021 du 06 Avril 2021 pour la souscription d'une Police d'assurance maladie groupe et assistance en vue de la couverture du personnel TRANSFAGRI de l'APME

Vu le procès-verbal de la Commission interne de Passation des Marchés du 15 Juin 2021

DECIDE :

YAOUNDE le 22 Juin 2021

Article 1^{er} – le soumissionnaire CHANAS ASSURANCES S.A B. P : 109 Douala, est retenu pour pour la souscription d'une Police d'assurance maladie groupe et assistance en vue de la couverture du personnel TRANSFAGRI de l'APME, pour le montant Toutes Taxes Comprises de 12 564 180 (douze millions cinq cent soixante-quatre mille cent quatre-vingt) FCFA et un délai de prestation de douze (12) mois calendaires.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
BADGEA JEAN MARIE LOUIS

Article 2 - La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera. /-

JEUNESSE ACTIVE POUR LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE , LE VIH SIDA ET SES SOUFFRANCE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/JAPSSO/DE/DAF/CPM/21EN PROCEDURE
D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DES KITS ALIMENTAIRES POUR LES DETENUS EN CONTEXTE
COVID-19: LOT N° ____ (À PRÉCISER PAR LE SOUMISSIONNAIRE)**

FINANCEMENT
FONDS MONDIAL (NFM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la convention de partenariat entre la Jeunesse Active pour la lutte contre la Pauvreté, le VIH/SIDA et ses Souffrances "JAPSSO" et la CAMNAFAW pour la mise en œuvre du Projet « Dispositif de riposte à la COVID-19 du Fonds Mondial », il est prévu de procéder à l'acquisition en urgence des kits alimentaires pour les détenus en contexte COVID-19.

A cet effet, le Directeur Exécutif de JAPSSO lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture des kits alimentaires pour les détenus en contexte COVID 19.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent trois (05) lots répartis comme suit : Lot1 : Achat 6 000 Sacs de riz de 10 kg ; Lot2 : Achat 3 000 Haricot en sac de 10 kg ; Lot3 : Achat 15 000 Huile de table en 1 litre ; Lot4 : Achat 3 000 Arachide en seau de 5 litres ; Lot 5 : Achat15 000 Sucre en paquet de 1 kg

3. Cout Prévisionnel

L'enveloppe prévisionnelle pour chaque lot est :

Lot 1 : Quarante millions huit cent mille (40 800 000) FCFA Hors Taxes ;

Lot 2 : Quarante-cinq millions (45 000 000) de FCFA Hors Taxes ;

Lot 3 : Vingt-quatre millions (24 000 000) de FCFA Hors Taxes ;

Lot 4 : Seize millions cinq cent mille (16 500 000) FCFA Hors Taxes ;

Lot 5 : Douze millions sept cent cinquante mille (12 750 000) FCFA Hors Taxes

4. Allotissement

Les prestations sont subdivisées en Cinq (05) lots. Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour tous les lots mais ne pourront être attributaires que de (03) lots au plus.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience dans la fourniture de ce type d'équipements et produits de protection individuelle en contexte de Covid 19.

6. Financement

L'acquisition des produits, objet du présent appel d'Offres est financé par les FONDS MONDIAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA LA TUBERCULOSE ET LE PALUDISME pour la partie hors taxe.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables et retiré auprès du Secrétariat de JAPSSO sis à Bastos- Yaoundé, BP : 25048 Yaoundé, Tél : (237) 699 23 84 78/ 679 50 80 19 / Fixe : 222 22 57 02 ; dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Secrétariat de JAPSSO sis à Bastos- Yaoundé, BP : 25048 Yaoundé, Tél : (237) 699 23 84 78/ 679 50 80 19 / Fixe: 222 22 57 02, dès la publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au compte bancaire N°10002 00035 90000890641 25 de JAPSSO (ONG) sis à la SCB CAMEROUN d'une somme de Cinquante mille (50 000) FCFA non remboursable représentant les frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en cinq (05) exemplaires (dont un original et quatre copies marquées comme telles), seront déposées contre récépissé auprès du Secrétariat de JAPSSO sis à Bastos- Yaoundé, BP : 25048 Yaoundé, Tél : (237) 699 23 84 78/ 679 50 80 19 / Fixe: 222 22 57 02 au plus tard le 30 JUIN 2021 à 14 heures, heure locale, et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° ____002/AONO/JAPSSO/DE/DAF/CPM/21

EN PROCEDURE D'URGENCE

POUR L'ACQUISITION DES KITS ALIMENTAIRES POUR LES DETENUS EN CONTEXTE COVID-19: Lot

N° ____ (à préciser par le soumissionnaire)

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage est de 14 jours. Les Kits alimentaires seront livrés à dans les Bureaux des cellules régionaux de l'organisation suivant une répartition qui sera disponible en temps opportun.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises, dont la garantie de soumission, devront être impérativement produites en originaux datant de moins de trois (03) mois ou en copies certifiées conformes par l'autorité émettrice.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le Mercredi 30 Juin 2021 à partir de 16H. Par la Commission de Passation des Marchés de JAPSSO, sise à la salle de conférence de JAPSSO à Yaoundé Bastos sis à côté de l'Ambassade d'Espagne.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix et ayant une bonne connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

13.1 CRITERES ELIMINATOIRES :

- Dossier administratif incomplet ;
- Documents falsifiés ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà de 48 heures accordées ;
- Enveloppe extérieure portant l'identification du soumissionnaire ;
- Absence d'un échantillon et prospectus du produit proposé ;
- Absence de la preuve de l'homologation du produit ou équipement proposé ;
- Note technique inférieure à 80 % de « OUI » sur 100 ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur du non-abandon d'un marché antérieur ;
- Absence de la caution de soumission.

13.2 CRITERES ESSENTIELS :

- Présentation de l'offre (conformité de la composition de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO, pièces dans l'ordre et intercalaires couleur) ;
- Exhaustivité et conformité des produits proposés aux Spécifications Techniques du Dossier d'Appel d'Offres
- Expérience dans les prestations similaires et la représentation d'une firme internationale spécialisée dans le domaine et/ou l'autorisation du fabricant ;
- Planning et délai de livraison.

Pour être éligible pour l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et à au moins 80% des critères essentiels.

14. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée conforme pour l'essentiel aux spécifications techniques contenues dans le dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat de JAPSSO sis à Bastos- Yaoundé, BP : 25048 Yaoundé, Tél : (237) 699 23 84 78/ 679 50 80 19 / Fixe: 222 22 57 02

YAOUNDE le 15 Juin 2021

Le DIRECTEUR EXÉCUTIF

MELY GILLES GERARD

COMMUNE DE MBOUDA

**POUR LA FOURNITURE D'UNE PELLE CHARGEUSE SUR PNEUS SEWI 655D (NEUVE) DANS
L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS, REGION DE L'OUEST (EN
PROCEDURE D'URGENCE)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Mbouda (Autorité Contractante), lance pour le compte de la Commune de Mbouda, l'achat d'une pelle chargeuse sur pneus SEM 655D (neuve). Les spécifications techniques sont contenues dans les CCTP.

2. Cout Prévisionnel

Le coût Prévisionnel de la fourniture est de **72 013 286 (soixante-douze millions treize mille deux cent quatre vingt six) francs CFA**

3. Allotissement

Les travaux sont regroupés en un lot unique.

4. Participation et origine

La participation au présent Dossier d'Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine des prestations et services.

5. Financement

la fourniture objet présent Appel d'offre, est financée par le Budget d'investissement Communal de la Mairie de Mbouda, Exercice Budgétaire 2021.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offre peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Mbouda dès publication du présent dossier d'Appel d'offre.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'offre peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Mbouda (Bureau du Partenariat et du Suivi des Projets et Marchés) contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Mbouda d'une somme non remboursable de **80 000 (quatre vingt mille) francs CFA**, représentant les frais d'acquisition du dossier d'Appel d'offre.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, placée sous pli scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet devra parvenir à la Mairie de Mbouda Bureau du Partenariat et du Suivi des Projets et Marché). au plus tard le **12/07/2021 à 09 heures 00** minutes précises, heure locale et devra porter la mention:

DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°13/AONO/C-MBDA-BTOS/CIPM/AI/2021 FOURNITURE D'UNE PELLE CHARGEUSE SUR PNEUS SEM 655D (NEUVE) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE

« à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.»

9. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison est de quarante-cinq (45) jours,

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra fournir un acte de cautionnement provisoire, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres et sera établi par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des Finances dont la liste se trouve en annexe. Le montant de cautionnement est de : **1440 266 (un million quatre quarante mille deux cent soixante six) francs CFA.**

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet pur et simple de l'offre, les pièces administratives doivent être datées au plus trois mois et en cours de validité au moment de l'ouverture des offres, ou alors établies postérieurement à la date de publication de l'Appel d'offre. Elles devront en outre respecter les modèles du présent dossier d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence d'une pièce administrative dans le dossier à l'ouverture des offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture de l'offre contenant les pièces administratives, techniques et financières se fera en un seul temps. Elle aura lieu le **12/07/2021 à 10 heures 00 minutes**. Elle se fera dans la salle des actes de la commune de Mbouda par la de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée

13. Critères d'évaluation

Sous peine de rejet pur et simple de l'offre, les pièces administratives doivent être datées d'au plus trois mois et en cours de validité au moment de l'ouverture des offres, ou alors établies postérieurement à la date de publication de l'Appel d'offre. Elles devront en outre respecter les modèles du présent dossier d'Appel d'Offres. k, .

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence d'une pièce administrative dans le dossier à l'ouverture des offres.

Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- > Etre suspendu de la commande publique par l'ARMP; y Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- > Absence ou non-conformité d'une pièce administrative non régularisée dans un délai de 48hrs ;
- > Soumissionnaire ayant obtenu moins de 70% de «oui » de l'ensemble des critères de qualification.
- > Fausse déclaration, pièce falsifiée ou certification de photocopie d'un document certifié ,

PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION ,

Les offres techniques seront évaluées selon la méthode binaire (oui/non)

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur : (voir pièce jointe) NB : Tout score inférieur à 5/7 « OUI » est éliminatoire

14. Attribution

Le Contrat sera attribué au soumissionnaire présentant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre financière aura été évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Mbouda (Bureau du Partenariat et du suivi des Projets et Marchés).

MBOUDA le 18 Juin 2021

Le MAIRE

WADJI

COMMUNE DE NKONGSAMBA 2E

COMMUNIQUÉ N°001/C/CAN2/SG/UPE/2021 DU 08 JUIN 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N°01 /CAN-2 /CIPM/2021 DU 22 MARS 2021 POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ D'EKANGTE, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2ÈME, DEPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL,

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2ème, communique :
Par Décision N° 01/C/CAN2/SG/UPE/2021 du 08 JUIN 2021 L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à DEMANDE DE COTATION suscité.

Intitulé du projet	attributaire	Montants TTC (FCFA)	Délai de livraison
POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ D'EKANGTE	ETS ATS CARTEL S ARL BP : Tél : 697 75 75 18 / 670 03 55 85	7 500 080 (Sept millions cinq cent mille quatre? vingt) Francs CFA TTC	Soixante (60) jours calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, à l'Unité de Promotion Economique (UPE) pour la mise au point du contrat correspondant.

NKONGSAMBA le 8 Juin 2021

Le MAIRE

SAMEN Patrice

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° D13-141/AONO/MINSANTE/CSPM- PC /2021 DU 08/06 2021 POUR LA MISE EN PLACE D'UNE STRATÉGIE D'ÉCOUTE CITOYENNE, ET D'UN MÉCANISME DE CONTRÔLE CITOYEN / GESTION DES PLAINTES À L'INTENTION DES USAGERS DU PROJET « CHEQUE SANTE ».

FINANCEMENT

AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT (AFD) , KFW

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Projet Chèque Santé est un projet pilote d'appui à la demande des soins de santé en appui à la politique nationale de lutte contre la mortalité maternelle au Cameroun. Il met en œuvre un mécanisme de financement des soins de santé des femmes enceintes et des nouveaux nés dans les régions de l'Extrême-nord, du Nord et de l'Adamaoua. Financé sur fonds AFD (C2D) et KFW (BMZ) ; le projet chèque santé est piloté par le Ministère de la Santé Publique dans le cadre du Programme Conjoint MINSANTE/AFD/KFW dont il constitue par ailleurs l'un des volets opérationnels.

A son lancement en 2015, la mise en œuvre dudit projet a été confiée à un Opérateur National (CIDR/CARE) qui s'est chargé de la mise en place et du pilotage du dispositif opérationnel et d'un système de gestion des plaintes. Avec la fin du mandat de l'opérateur et le transfert de la gestion de l'ensemble du mécanisme Chèque Santé au Ministère de la Santé Publique, il revient désormais au Programme Conjoint de piloter le projet Chèque Santé. Dans cette optique, le Programme Conjoint entend relancer la stratégie de l'écoute citoyenne expérimenté par l'Opérateur National et interrompue depuis l'année 2018.

Le présent Appel d'Offre a pour objet le recrutement et la contractualisation d'un Consultant en charge de la mise en place et du pilotage de la stratégie d'écoute citoyenne des usagers du projet « CHEQUE SANTE » et d'un mécanisme de contrôle citoyen/gestion des plaintes dans les régions où le projet Chèque Santé s'exécute (Adamaoua, Nord, Extrême-nord).

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent marché sont toutes destinées au projet « CHEQUE SANTE » et comprennent:

- L'élaboration d'une stratégie d'écoute citoyenne des usagers du projet « CHEQUE SANTE » ,
- La mise en place et le pilotage d'un mécanisme d'écoute, et de gestion des plaintes.
- L'opérationnalisation d'un numéro vert.

Les détails de ces prestations se trouvent dans les Termes de Référence.

3. Cout Prévisionnel

Le budget prévisionnel pour cette prestation s'élève à 32 000 000 (trente-deux millions) FCFA:

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est établi en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises nationales justifiant d'une expertise en matière de gestion des plaintes et réclamations pour le compte d'acteurs institutionnels avec notamment une expérience pertinente dans la mise en place et le pilotage de système d'écoute citoyenne (feed-back clients, utilisateurs ou autres usagers).

6. Financement

Le financement est assuré conjointement par la KFW (Contrat BMZ N° 2006 66 172) et l'AFD (Convention d'affectation C2D N°: CCM 6016 01 L)

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables à l'Unité de Coordination du C2D Santé 1 et du Programme Conjoint située au 3ème étage de l'immeuble « La solidarité » à Messa. Téléphone : 698 908 683/695 206 268:

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Service des Marchés du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE), sis à l'immeuble de la Division des Etudes et des Projets (DEP) situé à proximité du siège de la Croix-Rouge Camerounaise à Yaoundé, tél : 2 22 03 59 09/ 2 22 22 02 26, dès publication du présent avis, sur présentation de l'original d'une quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**, au titre des frais d'achat du DAO.

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (BP, FAX, Téléphone, E-mail).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en dix (10) exemplaires « papier » dont un (01) original et neuf (09) copies, devra parvenir au Service des Marchés du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE), sis à l'immeuble de la Division des Etudes et des Projets (DEP) situé à proximité du siège de la Croix-Rouge Camerounaise, au plus tard **le 20/07/2021 à 08 heures** et devra porter la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT « N°D13-141/AONO/ MINSANTE/CSPM- PC /2021 du 08/06/2021 pour la mise en place d'une stratégie d'écoute citoyenne, et d' des usagers du projet « CHEQUE SANTE » et un mécanisme de contrôle citoyen / gestion des plaintes à l'intention à l'intention des usagers du projet « CHEQUE SANTE »
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est de **360 jours**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de 640 000 (six cent quarante mille) FCFA. Ladite caution doit être établie par une institution financière agréée par le Ministère des Finances de la République du Cameroun et figurant sur la liste de la Pièce N° 10 du présent DAO

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces requises du dossier administratif doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une institution financière agréée par le Ministère des Finances de la République du Cameroun et dont le nom figure et figurant sur la liste de la Pièce N° 10 du présent DAO.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps. D'abord celle des offres administratives et des offres techniques ensuite celle des offres financières. La première ouverture aura lieu le **20/07/2021**. à partir de **09H00** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Programme Conjoint du Ministère de la Santé Publique, dans la salle de réunion située au troisième étage de l'immeuble «La Solidarité » à Messa - Yaoundé. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

L'Ouverture des offres financières se fera à une autre date et ne concernera que les soumissionnaires qui auront satisfaits tous les critères éliminatoires.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera suivant les critères dits éliminatoires, puis suivant les critères dits essentiels selon le système binaire (oui ou non).

a. Critères éliminatoires

- 1) Offre non exhaustive (la soumission doit inclure les trois offres administrative, technique et financière)
- 2) Absence de la caution de soumission
- 3) Absence d'agrément de l'ART
- 4) Absence d'un prix unitaire prévu dans le BPU
- 5) Fausse déclaration ou présence de documents falsifiés dans le dossier de soumission
- 6) la preuve d'acceptation des conditions du marché (CCAP et TDR paraphés et signés à la dernière page)
- 7) Note technique sur les critères essentiels inférieure à 80/100

b. Critères essentiels

Ils sont relatifs à :

- 1) Présentation Générale des offres ;
- 2) Contexte et Objectifs de la Mission;
- 3) Qualification et expérience du personnel ressource ;
- 4) Expérience dans la réalisation des prestations similaires ;
- 5) Approche Méthodologique;

15. Attribution

Le soumissionnaire sera choisi suivant la méthode fondée sur la qualité et le cout (mieux disant) en plus de satisfaire les critères essentiels et éliminatoires énumérés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Tout Soumissionnaire éventuel qui aurait besoin de clarifications à propos des documents d'invitation à soumissionner peut les demander par email aux adresses suivantes : E-Mail: joachaime@gmail.com, ou michael_sullivan119@yahoo.com. Tel : 695 206 268/698 908 683

Une réponse écrite sera donnée à toute demande de clarification concernant les documents d'invitation à soumissionner.

Des exemplaires écrits de la réponse (incluant une explication de la demande de clarification mais sans identification de la source de la demande) seront envoyés à tous les Soumissionnaires qui auront reçu les Documents d'invitation à soumissionner.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Unité de Coordination du C2D Santé 1 et du Programme Conjoint située au 3eme étage de l'immeuble de la solidarité à messa. Téléphone : 698 908 683/695 206 268 :

YAOUNDE le 8 Juin 2021

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES ZONES INDUSTRIELLES

COMMUNIQUE N° 003/06/2021/MAGZI/DG/CT2/DAF/SM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Bureau d'études **WINNER SARL - BP 6256 Douala**, est déclaré adjudicataire de la lettre commande pour le **contrôle et la surveillance des travaux de construction de 250 ml de route en pavés dans la zone industrielle de Bonaberi**, objet de l'appel d'offres national restreint n° 0031/AONR/MAGZI SA/CIPM/2021 du 18 Mai 2021.

Montant TTC : Vingt-deux millions cinq cent mille (22 500 000) francs CFA Toutes Taxes Comprises.

Délai d'exécution : six (06) mois.

Le responsable dudit groupement est invité à bien vouloir prendre l'attache de la Direction Générale de la MAGZI SA dès diffusion du présent communiqué pour la finalisation de ladite lettre commande.

Les soumissionnaires **DIDON CONSEILS SARL et CIBAT INTERNATIONAL** éliminés, classés 2^e et 3^e à l'issue de l'analyse financière, sont priés de bien vouloir retirer sous quinzaine, leurs offres. Passé ce délai, lesdites offres seront détruites.

YAOUNDE le 21 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANON GEORGES CHRISTOL

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 00000011/AMI/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA/2021 DU 14
JUN 2021, POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ETUDES EN VUE DE L'ELABORATION DU START
UP ACT**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Au regard de leur rôle déterminant dans le développement économique et social, les innovations, notamment celles technologiques constituent un effet de levier essentiel de démultiplications de gain, de productivité et d'accroissement de la compétitivité dans tous les secteurs de l'économie à travers le rehaussement qualitatif et la diversité de l'offre des biens et services.

Toutefois, une analyse objective de la situation actuelle révèle la persistance certaines limites et contraintes à l'édification d'un environnement propice au développement optimal des startups et cela en dépit des efforts considérables consentis par le gouvernement.

Prenant conscience des enjeux, le Gouvernement du Cameroun à travers le Ministère des Postes et Télécommunications entend pleinement œuvrer à l'édification d'un environnement stratégique, institutionnel et juridique propice au développement des startups qui animent l'écosystème numérique au Cameroun.

La réalisation d'une telle ambition passe par la définition d'un statut particulier pour les startups et la mise en place d'un cadre juridique innovant et unique pour un engagement et une implication réelle des startups nationales dans l'édification d'une économie numérique performante et compétitive.

Le présent document a pour objet de décrire les étapes de cette opération notamment, les objectifs et les résultats attendus, les modalités de mise en œuvre ainsi que ses implications financières.

2. Consistance des prestations

L'étendue des prestations portées sur :

- l'état des lieux de la situation actuelle du cadre juridique des start-ups :
- la réalisation d'un benchmark dans 02 pays :
- la consultation des responsables des différentes administrations dites spécialisées :
- l'élaboration des projets de loi et de décret.

3. Participation et origine

Pour faire acte de candidature, le cabinet d'études, devra justifier d'une expérience avérée dans le domaine du droit du numérique, droit des affaires, droit économique et disposant d'une expérience avérée dans la réalisation de missions similaires.

4. Remises des offres

Les dossiers de candidature seront remis en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, sous pli fermé scellé et comportant deux enveloppes distinctes à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés (porte 162), au Ministère des Postes et Télécommunications, au plus tard le **16 JUILLET 2021 à 14 heures 30 minutes**, heure locale et devra porter la mention :

*AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 00000011/AMI/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA/2021 DU 14 JUIN 2021, POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ETUDES EN VUE DE L'ELABORATION DU START UP ACT
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

5. Composition du dossier

Le dossier d'Avis à Manifestation d'Intérêt comprendra les sections suivantes :

- Section 1 : Pièces administratives ;
- Section 2 : Dossier technique.

Section 1 : pièces administratives (enveloppe A)

La section 1 comprend les pièces administratives (originales ou leurs copies certifiées conformes datant de moins de trois (03) et valables pour l'exercice en cours) suivantes :

- a) lettre de motivation dûment signée du soumissionnaire ;
- b) accord de groupement, le cas échéant ;
- c) pouvoir de signature, le cas échéant ;
- d) copie certifiée, par le service des impôts, de l'attestation d'immatriculation ;
- e) copie du registre du commerce, certifiée au greffe du tribunal de 1^{ère} instance ;
- f) attestation de non redevance (copie certifiée, par le service des impôts) ;
- g) attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;
- h) attestation de non faillite (original ou copie certifiée par le greffe du tribunal de 1^{ère} instance.

NB : En cas de groupement, les candidats étrangers fourniront les pièces d), e), f) et h.

Section 2 : dossier technique (enveloppe B)

L'enveloppe B contiendra les informations suivantes :

- la présentation du cabinet ainsi que les domaines d'action et d'intervention ;
- la liste du personnel clé et les copies des diplômes et des CV datés et signés de chaque expert ;
- les références du Cabinet d'Etudes pour les prestations similaires réalisées au cours des cinq (05) dernières (marchés et lettres commande...) ;
- la compréhension du mandat de mission (TDR).

6. Critères d'évaluation**1. Critères éliminatoires :**

- Dossier administratif incomplet ;
- Fausse déclaration, document falsifié ;
- Note technique inférieure à 75 points sur 100.

2. Critères de qualification

Les offres techniques seront présentées en fonction des principaux critères ci-après :

a) **Compréhension du mandat de la mission** (contexte, objectifs, démarche méthodologique...).....20 points ;

b) **Expérience du personnel clé** 50 points ;

ü **Un Expert en droit du numérique (Chef de mission)** :20 points ;

Titulaire d'un diplôme de BAC + 5 minimum (ou équivalent) en droit des numériques et doté d'au moins 10 ans d'expérience en technique et pratique en matière de rédaction des textes et lois.

ü **Un Expert en transformation numérique:**15 points ;

Titulaire d'un diplôme de BAC + 5 minimum (ou équivalent) en ingénierie numérique et doté d'au moins 10 ans d'expérience en transformation numérique.

ü **Un Expert en droit des affaires** 05 points ;

Titulaire d'un diplôme de BAC + 5 minimum (ou équivalent) et doté d'au moins 10 ans d'expérience dans le droit des affaires.

ü **Un Expert en droit économique** 05 points ;

Titulaire d'un diplôme de BAC + 5 minimum (ou équivalent) et doté d'au moins 10 ans d'expérience dans le droit économique.

ü **Un économiste** 10 points ;

Titulaire d'un diplôme de BAC+5 minimum (ou équivalent) et doté d'une expérience avérée en matière de réforme du secteur des Télécoms/TIC et en matière d'économie numérique.

c) **Références du candidat** 30 points.

Les références du Cabinet d'Etudes pour les prestations similaires réalisées au cours des cinq (05) dernières années (fournir les preuves de la réalisation des missions similaires) :

- au moins deux références similaires.....30 points ;

- une référence similaire.....10 points.

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Postes et Télécommunications, Direction de la Réglementation des Postes, Télécommunications et des TIC, 4^e étage, porte 414, téléphone : 222 2241 90.

8. Evaluation et publication des resultats

L'Avis d'Appel d'Offres National Restreint (AONR) fera office de publication des résultats du présent avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt./-

YAOUNDE le 14 Juin 2021

Le MINISTRE

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

**COMMUNIQUE N° 21-0013/C/APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2021 DU 22 JUIN 2021 PORTANT
PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°003/AONR/MINPMEESA/APME/CIPM/2021 DU 06 AVRIL 2021 POUR L'ASSURANCE MALADIE
TRANSFAGRI**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES,
COMMUNIQUE :**

Par DECISION N° 21-0094 /APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2021 DU 22 JUIN 2021

Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission		Montant lu de l'offre TTC en CFA	Montant corrigé de l'offre en FCFA	Observations
	Soumissionnaire			
	CHANAS ASSURANCES S.A			
LOT UNIQUE		12 564 180	12 564 180	RAS

Article 1^{er} – le soumissionnaire CHANAS ASSURANCES S.A B. P : 109 Douala, est retenu pour pour la souscription d'une Police d'assurance maladie groupe et assistance en vue de da couverture du personnel TRANSFAGRI de l'APME, pour le montant Toutes Taxes Comprises de 12 564 180 (douze millions cinq cent soixante-quatre mille cent quatre-vingt) FCFA et un délai de prestation de douze (12) mois calendaires.

Ladite société est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent à l'Agence de Promotion des petites et Moyennes Entreprises, pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

YAOUNDE le 22 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BADGA JEAN MARIE LOUIS

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°018/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2021 DU 23 JUIN 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT
CHARGE DE REALISER L'ETUDE TECHNIQUE D'ALIMENTATION EN ENERGIE SOLAIRE DES CENTRES
SECONDAIRES** MAITRE D'OUVRAGE : DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER FINANCEMENT :
BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA CAMWATER EXERCICES : 2021

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans l'optique de l'amélioration des performances de ses unités de production, la CAMWATER envisage la réalisation d'une étude technique en vue de l'alimentation en énergie solaires des centres secondaires.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offre comportent les missions suivantes :

- Faire l'audit énergétique des centres ;
- Confirmer la faisabilité solaire dans chacun des centres ;
- Déterminer les spécifications techniques des équipements solaires à installer dans chacun des centres qui doivent tenir compte des renforcements des équipements prévus par les projets d'investissements en cours de la CAMWATER ;
- Produire les documents graphiques nécessaires à l'installation des équipements solaires ;
- Produire un quantitatif détaillé et élaborer le coût estimatif pour les solutions techniques adoptées ;
- Produire un planning des réalisations ;
- Faire une analyse des risques du projet ;
- Faire une analyse financière du projet ;
- Procéder à l'élaboration des documents contractuels APS, APD

3. Coût Prévisionnel

Le Coût prévisionnel de la prestation est de **210 118 500 FCFA TTC** (Deux cent dix millions cent dix huit mille cinq cent) FCFA TTC.

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'offres seront réalisées en un Lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux bureaux d'études spécialisés dans les domaines suscités.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget d'investissement de la CAMWATER pour l'exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés porte A05 de l'immeuble siège de la CAMWATER, BP: 524 Douala Cameroun Tél: (237) 33 42 89 81 / 233 42 82 54.

8. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier peut être obtenu à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés, porte A05 Tel 233 42 82 54 Fax 00237 233 43 72 70. contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **100.000 (cent mille) francs CFA**, payable à la BICEC au compte **N° 06800.33598800001 clé 89** au profit de « **Compte Spécial CAS-ARMP** ».

NB : La quittance d'achat devra porter :

- Motif : la référence de l'Appel d'offres « N°...../AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2021 »
- Nom du remettant : le Nom exact de l'entreprise (ou l'un des membres du groupement

9. Remises des offres

Les offres seront rédigées en français ou en anglais. Elles devront être scellées sous trois enveloppes distinctes présentées comme suite :

- Enveloppe A –Volume I : Dossier Administratif ;
- Enveloppe B –Volume II : Proposition Technique ;
- Enveloppe C –Volume III : Proposition Financière ;

Contenant chacune sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies, et devant porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°018/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2021 DU 23 JUIN 2021
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE REALISER L'ETUDE TECHNIQUE
D'ALIMENTATION EN ENERGIE SOLAIRE DES CENTRES SECONDAIRES
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

Elles seront remises au Secrétariat de la Division des affaires juridiques et des Marchés (DAJM) Porte A05, situé de l'Immeuble Siège de la CAMWATER, BP 524 Koumassi Douala Cameroun, Tél. (237) 233 42 82 54, au plus tard le **22 JUILLET 2021 à 11 heures 00**, heure locale.

10. Délai de Livraison

L'exécution de la présente mission est prévue pour un délai de douze (12) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque Soumissionnaire doit joindre à son dossier administratif, une caution de soumission acquittée établie par un établissement Financier de premier ordre basée au Cameroun et agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de quatre million deux cent deux mille trois cent soixante dix F CFA (4 202 370 FCFA) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces requises du dossier administratif doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission acquittée, délivrée par un Etablissement financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques, sera suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **22 JUILLET 2021** à 12 h00 précises heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la CAMWATER dans la salle de conférence de la Commission Interne de Passation des Marchés sis à l'immeuble siège à Koumassi-Douala.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale de **75/100** points.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Fausse(s) déclaration(s) ou pièce(s) falsifiée(s);
- Présence d'informations financières dans l'offre administrative ou dans l'offre technique ;
- Note technique inférieure à 75 points sur 100 ;
- La non-exécution d'un marché antérieur.

Critères essentiels

L'évaluation technique se fera sur la base des critères ci-après :

N°	Critères	Note maximum
1	Qualifications et compétences du personnel clé	55
2	Adéquation du plan de travail et de la méthodologie	20
3	Expérience du cabinet	15
4	Moyens matériels	10
	TOTAL	100 Pts

La note technique minimale requise pour l'ouverture des propositions financières est de 75/100.

Méthode de sélection du Consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût.

A l'issue des évaluations technique et financière, il sera calculé une note générale (technico-financière) comme suit :

$$NG = 0.8 * NT + 0.2 * NF$$

Où :

NG : Note Générale

NT : Note Technique

NF : Note Financière

Avec $NF = 100 * (MMd) / (M/S)$

MMd : Montant évalué du moins disant

MS : Montant évalué du soumissionnaire.

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire ayant présenté une offre conforme administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la mieux-disante- c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 (quatre vingt dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division Suivi des Consultations et des Marchés, porte A05 de l'immeuble siège de la CAMWATER à Douala Koumassi, tel : 233 42 87 11/ 233 42 82 54. Email secretariadgcamwater@camwater.cm.

DOUALA le 23 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°019/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2021 DU 23 JUIN 2021 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN
CONSULTANT CHARGE DE L'ASSISTANCE ET DU CONSEIL FISCAL A LA CAMWATER MAITRE
D'OUVRAGE : DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT
DE LA CAMWATER EXERCICES : 2021**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la CAMWATER lance un appel d'offres national ouvert en vue du recrutement d'un consultant pour l'assistance et le conseil fiscal à la CAMWATER.

2. Consistance des prestations

Placé sous l'autorité du Directeur Financier et Comptable, le conseiller fiscal, de façon spécifique sera chargé de :

- Suivre les déclarations d'impôts et taxes fiscales et parafiscales ;
- Assurer la veille fiscale pour le compte de la CAMWATER ;
- Analyser et valider les aspects fiscaux des nouveaux contrats ;
- Apporter son expertise aux Chefs de la Division des Affaires juridiques ;
- Examiner la conformité fiscale des nouveaux contrats ;
- Assurer une veille juridique permanente ;
- Détecter et analyser les risques fiscaux ;
- Gérer avec les avocats le volet fiscal dans le cadre de la procédure judiciaire ;
- Gérer et instruire les dossiers contentieux fiscaux en liaison avec le service fiscal de la CAMWATER ;
- Participer à la mise en place de normes et procédures fiscales au sein de la CAMWATER ;
- Rédiger des notes et des recommandations pour l'entreprise ;
- Rédiger et suivre le volet fiscal des différents contrats (bail, location....) ;
- Suivre les évolutions réglementaires, juridiques, fiscales spécifiques à l'activité de la CAMWATER ;
- Analyse fiscale des états financiers ;
- Travailler en étroite collaboration avec le Chef service de la fiscalité.

3. Coût Prévisionnel

Le Coût prévisionnel de la prestation est de **18 000 000 TTC** (Dix huit millions) FCFA TTC.

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'offres seront réalisées en un Lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux cabinets spécialisés dans les domaines suscités.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget d'investissement de la CAMWATER pour l'exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés porte A05 de l'immeuble siège de la CAMWATER, BP: 524 Douala Cameroun Tél: (237) 33 42 89 81 / 233 42 82 54.

8. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier peut être obtenu à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés, porte A05 Tel 233 42 82 54 Fax 00237 233 43 72 70. contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **25.000 (vingt cinq mille) francs CFA**, payable à la BICEC au compte **N° 06800.33598800001 clé 89** au profit de « **Compte Spécial CAS-ARMP** ».

NB : La quittance d'achat devra porter :

- *Motif : la référence de l'Appel d'offres « N°...../AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2021 »*
- *Nom du remettant : le Nom exact de l'entreprise (ou l'un des membres du groupement*

9. Remises des offres

Les offres seront rédigées en français ou en anglais. Elles devront être scellées sous trois enveloppes distinctes présentées comme suite :

- Enveloppe A –Volume I : Dossier Administratif ;
- Enveloppe B –Volume II : Proposition Technique ;
- Enveloppe C –Volume III : Proposition Financière ;

Contenant chacune sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies, et devant porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°019/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2021 DU 23 JUIN 2021
EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE L'ASSISTANCE ET DU CONSEIL FISCAL A LA
CAMWATER
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Elles seront remises au Secrétariat de la Division des affaires juridiques et des Marchés (DAJM) Porte A05, situé de l'Immeuble Siège de la CAMWATER, BP 524 Koumassi Douala Cameroun, Tél. (237) 233 42 82 54, au plus tard le **22 JUILLET 2021 à 11 heures 00**, heure locale.

10. Délai de Livraison

L'exécution de la présente mission est prévue pour un délai douze (12) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque Soumissionnaire doit joindre à son dossier administratif, une caution de soumission acquittée établie par un établissement Financier de premier ordre basée au Cameroun et agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de 360 000 FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces requises du dossier administratif doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission acquittée, délivrée par un Etablissement financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques, sera suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **22 JUILLET 2021** à 12 h00 précises heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la CAMWATER dans la salle de conférence de la Commission Interne de Passation des Marchés sis à l'immeuble siège à Koumassi-Douala.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale de **75/100** points.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Fausse(s) déclaration(s) ou pièce(s) falsifiée(s);
- Présence d'informations financières dans l'offre administrative ou dans l'offre technique ;
- Note technique inférieure à 75 points sur 100 ;
- La non-exécution d'un marché antérieur.

Critères essentiels

L'évaluation technique se fera sur la base des critères ci-après :

N°	Critères	Note
		maximum
1	Qualifications et compétences du personnel clé	70
2	Adéquation du plan de travail et de la méthodologie	15
3	Expérience du cabinet	15
	TOTAL	100 Pts

La note technique minimale requise pour l'ouverture des propositions financières est de 75/100.

Méthode de sélection du Consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût.

A l'issue des évaluations technique et financière, il sera calculé une note générale (technico-financière) comme suit :

$$NG = 0.8 * NT + 0.2 * NF$$

Où :

NG : Note Générale

NT : Note Technique

NF : Note Financière

Avec $NF = 100 * (MMd) / (M/S)$

MMd : Montant évalué du moins disant

MS : Montant évalué du soumissionnaire.

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire ayant présenté une offre conforme administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la mieux-disante- c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 (quatre vingt dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division Suivi des Consultations et des Marchés, porte A05 de l'immeuble siège de la CAMWATER à Douala Koumassi, tel : 233 42 87 11/ 233 42 82 54. Email secretariadgcamwater@camwater.cm.

DOUALA le 23 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

COMMUNE DE DSCHANG

POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE AU CAMPUS PRINCIPAL DE L'UNIVERSITE DE DSCHANG (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
51 18 241 731740 2813

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Recteur de l'Université de Dschang (Maitre d'Ouvrage) lance en procédure d'urgence pour le compte de cette Institution, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation du centre d'enseignement à distance au Campus Principal de l'Université de Dschang (en procédure d'urgence).

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent, de façon non exhaustive :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements généraux ;
- Les travaux de fondations ;
- Les travaux de superstructure ;
- Les travaux de maçonnerie ;
- Les travaux de toiture ;
- Les travaux de carrelage
- Les travaux d'assainissement ;
- - Les réseaux d'électricité et de sécurité ;
- Les travaux de plomberie;
- Les travaux de peinture,

3. Allotissement

Le présent dossier d'Appel d'Offres est constitué d'un lot unique.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises de droit Camerounais exerçant dans le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP).

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget Autonome de l'Université de Dschang (BIP) Exercice 2019

IMPUTATION : 51 18 241 731740 2813

DOTATION : 75 000 000 FCFA

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de l'Université de Dschang, BP 96 DSCHANG, dès publication du présent Avis (porte 114). Il peut être retiré à la même adresse dès publication du présent Avis, sur présentation d'un bordereau de versement de la somme non remboursable de **82000 Francs CFA, payable dans une Agence BICEC, au « Compte Spécial CAS-ARMP N°97568660001-28 »**, représentant les frais d'achat du dossier.

7. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées à la SIGAMP de l'Université de Dschang, BP 96 Dschang (Porte 114) du Bâtiment le Rectorat, au plus tard le **16/07/2021 à 14 heures précises**.

Les plis fermés contenant les offres ne devront porter que la mention ;

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°01/AONO/CIPM-UDs/2019 DU 20/03/2019
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE AU
CAMPUS PRINCIPAL DE L'UNIVERSITE DE DSCHANG (En procédure d'urgence)
(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)**

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est de quatre (04) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des travaux pour la tranche ferme et sera fixé par ordre de service du Maître d'Ouvrage pour les tranches conditionnelles.

9. Recevabilité des Offres

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de **1500 000 (Un million cinq cent mille) Francs CFA** délivrée par une Institution Financière agréée par le Ministre en charge des Finances.

La validité de cette caution sera de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres effectuée 16/07/2021 à 15heures, dans la salle des Actes du Rectorat de l'Université de Dschang, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de l'Université de Dschang, siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

11. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- 1 Figurer sur la liste des entreprises suspendues de lacommande publique ;
- 2- Pièces administratives absentes ou non conformes et non régularisée ;
- 3- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 4- Dossier ayant obtenu moins de quatre-vingt pour cent (80%) de « oui » dans l'évaluation des criteres essentiels ;
- 5- Absence de la caution de soumission ;
- 6-Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.
- 7-Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier pendant les 3 dernières années.
- 8-Avoir un marché de 2020 encore en cours d'exécution du fait de l'entreprise.

2 Critères essentiels

L'offre technique de chaque soumissionnaire sera évaluée suivant une notation binaire sur les critères suivants :

- 1°- Présentation de l'offre ;
- 2°- Capacité de préfinancement : accès à une ligne decrédit ouautres ressources financières ;
- 3°- Travaux similaires réalisés ;
- 4°- Personnel ;
- 5°- Matériel de chantier ;
- 6°- Programme d'exécution.

Seules les offres techniques qui auront obtenu au moins 80% de « oui » à l'issue de cette évaluation seront retenues pour la suite de la procédure.

12. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée, est le moins disant.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour le dépôt de ces dernières.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique et général peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la SIGAMP, Porte 114 du Bâtiment abritant le Rectorat de l'Université de Dschang.

DSCHANG le 23 Juin 2021

Le RRECTEUR

TSAFACK NANFOSSO Roger

PORT AUTONOME DE DOUALA

DÉCISION N°1167-21/DAG/DG/PAD DU 18/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ BRIDGEO SARL BP. 4942 DOUALA, DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 085/AONR/CIPM-AS/PAD/2021 DU 07 AVRIL 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE L'IMPLÉMENTATION DE LA COMPTABILITÉ ANALYTIQUE AU PORT AUTONOME DE DOUALA. -

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

VU la Loi n° 98/0021 du 24 Décembre 1998, portant Organisation, du Secteur Portuaire ;
VU la Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017, portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
VU le Décret n° 99/127 du 15 Juin 1999, portant création des Organismes Portuaires Autonomes ;
VU le Décret n° 99/130 du 15 Juin 1999, portant création du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2019/034 du 24 Janvier 2019, portant réorganisation du PAD ;
VU le Décret n° 2019/035 du 24 Janvier 2019, portant approbation des statuts du PAD ;
VU la Résolution n° 474/16/CA/PAD du 24 Août 2016, portant nomination du Directeur Général du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0766/CA/PAD du 23 décembre 2020 portant adoption du budget de l'exercice 2021 du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0618-18/CA/PAD du 07 décembre 2018 portant Régime Général Interne des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0619-18/CA/PAD du 07 décembre 2018 portant organisation et fonctionnement du Comité d'Arbitrage et d'Examen des Recours dans le Système des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0620-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0662-19/CA/PAD du 16 septembre 2019 portant organisation et fonctionnement du Comité chargé de la commande au Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0680-19/CA/PAD du 17 Septembre 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services (CIPM-AS) du Port Autonome de Douala et complétée par la résolution 0802-20/CA/PAD du 28 décembre 2020 ;
VU l'Appel d'offres national restreint n° 085/AONR/CIPM-AS/PAD/2021 du 07 avril 2021 ;
VU le compte-rendu de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et des Services en sa 22^{ème} session tenue le 03 juin 2021 ;
Considérant les nécessités de service,

DÉCIDE :

ARTICLE 1^{er}.- La société **BRIDGEO SARL BP. 4942 Douala**, du marché relatif à l'appel d'offres national ouvert n° 085/AONR/CIPM-AS/PAD/2021 du 07 avril 2021 pour le recrutement d'un cabinet en vue de l'implémentation de la comptabilité analytique au Port Autonome de Douala.

- **MONTANT DU MARCHÉ** : **153 850 750 F CFA TTC.**
- **DÉLAI D'EXÉCUTION** : **neuf (09) mois.**

ARTICLE 2.- La présente décision sera notifiée au Cocontractant par le Maître d'Ouvrage.

ARTICLE 3.- Le Directeur des Affaires Générales est chargé de l'application des dispositions découlant de la présente décision./-

MISSION DE DÉVELOPPEMENT DE PÊCHE ARTISANALE ET MARITIME DU CAMEROUN

**COMMUNIQUE N°0056/C/MINEPIA/MIDEPECAM/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS
D'APPEL D'OFFRES N° 001/AONO/MINEPIA/MIDEPECAM/CIPM/2021 DU 14/05/2021 RELATIF A
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT DE L'USINE A GLACE DE KRIBI**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur de la Mission de Développement de la Pêche Artisanale Maritime (MIDEPECAM) communique
A été désigné adjudicataire de l'Avis d'Appel d'Offres susvisés **ETABLISSEMENT LE MEILLEUR, B.P 2730
YAOUNDE. DELAI D' XECUTION : DEUX (02) MOIS MONTANT 23 444 550 (vingt trois millions quatre cent quarante
quatre mille cinq cent cinquante) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.**

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous huitaine. Passé
ce délai, ces offres seront détruites.

DOUALA le 18 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DOCTEUR TAMBI SAMMY AKO

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°050/AONO/SNI/CIPM/20 DU 16 AVRIL 2021 POUR L'EXECUTION DES SERVICES DE GARDIENNAGE DES PROPRIETES IMMOBILIERES DE LA SNI

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement du Cameroun (SNI) communique :
Par Décision N°_089_/SNI/DG/DOI/DOI.A du 21 juin 2021, le marché relatif à l'Appel d'Offres N°050/ANON/SNI/CIPM/21 du 16/04/2021 pour l'exécution des services de gardiennage des propriétés immobilières de la SNI est attribué ainsi qu'il suit :

Désignation	Adjudicataire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Exécution des services de gardiennage des propriétés immobilières de la SNI	DAK GARDIENNAGE B.P : 1023 Yaoundé	77 989 500 FCFA	12 mois

L'entreprise adjudicatrice est invitée à se présenter de toute urgence, dès publication du présent communiqué, à la porte 821, 8^{ème} étage de l'immeuble SNI pour la signature du marché.

YAOUNDE le 21 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YAOU AISSATOU

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°017/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2021 DU 23 JUIN 2021 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN
CONSULTANT POUR L'ASSISTANCE A LA CAMWATER A L'ETUDE DE RECONFIGURATION DU
SYSTEME D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE DOUALAMAITRE D'OUVRAGE :
DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA
CAMWATEREXERCICES : 2021**

**FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la CAMWATER lance un appel d'offres national ouvert en vue du recrutement d'un consultant pour l'assistance à la CAMWATER à l'étude de reconfiguration du système d'alimentation en eau potable de la ville de Douala.

2. Consistance des prestations

Les principales missions du consultant portent sur l'assistance au Maître d'Ouvrage dans la conduite des opérations suivantes :

- L'établissement d'un modèle hydraulique physique représentatif du fonctionnement du système qui prend en compte l'évolution du réseau depuis 2014 ;
- La définition des points de mesure des débits, des pressions et des niveaux d'eau dans les réservoirs;
- La définition d'un calendrier de campagne de mesures ;
- La conduite de la campagne de mesure ;
- Le dépouillement des mesures et le choix d'une journée de calage ;
- Le calage du modèle hydraulique ;
- La mise à jour des modèles hydrauliques avec les investissements proposés pour chaque horizon choisi dans l'étude de la demande en eau ;
- L'élaboration des APS et APD

3. Cout Prévisionnel

Le Coût prévisionnel de la prestation est de **49 852 463 FCFA TTC** (Quarante neuf millions huit cent cinquante deux mille quatre cent soixante trois) FCFA TTC.

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'offres seront réalisées en un Lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux bureaux d'études spécialisés dans les domaines suscités.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget d'investissement de la CAMWATER pour l'exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés porte A05 de l'immeuble siège de la CAMWATER, BP: 524 Douala Cameroun Tél: (237) 33 42 89 81 /233 42 82 54.

8. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier peut être obtenu à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés, porte A05 Tel 233 42 82 54 Fax 00237 233 43 72 70. contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **100.000 (cent mille) francs CFA**, payable à la BICEC au compte **N° 06800.33598800001 clé 89** au profit de « **Compte Spécial CAS-ARMP** ».

NB : La quittance d'achat devra porter :

- Motif : la référence de l'Appel d'offres « N°...../AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2021 »
- Nom du remettant : le Nom exact de l'entreprise (ou l'un des membres du groupement

9. Remises des offres

Les offres seront rédigées en français ou en anglais. Elles devront être scellées sous trois enveloppes distinctes présentées comme suite :

- Enveloppe A –Volume I : Dossier Administratif ;
- Enveloppe B –Volume II : Proposition Technique ;
- Enveloppe C –Volume III : Proposition Financière ;

Contenant chacune sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies, et devant porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N°017/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2021 DU 23 JUIN 2021
POUR L'ASSISTANCE A LA CAMWATER A L'ETUDE DE RECONFIGURATION DU SYSTEME
D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE DOUALA**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Elles seront remises au Secrétariat de la Division des affaires juridiques et des Marchés (DAJM) Porte A05, situé de l'Immeuble Siège de la CAMWATER, BP 524 Koumassi Douala Cameroun, Tél. (237) 233 42 82 54, au plus tard le **22 JUILLET 2021 à 11 heures 00**, heure locale.

10. Délai de Livraison

L'exécution de la présente mission est prévue pour un délai cinq (05) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque Soumissionnaire doit joindre à son dossier administratif, une caution de soumission acquittée établie par un établissement Financier de premier ordre basée au Cameroun et agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de 997 049 FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces requises du dossier administratif doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission acquittée, délivrée par un Etablissement financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques, sera suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **22 JUILLET 2021** à 12 h00 précises heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la CAMWATER dans la salle de conférence de la Commission Interne de Passation des Marchés sis à l'immeuble siège à Koumassi-Douala.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale de **75/100** points.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Fausse(s) déclaration(s) ou pièce(s) falsifiée(s);
- Présence d'informations financières dans l'offre administrative ou dans l'offre technique ;
- Note technique inférieure à 75 points sur 100 ;
- La non-exécution d'un marché antérieur.

Critères essentiels

L'évaluation technique se fera sur la base des critères ci-après :

N°	Critères	Note
		maximum
1	Qualifications et compétences du personnel clé	55
2	Adéquation du plan de travail et de la méthodologie	20
3	Expérience du cabinet	15
4	Moyens matériels	10
	TOTAL	100 Pts

La note technique minimale requise pour l'ouverture des propositions financières est de 75/100.

Méthode de sélection du Consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût.

A l'issue des évaluations technique et financière, il sera calculé une note générale (technico-financière) comme suit :

$$NG = 0.8 * NT + 0.2 * NF$$

Où :

NG : Note Générale

NT : Note Technique

NF : Note Financière

Avec $NF = 100 * (MMd) / (M/S)$

MMd : Montant évalué du moins disant

MS : Montant évalué du soumissionnaire.

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire ayant présenté une offre conforme administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la mieux-disante- c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 (quatre vingt dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division Suivi des Consultations et des Marchés, porte A05 de l'immeuble siège de la CAMWATER à Douala Koumassi, tel : 233 42 87 11/ 233 42 82 54. Email secretariadgcamwater@camwater.cm.

DOUALA le 23 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

PORT AUTONOME DE DOUALA

COMMUNIQUÉ N°00003705/DAG/DG/PAD DU 18/06/2021 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 085/AONR/CIPM-AS/PAD/2021 DU 07 AVRIL 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE L'IMPLÉMENTATION DE LA COMPTABILITÉ ANALYTIQUE AU PORT AUTONOME DE DOUALA.-

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala communique :

La société **BRIDGEO SARL, BP. 4942 Douala**, soumissionnaire de l'appel d'offres susvisé, est déclarée adjudicataire du marché pour un montant de **FCFA TTC 153 850 750** et un délai d'exécution de **neuf (09) mois**.

Ladite société est invitée à prendre l'attache de la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala, pour l'établissement du projet de marché y afférent.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala.

Passé ce délai, les offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur. Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

DOUALA le 18 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00000014/AONO/MPT/CIPM/2021 DU 23 JUIN 2021,
LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE DANS LES
BUREAUX DE POSTE DE MEYO CENTRE ET MBOMA.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , CAS POSTE, EXERCICE 2021
IMPUTATION
55 45 587 02 55T0C0100411 2276

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Postes et Télécommunications lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture du matériel informatique dans les bureaux de poste de Meyo Centre et Mboma.

2. Consistance des prestations

Le présent appel d'offres consiste en l'acquisition de:

- Quinze (15) Micro-ordinateurs de bureau complets, chacun muni d'un système d'exploitation Windows 10 livré avec CD d'installation et licences sur étiquettes, ainsi que les Suites bureautiques Microsoft office 2013 ou plus installés avec licence et livrés avec CD d'installation ;
- Quinze (15) onduleurs 1000VA ;
- Quinze (15) Para sur tenseur de 5 prises ;
- Quinze (15) antivirus ;
- Trois (03) imprimantes ;
- Un (01) photocopieur ;
- Un (01) Touret de câble réseau – FTP catégorie 6 blindé ;
- Quatre (04) Paquets de connecteurs réseaux – RJ45 ;
- Quatre (04) Paquets de manchons réseau – RJ45.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de quarante millions (40 000 000) FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises spécialisées dans la fourniture des équipements informatiques et de logiciels.

5. Financement

Les fournitures, objet du présent appel d'offres, sont financées par le Compte d'Affectation Spécial du Trésor pour le Développement de l'Activité Postale (CAS POSTE), Exercice 2021, sur la ligne d'imputation budgétaire N° 55 45 587 02 55T0C0100411 2276 : «Equipement du bureau de poste de Meyo Centre et Mboma en matériels informatiques».

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (1^{er} étage, porte 162, Téléphone 222.23.36.41) dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, sis au 1^{er} étage de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère des Postes et Télécommunications (porte 162, Tél. 222.23.36.41), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public, d'une somme non remboursable de cinquante mille francs (50.000) F CFA.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Ministère des Postes et des Télécommunications, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, sis 1^{er} étage de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère des Postes et des Télécommunications, porte 162), au plus tard le **16 juillet 2021 à 14 heures** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00000014./AONO/MPT/CIPM/2021 DU 23 JUIN 2021, LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE DANS LES BUREAUX DE POSTE DE MEYO CENTRE ET MBOMA.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de deux (02) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission ou un chèque banque établi par un établissement financier de premier ordre agréée par le Ministère des Finances d'un montant de huit cent mille (800.000) FCFA, pour chaque lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu dans la salle de réunion la Commission sise à l'immeuble siège de la CAMPOST, porte 308 le **16 juillet 2021 à 15 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires :

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative, 48 h après l'ouverture des plis ;
- Absence d'une caution de soumission ou chèque banque à l'ouverture des plis ;
- Document falsifié ou fausse déclaration ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Offre financière incomplète ;
- Absence de l'agrément du fabricant en cours de validité pour les micro-ordinateurs ;
- Absence de prospectus des équipements proposés accompagnés de fiches authentiques décrivant les caractéristiques techniques dudit matériel ;
- Non-respect de 75% des spécifications techniques minimales ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de prestations ou de non défaillance ;
- Non satisfaction d'au moins 4 oui sur 5 de critères essentiels.

2. Critères essentiels :

Les critères de qualification des candidats sont les suivants :

- Référence similaire ;
- Capacité de financement ;
- Services après-vente ;
- Délais de livraison.
- Acceptation des conditions du marché

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des dites offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Postes et Télécommunications, Direction des Affaires Générales, Sous-Directeur du Budget et du Matériel (1^{er} étage, porte 168 bis, Tél. 222.23.21.78).

NB : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748./-

YAOUNDE le 23 Juin 2021

Le MINISTRE

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

**COMMUNIQUE N° 21-0013/C/APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2021 DU 22 JUIN 2021 PORTANT
PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°003/AONR/MINPMEESA/APME/CIPM/2021 DU 06 AVRIL 2021 POUR L'ASSURANCE MALADIE
TRANSFAGRI**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES,
COMMUNIQUE :**

Par DECISION N° 21-0094 /APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2021 DU 22 JUIN 2021

Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission		Montant lu de l'offre TTC en CFA	Montant corrigé de l'offre en FCFA	Observations
	Soumissionnaire			
LOT UNIQUE	CHANAS ASSURANCES S.A	12 564 180	12 564 180	RAS

Article 1^{er} – le soumissionnaire CHANAS ASSURANCES S.A B. P : 109 Douala, est retenu pour pour la souscription d'une Police d'assurance maladie groupe et assistance en vue de da couverture du personnel TRANSFAGRI de l'APME, pour le montant Toutes Taxes Comprises de 12 564 180 (douze millions cinq cent soixante-quatre mille cent quatre-vingt) FCFA et un délai de prestation de douze (12) mois calendaires.

Ladite société est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent à l'Agence de Promotion des petites et Moyennes Entreprises, pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

YAOUNDE le 22 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BADGA JEAN MARIE LOUIS

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone / Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 **www.armac.com**



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !